PQ
2383
P76A68
1835

B
9656 k

LETTRE

A MONSIEUR CRAPELET,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE;

POUR SERVIR D'APPENDICE

AU

DISCOURS SUR LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES DU MOYEN-AGE,

ET DE RÉPONSE

A SA BROCHURE INTITULÉE :

VILLONIE LITTÉRAIRE DE L'ABBÉ PROMPSAULT,

ÉDITEUR DES OEUVRES DE VILLON.

Jean Henri Romain Prompsault

PARIS.

ÉBRARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES MATHURINS-SAINT-JACQUES, N. 24.

1835

150795
30/5/19

*

quelques exemplaires ont été tirés sur grand-jésus vélin.

*

PQ
2383
P76A68
1835

LETTRE

A MONSIEUR CRAPELET,

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

MONSIEUR,

Vous dites(1) que « si avec *le plus léger sentiment* » *de bonne foi*, j'eusse annoncé un *errata* de 2,000, » 4,000, 6,000, 20,000 (2) corrections, proposées

(1) Avertissement, p. 3.

(2) M. Crapelet pense sans doute que le nombre 20,000 est exorbitant. Je suis obligé de lui dire, afin qu'il comprenne que c'est dans l'intérêt des lettres, et non par malice, que j'ai publié

» par moi, fondées ou non, on ne m'en auroit pas » blâmé, et que mon travail auroit été estimé de » tous comme une œuvre inspirée des lettres au » lieu d'être blâmé comme une œuvre de malveil- » lance (1). »

J'ai fait beaucoup mieux : j'ai annoncé avec la meilleure foi du monde que la majeure partie des incorrections renfermées dans mes *errata* appartenoit aux manuscrits originaux ; je l'ai répété pour qu'on fût moins porté à l'oublier. Vous auriez dû le lire; car l'avertissement qui précède les corrections faites sur *Eustache-des-Champs*, commence ainsi : « Le manuscrit *original* de ces poésies est » rempli d'omissions et d'incorrections *que l'on ne* » *peut attribuer qu'à l'ignorance du copiste.* » Vous auriez dû le lire; car je l'ai insinué dans mon Discours sur la Littérature du Moyen-Age, et dans

mon errata, que si j'avois fait l'examen de ses publications d'après sa méthode, le nombre de 20,000 auroit peut-être été atteint.

(1) Je me suis abstenu volontairement et par égard pour M. Crapelet de faire ressortir le ridicule qui, Dieu merci, ne manque pas dans son commentaire sur les *Dictons*. Je n'ai rien dit de ses notices; j'ai diminué, autant que je l'ai pu, le nombre des réflexions qui pouvoient blesser son amour-propre; je n'ai pas voulu m'occuper de sa traduction si infidèle, ni de son orthographe si variable, si inconstante, et en plusieurs endroits si peu conforme au sens littéral. Est-ce là la conduite d'un *malveillant?*

l'avertissement qui précède l'*errata* du *Roman du Châtelain de Coucy*. Vous l'avez lu; car dans la note dont vous citez un extrait en terminant votre *Villonie littéraire*, se trouvent les phrases suivantes: « Le manuscrit original (du roman du Châtelain de » Coucy) est chargé de fautes qui *appartiennent* » *visiblement au copiste*. Il renferme plusieurs la- » cunes. Deux chansons entières y ont été omises. »

C'est donc par suite d'une méprise dont je suis tout à fait innocent, que j'ai eu le malheur de perdre votre estime. Cette pensée me consoleroit de l'avoir occasionnée, si je ne me trouvois dans la pénible nécessité de vous dire des choses dictées non par la malveillance, je n'ai jamais connu ce vice-là, mais par la vérité, et la vérité n'est pas toujours agréable à celui dont elle blesse l'amour-propre.

Les publications que j'ai examinées sont au nombre de onze, parmi lesquelles neuf m'ont paru avoir besoin d'un nombre plus ou moins grand de corrections que j'ai eu soin d'indiquer, et vous avez *dit* que *ce volumineux errata n'étoit au fond qu'une volumineuse imposture*, et, pour le *démontrer*, vous avez composé votre *Villonie littéraire* (1). Quelle sera l'issue d'une lutte où vous vous présentez avec des armes qui ne peuvent pas vous ser-

(1) Avertissement, p. 3.

vir? le voici : D'abord les malhonnêtetés demeureront pour votre compte : cette monnoie est de mauvais aloi ; personne n'en veut. Ensuite on désirera connoître les observations que j'ai faites sur chacun des ouvrages dont se compose la *Collection des anciens Monuments de l'Histoire et de la Langue françoise*, et lorsqu'on verra que je reproche 1° à *l'Histoire de la passion de Jésus-Christ*, d'être orthographiée d'après un système qui n'est ni celui du temps où vivoit Maillard, ni celui qu'il convient de suivre actuellement (1), 2° à l'éditeur des *Cérémonies des gages de bataille, faits par Quérelle*, d'avoir mis fréquemment dans l'ordonnance attribuée à saint Louis, des *i* pour des *j* et des *u* pour des *v* (2), 3° à l'éditeur de *Partonopéus* d'avoir suivi trois systèmes d'orthographe tout à fait différents (3), on se dira : et M. Crapelet, si délicat sur l'article des majuscules, des virgules, des accents, des cédilles et des traits d'union, qu'a-t-il répondu? Rien.

Lorsqu'on verra soit dans le *Pas de la Bergère* (4), soit dans *Eustache-des-Champs* (5), une

(1) *Discours sur les publications littéraires*, p. 152.
(2) *Ib.*, p. 141.
(3) *Ib.*, p. 70.
(4) *Ib.*, p. 107
(5) *Ib.*, p. 86.

foule de notes qui établissent d'une manière évidente que vous ne connoissez ni le rhythme des vers que vous avez fait imprimer, ni les règles de notre vieille poésie, on se dira : et M. Crapelet, qui se moque si ingénieusement de *l'homme à la mesure* (1); qui se croit obligé de le renvoyer aux leçons de M. Raynouard, M. Crapelet qu'a-t-il répondu? Rien.

Lorsqu'on verra que 21 articles extraits du glossaire de *Partonopéus*, et une multitude innombrable de notes éparses dans tous mes errata, prouvent que vous ne *comprenez pas* la langue romane, même lorsque vous en parlez avec le plus de complaisance (2), puisque vous êtes exposé non seulement à confondre les unes avec les autres les différentes espèces de mots (3), mais encore à prendre des coiffures d'homme pour des caparaçons de chevaux (4); des armures de cou de cheval pour des croupières (5); des chevaux pour des armes (6); des rézeaux pour

(1) Voyez la Villonie littéraire, p. 13 et p. 21.

(2) C'est ce dont on pourra s'assurer en comparant les notes que nous avons mises à la suite des *Proverbes et dictons* avec les fastidieux et ridicules commentaires dont M. Crapelet les a quelquefois accompagnés.

(3) Voy. tous nos errata, mais plus particulièrement celui du *Pas de la Bergère* et du glossaire de *Partonopéus*.

(4) P. 109.

(5) P. 82.

(6) P. 83.

des rois (1); la *voix* des poules pour le grattement de leurs pieds (2); le bruit que font les charrettes en roulant pour des culbutes (3), et à faire bon nombre d'autres méprises tout aussi humiliantes, on se dira avec surprise : et M. Crapelet, qui, lassé de donner lui-même des leçons à un *outrecuidant* et *malencontreux* éditeur, le renvoie si lestement au glossaire de du Cange ; M. Crapelet qu'a-t-il répondu ? Rien.

Lorsqu'on verra que l'éditeur des *Poésies d'Eustache-des-Champs* ne s'est point servi du manuscrit de Saint-Germain, quoiqu'il nous assure l'avoir lu très attentivement comme tous ceux qui ont passé par ses mains; que celui des *Proverbes et dictons* n'a découvert que quelques variations insignifiantes entre les deux manuscrits dont il se servoit, tandis qu'il en existe un si grand nombre et de si remarquables (4), on se dira : et M. Crapelet, cet éditeur laborieux, qui a consumé tant de veilles à nous préparer ses publications; qui a feuilleté si souvent et si minutieusement les manuscrits qu'il avoit sous les yeux (5); M. Crapelet qu'a-t-il répondu ? Rien.

(1) P. 83.
(2) P. 117.
(3) *Ib.*
(4) Voyez notre *Errata*, p. 116 et suiv.
(5) C'est du moins ce que M. Crapelet dit dans ses préfaces.

Lorsqu'on verra que l'éditeur du *Combat de Trente* est accusé d'avoir fréquemment substitué des *s* aux *z* qui sont dans le ms., et de n'avoir pas reproduit toutes ses abréviations, comme il étoit obligé de le faire (1); celui des *Poésies d'Eustache-des-Champs* de n'avoir tenu aucun compte des rubriques marginales qui accompagnent le *Miroir du Mariage;* celui de *Partonopéus* de n'avoir point recueilli des accents qui ont dans le manuscrit une valeur nécessaire (2), et « qu'il est si précieux de retrouver dans notre vieille poésie, comme » principe grammatical (3), » suivant la réflexion, cette fois-ci fort judicieuse, de M. Crapelet; celui du *Châtelain de Coucy*, d'avoir substitué des chansons prises vraisemblablement dans quelque

(1) V. notre errata, p. 145. M. Crapelet a voulu reproduire le texte du manuscrit du Combat des Trente avec ses formes anciennes, ce qui nous a donné lieu de faire remarquer que les caractères gothiques dont il s'est servi n'avoient aucune ressemblance avec l'écriture du manuscrit.

(2) On retrouve ces accents dans les manuscrits les plus corrects et les mieux écrits de ce temps-là. Ils se plaçoient ou seuls, sur la voyelle dont on vouloit faire ressortir la prononciation, ou deux à deux, un sur chacune des voyelles jointes ensemble dans l'écriture et qu'il falloit séparer dans la prononciation.

(3) Villonie, p. 17. C'est en parlant d'une correction dont il n'a pas compris la nécessité, que M. Crapelet émet ce principe tout à fait conforme à ce que nous avions déjà dit nous-mêmes

livre imprimé, à celles du manuscrit unique qu'il reproduisoit (1), on se dira : et M. Crapelet qui est si consciencieux, M. Crapelet qui professe pour la lettre du manuscrit un respect si louable, M. Crapelet, que les principes les plus raisonnables épouvantent au point que sans vouloir se donner la peine de les examiner, il conseille à l'instant « de suivre » les principes autrement élaborés, raisonnés et » raisonnables de M. Raynouard, sur le choix des » textes et des variantes, quand il existe plusieurs » manuscrits d'un même ouvrage, et, quand il n'y » en a qu'un seul, d'avoir autant de scrupule pour » la lettre même que M. l'abbé Prompsault en mon- » tre peu (2); » M. Crapelet qu'a-t-il répondu ? Rien.

(1) Errata, p. 45 et suiv.

(2) Ce n'est pas ma faute si M. Crapelet ne me comprend pas. Voici ce qu'il a lu dans le Discours sur les publications littéraires du moyen-âge, p. 17: « Le moyen le plus simple et » le plus sûr en même temps de rendre à un texte ainsi altéré, » corrompu, défiguré, sa véritable lecture, sa pureté originelle, » ce seroit, quand on peut le trouver dans plusieurs manuscrits, » de choisir celui qui paroît le plus correct et de s'aider des au- » tres pour reformer les vers ou les phrases défectueuses qu'il » renferme. » Et p. 30: « Que l'éditeur respecte donc le texte » du manuscrit qu'il fait imprimer. Ce respect, qu'il con- » viendra quelquefois d'étendre jusqu'aux phrases vicieuses, » jusqu'aux mots corrompus, ne peut cependant l'autoriser à » nous le donner avec ses abréviations, etc. » M. Crapelet a pris toutes mes réflexions en sens inverse, et comme il n'a pu

Mais enfin qu'a-t-il donc répondu? Comment a-t-il donc démontré que le *volumineux errata* de l'abbé Prompsault *n'étoit au fond qu'une volumineuse imposture ?*

Ici je prendrai la parole et je dirai à mon tour : j'ai composé pour le *Roman du Châtelain de Coucy* un errata de cent-soixante-onze articles, que j'ai fait précéder d'un avertissement et de cinq chansons qui manquent à l'édition de ce roman. M. Crapelet s'est aperçu vraisemblablement que mon avertissement avoit raison et que les chansons dont il étoit suivi, étoient réellement celles qu'il auroit dû imprimer; il a eu la prudence de ne pas en parler; pour mon compte je lui en suis extrêmement reconnoissant. Mais il a vu, d'un autre côté, que je m'étois abstenu d'orthographier les vers que je reproduisois lorsque l'orthographe étoit inutile à mes corrections (1). Il a

errer que de *bonne foi*, il en résulte qu'il m'a prêté des ridicules dont je n'ai pas plus besoin que lui, sans me laisser le droit de lui en demander compte. Que pensez-vous de M. Crapelet ?

(1) Reproduire l'orthographe d'un vers que je ne citois qu'afin de rendre plus facile à reconnoître le mot dont je signalois l'incorrection, n'étoit pas et ne pouvoit pas être un devoir pour moi. Je m'en suis généralement abstenu pour ne pas paroître approuver en certains vers une orthographe vicieuse, et dont je ne voulois pas m'occuper. S'il se rencontre des accents et des virgules, c'est donc ou un oubli de ma part, ou une correction de l'imprimeur, ou une orthographe qui fait partie elle-même de la correction du vers.

vu que l'imprimeur, malgré son zèle et ses soins, avoit laissé en quelques endroits des traces évidentes de son apprentissage. M. Crapelet s'est dit : bon ! voici mon affaire. A l'œuvre, mes amis !

Il a fait un relevé de vingt-huit articles. Il reproche à quelques-uns des mots que j'ai cités d'avoir des accents, aux autres de ne pas en avoir ; à celui-ci de s'être emparé d'une majuscule, à celui-là de ne pas avoir conservé la sienne ; à une phrase d'avoir trop de virgules, à une autre de ne pas en avoir suffisamment. Tout cela est entremêlé d'ironies très ingénieuses, de plaisanteries de fort bon goût, d'allusions aussi spirituelles que celle du titre même de sa brochure dont vous n'aperceviez peut-être pas toute la malice. Tel est à peu près le relevé exact des *volumineuses impostures* que M. Crapelet a découvertes dans un errata qui auroit pu dépasser le nombre de deux mille fautes (1), auquel nous nous sommes arrêtés, parce qu'enfin il faut s'arrêter quelque part.

(1) Afin que M. Crapelet ne regarde pas ceci comme une fanfaronnade, je prends les dix premiers vers du *Roman du Châtelain de Coucy* : c'est peut-être ce qu'il y a de mieux rendu dans la version. On jugera du reste.

Amours, qui est principaument
Voie de vie honnestement,
M'a donné vouloir de retraire
Un conte de très noble afaire

Entrons en réglement de compte avec lui, afin de réduire ses réclamations à leur juste valeur.

Sur les vingt-huit articles dont il a fait choix, il en est treize (1) dont les corrections me paroïssent admises par lui, un peu de mauvaise grâce, il est

Pour les amoureus esjoïr
Qui le voudront lire et oïr.
Mauvès ne se poet acorder
A ouïr bien dire ou compter;
Et puis que oïrs li desplait,
Li faires bien pas ne li plaist.

VERSION.

Amour, *qui fait le charme de la vie* (1), m'a inspiré le désir de raconter une histoire dont le sujet est aussi noble qu'*intéressant* (2). Elle doit plaire aux cœurs sensibles qui voudront la *connoître* (3); *mais ce n'est pas aux méchants que de semblables récits peuvent convenir* (4), et comme ils répugnent à *les* (5) entendre, ils ne sont pas mieux disposés à bien agir (6).

(1) Les voici par ordre et selon le n° du vers : 253. 283. 528. 672. 919. 934. 1198. 1569. 1985. 2191. 3274. 3382. 2036.

(1) Le poëte ne dit pas que l'amour fait le charme de la vie, mais que l'amour est principalement le chemin qui conduit à la vie honnête, c'est-à-dire à la politesse.

(2) Le mot *intéressant* n'est sans doute là que pour arrondir la période.

(3) Il y a dans le poëme *lire* et *oïr*, deux actions différentes et opposées qui ne peuvent être rendues par un seul et même verbe.

(4) *Mauvès* est en contraste avec amoureus qui de son côté répond à l'idée exprimée par les deux premiers vers. M. Crapelet s'en est-il aperçu?

(5) Les deux derniers vers ont un sens plus absolu.

(6) Je fais grâce de *retraire*, rendu par raconter; de *conte*, rendu par histoire; de *dire* et *compter*, rendus par récit. Il y a plus de 8,000 vers dans ce roman et M. Crapelet s'est *attaché* surtout à les reproduire fidèlement

vrai, mais enfin elles sont admises (1) et les observations de M. Crapelet ne portent que sur des chicanes qu'il n'avoit pas le droit de me faire, même à titre de récrimination. Nous y reviendrons.

Le nombre des articles où les corrections sont contestées se trouve donc par le fait réduit à quinze. Or dans ce nombre il y en a six (2) que M. Crapelet repousse avec une fierté toute romaine, parce qu'il croit savoir tout ce que je ne sais pas. Nous verrons. Mais auparavant je vous demande la permission de citer fidèlement ses paroles ici et partout où il sera nécessaire de les citer. Il a tronqué les miennes pour me rendre ridicule, je ne veux pas imiter un pareil exemple, ni me venger de cette perfidie autrement qu'en reproduisant exactement les siennes.

« Il veut, à toute force (c'est M. Crapelet qui » parle), élider des syllabes qui ne comptent pas » dans la mesure, ou les compter quand elles doi- » vent disparoître par la prononciation. » *P.* 3.

(1) Si M. Crapelet n'avoit pas voulu composer une brochure à tout prix, il auroit prudemment laissé de côté les articles dont les corrections lui paroissoient admissibles : car toutes les fois qu'il en reconnoît une, il prouve qu'il a eu tort de ne pas la signaler, et met ainsi lui-même à sa charge ce que j'avois voulu qu'on pût laisser à celle du *Ms.*

(2) Voici les n^os^ des vers auxquels ils se rapportent : 200. 701. 1092. 1866. 3877. 4216.

« Il ignore apparemment que la syllabe muette *e* » du mot *dame* ne compte pas dans la mesure. Cette » correction se trouve par *centaines* dans l'errata » de M. Prompsault. » *P.* 6.

« Il supprime le *s* du mot *geulles*, voulant un » moyen d'élision pour la syllabe *le* qui ne compte » pas dans la mesure. » *P.* 8.

« L'*homme à la mesure* (l'expression est polie) » supprime ces deux syllabes, parce qu'il ne sait » pas que le mot *comme* ne compte que pour une » syllabe dans ce vers, ainsi que le mot *pooir*, qu'il » faut prononcer *poir* (1). Je marche de surprise en » surprise dans le relevé de tant de *bévues*, et je » n'en dirai pas la vingtième partie! » *P.* 13. C'est M. Crapelet qui fait cette réflexion.

« Encore une fois, et cent fois de suite, je vous » dirai que l'*e* muet de *dite* ne compte pas dans » la mesure, parce qu'il ne se prononce pas, à » raison de la place que ce mot occupe dans le » vers. » *P.* 17 (2).

(1) Non en vérité je ne savois pas que le verbe *pooir* à l'infinitif fût un monosyllabe et dût se prononcer *poir*. Lorsque vous nous aurez montré cela par des preuves irrécusables, je vous dirai combien de corrections il faudra ajouter aux 2,000 de mon errata.

(2) Ceci n'est pas exact, et M. Crapelet auroit dû s'apercevoir lui-même que dans le vers même qu'il cite

« Plus j'avance dans ce fastidieux contrôle, plus » j'éprouve de dégoût pour la nullité des correc- » tions de M. Prompsault ; je regretterois le temps » que je prends à les réfuter, si la cause de tous » les éditeurs ne me sembloit y être engagée. Ju- » gez, lecteur, s'il ne faut pas être aveugle, lorsque » le même exemple se représente tant de fois dans » un texte, pour ne pas s'apercevoir que la syllabe » muette au milieu du vers n'est pas comptée par » le poëte ! Supprimez *de*, dit encore M. l'abbé, » et je dis encore au lecteur : Laissez *de ;* ne » *prononcez pas* l'*e* de *chiere en scandant le* » *vers* , et *vous trouverez la mesure parfaite.* » *P.* 19 (1).

De tout ce que vous venez d'entendre on peut, si je ne me trompe, conclure deux choses : M. Crapelet a cru d'abord que la prononciation des terminaisons féminines dans les vers étoit facultative, erreur singulière dont il seroit difficile d'indiquer la source ; réformant ses convictions sans nous dire pourquoi, il a cru ensuite que la terminaison

Quant ot dite ceste chançon cy

si la dernière syllabe de *dite* est prise pour le milieu du vers, la seconde partie aura une syllabe de trop.

(1) Que dites-vous de cette dernière réflexion ? n'est-elle pas judicieuse ? En vérité M. Crapelet est un homme rare.

féminine ne se perdoit qu'au milieu du vers, sentiment qu'il appuie au reste d'exemples parfaitement choisis (1).

La première de ces opinions est absurde, la seconde n'est pas vraie.

L'habitude où l'on a toujours été de ne pas compter la chûte féminine dans la mesure des vers françois, avoit donné lieu de penser qu'on pouvoit en agir de même au premier hémistiche des vers à césure, c'est-à-dire des vers de dix ou de douze syllabes.

Ces sortes de vers, qu'on auroit pu appeler *vers à césure féminine*, étoient très communs ou pour mieux dire se rencontroient dans tous les poëmes alexandrins, à commencer par celui d'*Alixandres*. Ils se sont conservés dans notre poésie jusqu'au commencement du XVIe siècle où l'harmonie, plus forte que les règles, ne les toléra bientôt plus (2).

Si M. Crapelet avoit pu se douter qu'il y avoit

(1) En voici un :

Si les *envoie* par trestotes ses marces.

Selon lui la dernière syllabe de *envoie* ne doit pas être prononcée, parce qu'elle est au milieu du vers.

(2) Gratian Dupont vouloit que cet usage fût conservé pour rendre la composition des vers plus facile.

dans sa collection un poëme tout entier (1), écrit d'après ce système, il se seroit évité la peine de chercher des exemples au loin, et il auroit vu en même temps que je n'avois pas l'habitude de corriger les hémistiches à chute féminine, d'où il auroit pu conclure que je procédois avec méthode et non pas au hasard.

Pour ce qui est des vers sans césure tels que ceux de huit syllabes et au-dessous, il n'a jamais été permis d'y souffrir des syllabes surnuméraires. M. Crapelet doit avoir dans sa bibliothèque les *Poësies de Marie de France*, le *Roman de la Rose*, le *Roman du Renard*, les *Fabliaux de Barbazan;* qu'il se donne la peine de *les lire attentivement,* qu'il consulte, s'il le veut, cette longue série de poëmes manuscrits en vers de six ou de huit syllabes, et qu'il nous montre des syllabes surnuméraires qui ne doivent pas être attribuées à l'ignorance ou à la négligence du copiste (2), s'il tient à honneur de prouver que je ne suis pas en droit de lui renvoyer une partie des choses honnêtes qu'il a bien voulu m'adresser.

(1) Le combat des trente Bretons contre trente Anglois.

(2) Les syllabes surnuméraires se rencontrent abondamment dans les poésies imprimées de *Coquillart* et dans celles de Guillaume Guiart. Mais dans l'un comme dans l'autre de ces recueils, elles appartiennent évidemment à ceux qui les ont copiés.

En attendant, nous croyons devoir maintenir nos corrections ; ce qui réduit la volumineuse imposture, dont M. Crapelet nous menaçoit, aux neuf articles que nous allons discuter.

1°. V. 614.« Il y a dans le ms. *que* (avec abré-» viation), et non *que en.* » Je persiste à dire qu'il y a *que en* dans le *ms.* ; parce que c'est ainsi que l'abréviation doit être lue. En supposant que le copiste auroit voulu écrire *quen*, il n'en faudroit pas moins lire *que en* pour retrouver la mesure du vers ; ainsi notre correction demeure.

2°. V. 619. « Il y a dans le *ms. consail,* qui rime » suffisamment avec le mot *merveil* du vers précé-» dent. »

Il ne s'agit pas de savoir ce qu'il y a dans le *ms.* Je dis que cette rime est peut-être la seule de ce genre dans un poëme de plus de 8,000 vers. Le poëte, ou, pour parler plus exactement, le copiste n'étoit donc pas de ceux qui confondoient l'*a* et l'*e* dans la prononciation.

D'un autre côté, *consail* est une dérivation vicieuse de *consilium*, et se trouve ailleurs convenablement orthographié. Que faut-il de plus pour donner lieu de croire qu'il y a ici une faute de copiste?

3°. V. 1165. «M. l'abbé a voulu *faire parade d'un* » *savoir qu'il ne sait pas* (1), et placer son *mesire*

(1) Expression pittoresque. M. Crapelet ayant voulu, p. 6, cor-

» dans le vers, ce qui lui fait supprimer, pour la me-
» sure (car il est très fort sur la mesure M. l'abbé), (1)
» l'article *de* devant le nom *Losengnon*, contraire-
» ment au *ms.*, contrairement à la qualité du per-
» sonnage dont il est question dans le poëme, con-
» trairement au soin de l'auteur de ne pas omettre le
» *de* qualificatif devant les surnoms des chevaliers.
» C'est ainsi que M. Prompsault a altéré et dénaturé
» tant de vers (2) dans ses prétendues corrections.
» Ce qu'il ne sait apparemment pas, c'est que *mes*
» signifioit seul *mesire*, sans qu'il fût nécessaire
» d'écrire ou de prononcer le mot entier. »

En voilà-t-il de l'érudition ! Ce que je sais moi, c'est que le poëte écrit habituellement *mesire* et non pas *mès*.

C'est qu'alors le nom du lieu étoit un qualificatif

riger une expression dont il ne sentoit pas la valeur, je me crois obligé, pour ne pas être en demeure de procédés vis-à-vis de lui, de signaler au lecteur comme phrases modèles, celle-ci, celle qui compose la première note de l'Avertiss., p. 1; la seconde de la p. 11, et l'article entier que je citerai littéralement avant de finir ma lettre.

(1) Preuve de plus qu'il y a compensation en tout, dans ce monde. — Communiquer à M. Azaïs.

(2) Puisque j'ai dénaturé tant de vers, M. Crapelet n'auroit-il pas dû, dans l'intérêt de ses publications, augmenter le nombre de ces *impostures* ?

auquel on attachoit moins d'importance que M. Crapelet ne paroît le croire (1).

C'est que l'auteur n'a pas toujours eu le soin de mettre le *de* entre le nom propre et le nom qualificatif; car on lit au vers 1042 :

Dame Fayel : *alon m'ent*.

M. Crapelet aura lu ce vers, je présume; il connoît sans doute aussi le *Combat des Trente*, où le poëte se dispense assez souvent de mettre le *de*, quand il seroit de trop dans la mesure, quoiqu'il ait comme M. Crapelet l'habitude de ne pas se montrer extrêmement *fort* sur cet article.

D'après cela, le vers étant défectueux, et M. Crapelet ayant dans ses préoccupations doctorales oublié

(1) Sans en chercher les preuves bien loin, M. Crapelet auroit pu lire dans son roman :

Ne à *Gautier*, ne à *Renaut*. V. 1349.

Voilà deux *personnages de qualité* assez bourgeoisement désignés. Et plus bas :

Ou *cilz de Chauvegni* gisoit. V. 2047.

Celui de Chauvigni pour le sire de Chauvigni! ce n'est pas tenir scrupuleusement à la qualification de ses héros.

de nous proposer une lecture correcte, il faut maintenir la mienne jusqu'à nouvel ordre.

4°. V. 1465. « Prenez garde, M. l'abbé, vous » avez déjà fait bien *des faux pas* dans votre car- » rière littéraire (1), sans compter celui-ci. Vous » avez besoin de lumière; prenez du Cange aux mots » *pennones, pannus* et *passus*, et vous marcherez » un peu plus droit, s'il vous est possible. »

Que c'est agréablement tourné ! Je n'ai pas l'habitude, comme M. Crapelet, dont le savoir est si étendu, de puiser mes réflexions dans du Cange. Au reste du Cange ne peut pas avoir enseigné que *pennones*, *pannus* et *passus* fussent trois mots synonymes. Il s'agit dans le vers reformé d'une joûte. Il y en avoit une en effet qui se nommoit *pas d'armes* ou *pas*, dans laquelle il paroît que le *soutenant* simuloit la défense d'un passage que l'*assaillant* vouloit forcer. Il faut donc conserver ma correction et laisser les *bannières*, les *pannes*, les *pennons* et les *pennonceaux* pour le compte de M. Crapelet qui en a fait la découverte.

4°. V. 1473. « La virgule qu'il ajoute, fait assez » voir qu'il n'entend pas le sens du vers. »

En effet je ne l'ai pas entendu. Voici le passage en entier tel que le donne M. Crapelet :

(1) Ma carrière littéraire ne date que de 1832, époque où j'ai publié Villon. M. Crapelet m'auroit obligé s'il avoit bien voulu signaler les faux pas que j'ai faits.

De ce forment s'aastissoient (1)
De lendemain tel chose faire
Vorroient qu'après bien retraire
Pora on puis en festoiier;
Et puis quant fu poins de couchier,
A Fère refont grande joie
Que je ne quic que mais nulz voie
Nulle feste mins ordenée,
Ne si noblement demenée.

Il est bien permis de broncher quand on marche, même avec précaution, dans un pareil casse-cou.

Cette phrase si extraordinaire est ainsi rendue dans la version *fidèle* de M. Crapelet :

« Ces éloges excitent l'émulation de *ceux qui ne* » *se sont pas encore mesurés dans le tournoi,* et » ils se *promettent bien* de *fournir le lendemain* » *le même sujet* de *fête et de satisfaction* (2). La » joie n'est pas moins grande à la Fère, où a été dis- » posée une fête *magnifique et parfaitement ordon-* » *née.* »

Une lecture moins confiante nous auroit laissé apercevoir une lacune entre le vers 1472 et le

(1) Ceux qui étoient à *Venduel.*

(2) Il est bien prouvé par le peu de rapport qu'il y a entre la version et l'orthographe du texte, ici et ailleurs, que l'un et l'autre ne sont pas le travail de la même personne. Cette réflexion que nous avons eu souvent occasion de faire, nous avoit donné lieu de penser que M. Crapelet n'étoit que l'éditeur responsable des publications qui composent la Collection des monuments anciens de l'histoire et de la langue françoise.

vers 1473 qui n'ont ensemble rien de commun. L'un appartient au paragraphe où il est rendu compte de ce qui se passe à *Venduel*, et commence une phrase dont le reste a été omis. L'autre doit être le premier d'un paragraphe tout nouveau où il est rendu compte, en termes différents, mais dans le même ordre, de ce qui se passoit en même temps à La Fère.

Ce n'est donc pas le mot *refont* qu'il convient de corriger, c'est la ponctuation et la distribution de ces vers compris mal à propos dans une seule et même phrase par l'éditeur.

6°. V. 2113. « Il n'est pas plus question de valet » que de trompette blessé à la jambe.... Comment » peut-on se permettre d'énoncer si hardiment une » interprétation dénuée de la plus légère apparence » de sens et de vérité ? Il faut être M. Prompsault » pour offrir aux lecteurs de pareilles inventions.»

Calmez-vous, M. Crapelet : tout en ira mieux. Le mot *val* ou *valet* avoit alors une signification un peu différente de celle qu'il a aujourd'hui. Il étoit synonyme de bachelier, de jeune seigneur, de seigneur sous la dépendance d'un autre, de cadet de famille. Le petit Jehan de Saintré, p. 2, c. 1; les Fabliaux de Barbazan, édit. de Méon, t. 3, p. 39; le Trésor des chartes, ordonnance de Philippe-le-Bel, décembre 1307, vous fourniront à ce sujet

quelques-uns des renseignements que vous pourriez désirer.

7°. V. 5066. « *Manois* veut dire *à l'instant*, de » même que desmanois. »

Je le sais. Cela n'empêche pas qu'il ne faille lire ou *des-manois*, ou mieux encore *desmanois*, ainsi que vous le faites ordinairement.

8°. V. 5589. « Éditeur *fidèle* avant tout, je me » garderai bien de changer une rime que donne » un manuscrit unique, quand je *connois* les *li-* » *bertés* que prenoient, à cet égard, nos trouvè- » res, quand je sais que cette façon de rimer est » *usitée dans leurs poëmes*, et qu'elle est de celles » que l'on range parmi les *assonances féminines*, » telles que ces deux vers du *Roman d'Ogier le* » *Danois* :

> Il fist escrire et ses briès et ses chartes,
> Si les envoie par trestotes ses marces.

» Voilà ce que ne savoit *assurément* pas M. Promp- » sault *avant de l'avoir lu ici*. »

Le verbe *s'embacte* qui rime ici avec le verbe *sache*, rime plus bas avec le même mot, et là au lieu d'*embacte* il y a *embache*, ce qui m'a donné lieu de dire non pas qu'il falloit lire *embache*, mais que « la rime demanderoit cette lecture, con- » formément aux vers 6034 et 6035. »

La rime par *assonance* se rencontre très rare-

ment dans les poëtes qui méritoient alors quelque considération. On l'appeloit *rime rurale* ou *rime de goret*, ou *rime de boute-chouque*.

Voici comment en parlent nos plus anciennes poëtiques : « De rigme en goret et plusieurs autres » menues tailles ne font les rhétoriciens quelque » estime, pour ce qu'elles sont *vicieuses* et *condem-* » *nables*. Mais qui voult practiquer la science » choisisse plaisans équivoques, termes léonismes, » et laisse les *bergières* des champs user de leur » rhétorique rurale. » (*Croy.*)

« Une autre fort basse rithme, que l'on appelle » rithme de goret ou de boutechouque, qui garde » mesure en syllabes, mais en la rithme a peu ou » point de convenance, laquelle n'est approuvée » que entre *ruraulx* et *ignorans* qui en font les » dicts pour aller à la moustarde. » (*Fabri.*)

9°. V. 6492. « Il prétend qu'on lit ce vers 6492 » comme suit dans le *ms.* :

Et si me moustrés grant amour.

» Mais son *inconcevable étourderie*, aussi inexcu- » sable ici qu'un mensonge, saute aux yeux. »

M. Crapelet ! et les *Chansons du Châtelain de Coucy*, et vos *Dictons* ! Ne crions pas si fort, on pourroit nous entendre. Vous déclarez que ce vers n'est pas dans le manuscrit. Je vous crois sur

parole ; mais ce vers est imparfait. Après avoir écrit d'avance dans mes notes sa correction présumée (1), il me sera arrivé de le confondre avec l suivant en faisant la vérification sur le manuscrit. C'est une confusion dont je me reconnois coupable. Mais cela empêchera-t-il qu'il ne manque un pied au vers du poëme?

Moult me moustrés grant amour.

Cela vous excusera-t-il de ne pas en avoir fait la remarque vous-même?

Ici se termine la longue série des *méfaits littéraires qui resteront à ma charge,* comme on le présume bien. Passons aux *méfaits typographiques* (2) : ceux-là devroient rester, du moins en partie, à *la charge* de l'imprimeur. M. Crapelet ne le

(1) M. Crapelet s'est imaginé que j'avois malicieusement pris ses publications l'une après l'autre et que je m'étois donné la peine de les collationner vers pour vers avec leurs *Ms*. Ce travail, j'aurois pu le faire. Il en seroit résulté un bien plus grand nombre de rectifications, et de celles précisément dont le blâme auroit pesé directement sur l'éditeur, ainsi que le prouvent mes notes sur les *Dictons;* mais je ne l'ai pas fait, et cela pour deux raisons: la première, parce que je n'avois pas le dessein de prendre M. Crapelet à partie; la seconde, parce que mes occupations ne me le permettoient pas. J'ai donc lu dans mon cabinet chacun des ouvrages de sa *Collection,* et c'est là que j'ai recueilli mes notes, lesquelles j'ai collationnées ensuite avec les *Ms*.

(2) Villonie, p. 2.

veut pas. Je lui dirois que j'ai pu, à tort ou à raison, me dispenser de reproduire une orthographe que je croyois défectueuse et dont je ne voulois pas m'occuper; que les vers où se trouvent les mots dont j'ai indiqué la correction comme nécessaire, n'ont rien de commun avec mes corrections elles-mêmes; qu'il change volontairement et sciemment le terrain, afin de me mettre sous un feu que je ne suis pas obligé de subir; que d'ailleurs plusieurs de ces prétendues altérations ne sont autre chose que des corrections dont il ne s'est pas aperçu (1), M. Crapelet ne voudroit pas m'écouter. Pour en avoir plus tôt fini avec lui, j'accepte ses conditions telles qu'il me les offre; si elles sont dures, tant pis pour lui. Parlez, M. Crapelet.

« Ceci est un exemple de la plus notable incurie » qui se soit jamais rencontrée dans un livre, ou » de la plus insigne *mauvaise foi de son auteur.* » Qu'il vous plaise, *outrecuidant* et *malencontreux* » *éditeur, d'altérer, changer, dénaturer, falsifier* » *même le texte d'un manuscrit* (2), à vous la » peine, à vous le blâme! Mais le texte imprimé, que » vous rapportez pour l'amender, seroit-il aussi infor- » me qu'il soit possible de l'imaginer, doit être sacré

(1) Entr'autres celles de *manière*, p. 2; de *empéechie*, p. 4; de *mès*, p. 8, etc.

(2) Je me suis permis de souligner les mots sur lesquels je voulois que l'attention du lecteur se portât de préférence.

» pour vous, pour tous; et en le reproduisant pour
» l'accusation, vous n'avez pas le droit d'y changer
» *une seule lettre, une seule ponctuation*, un seul
» accent; car les accents ont de la valeur lorsqu'on
» les applique aux mots du vieux françois, et *vous*
» *vous en êtes fait plusieurs fois une arme* contre
» mon texte, *selon votre besoin!*

» Quoique je sois plus disposé que personne peut-
» être à faire une large part d'indulgence aux fautes
» typographiques, il m'est impossible d'attribuer à
» l'imprimeur, dans cette circonstance, les fautes
» nombreuses qui se trouvent dans les vers rapportés
» par l'abbé Prompsault. C'est dans une impression
» de cette nature que toute la responsabilité typogra-
» phique pèse sur l'éditeur, qui doit avoir *sous les*
» *yeux le texte qu'il cite, le suivre lettre à lettre*, afin
» de donner à ses citations la *correction la plus ri-*
» *goureuse*. Eh! *quel degré de confiance accordera-*
» *t-on jamais aux publications futures de M. l'abbé*,
» reconnu incapable (*si ce n'est que de l'incapa-*
» *cité*) de lire et corriger une *épreuve*, même d'a-
» près un texte imprimé? »

Quelle sévérité, M. Crapelet! Mais peu importe; j'ai promis d'accepter vos conditions, je ne reculerai pas. Veuillez bien m'écouter à présent.

Sur cent-soixante-quatorze vers qui sont cités dans mon errata, vous signalez trente-sept incorrections dont quatorze ont dû vous paroître des

fautes d'impression, neuf accents omis ou déplacés, six virgules, autant de majuscules, une cédille et un trait d'union. C'est environ une incorrection sur cinq vers. Je conviens que c'est beaucoup, mais enfin je ne m'attendois pas à cette guerre ; ma profession n'est pas celle d'*imprimeur*, et les presses dont on s'est servi ne pouvoient pas être indéfiniment à ma disposition.

Vous, Monsieur, vous avez cité de mon Errata ou de mon Discours trente-trois vers, cinq lignes et un certain nombre de notes très courtes représentées par vingt-neuf lignes, soit, en tout, soixante-sept lignes sur lesquelles j'ai rencontré une faute de ponctuation et vingt-quatre mots entiers infidèlement reproduits (1) ; or, d'après votre méthode, ces vingt-quatre mots forment un total de quatre-vingt-quinze incorrections, sans parler des fautes typographiques qui sont en dehors de vos citations (2).

(1) En voici le relevé : Geoffroi, p. 8. Heaumes, p. 10. Suy, p. 18. S'embate, p. 20. Sires s'en, p. 21. Li sires revint, p. 21. Revint li *sires* en sa maison, p. 22. Mille, *ib.* Des *intentions* de l'éditeur du roman du châtelain de Coucy, p. 23.

(2) Je préviens qu'il en est des fautes suivantes comme des incorrections dont se compose mon errata. Je ne les ai point cherchées ; elles se sont présentées d'elles-mêmes, ce qui donne lieu de présumer qu'une attention plus sévère pourroit en signaler d'autres. Avertissement, p. 1. « p. 39 de son édition » lisez : 349 ; *ib.*, p. 4. « Du *fils* et du saint esperit. » Lisez : Gl-

Ainsi, monsieur, le rapport entre vous et mon imprimeur est de 2 à 7 (1), à peu de chose près; entre nous deux, il reste le même qu'il étoit auparavant; c'est dire que vous possédez, sur la langue des trouvères, sur leur poésie et sur la littérature du moyen-âge, des connoissances bien différentes de celles que j'ai péniblement acquises, cependant je n'en suis pas jaloux.

Il ne m'est pas possible de terminer cette lettre, quelque longue qu'elle soit, sans vous remercier de l'attention obligeante que vous avez eue d'annoncer mon édition des œuvres de Villon.

Elle est, je le sais fort bien, précédée d'un long mémoire et surchargée de notes et de variantes, choses qui ne doivent pas être de votre goût. Vous avez lu tout cela! quelle complaisance! N'avez-vous pas trouvé que je vous avois fait par avance la partie extrêmement belle? Pourquoi ne l'avez-vous pas

Villonie, p. 12, « brochure de 150 pages. » Lisez: 155; p. 19. « Et le *fidèle Prompsault* rapporte, etc. » M. Crapelet seul peut nous donner la correction de cette phrase que ses garçons d'imprimerie ont rendue plus malhonnête que les autres.

(1) M. Crapelet est tout à la fois imprimeur et paléographe. Il y a huit ou dix ans qu'il imprime des ouvrages de cette nature, tandis que le mien est le premier, je crois, qui soit sorti des presses de M. Moquet. Il n'y a à proprement parler que cinq ou six fautes typographiques qui résisteraient à une discussion sérieuse, même en adoptant les principes si sévères de M. Crapelet.

acceptée? Vous vous raviserez peut-être. En ce cas ayez soin, je vous prie, 1° de ne pas me confondre avec mon imprimeur, car il me paroît que ma responsabilité finit là où la sienne commence; 2° de ne pas m'attribuer plus d'honneur que je n'en mérite (1); 3° de choisir vos armes (2) avec plus de discernement que vous ne l'avez fait, et de bien mesu-

(1) Il ne me souvient pas d'avoir jamais *expliqué* le *jargon* de Villon. Si j'ai *allongé* ou *raccourci* des vers, c'est en corrigeant le texte de Marot par celui des manuscrits dont il n'avoit pas soupçonné l'existence. (*Voyez* œuv. de Villon, p. 58 et p. 349.)

(2) M. Crapelet, toujours malheureux dans le choix de ses récriminations, cite les vers suivants de mon édition de Villon :

. . . . . Au nom du père,
Du fils et du saint-esperit,
Et de la glorieuse mère
Par qui, grace, riens ne périt.

J'ai commenté ainsi le dernier de ces vers: « Qui ne permet » pas, ce dont nous devons la remercier, que le pécheur pé- » risse. » Il appelle cela une *interprétation lourde et inexacte*, et il lui substitue celle-ci : *Par la grâce de laquelle nul ne périt.*

M. Crapelet a sans doute oublié son catéchisme, et il pense que Villon, *escollier* de la Sorbonne, ne se le rappeloit pas mieux que lui. Marie n'est ni la source, ni la dispensatrice de la grâce. Penser et dire le contraire est une hérésie, ou en d'autres termes, une absurdité en matière de religion. Si je voulois traduire littéralement le vers que j'ai paraphrasé, je dirois: « Par qui, heu- » reusement, rien ne périt. » Soit ironie, soit piété, ce vers exprime la croyance du siècle et celle de la religion.

rer vos coups : à ces conditions je serai toujours là pour vous répondre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre serviteur très-humble
et très-respectueux,

L'abbé J.-H.-R. PROMPSAULT.

Paris, le 3 septembre 1835 (1).

(1) Je n'ai connu la *Villonie littéraire* de M. Crapelet que le 25 du mois d'août. Mes occupations ne m'ont pas laissé la liberté de lui répondre avant le 3 septembre.

4

DISCOURS

SUR

LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES

DU MOYEN-AGE.

EN VENTE,

Chez le même Éditeur :

OEUVRES DE MAITRE F. VILLON, corrigées et augmentées d'après plusieurs manuscrits qui n'étoient pas connus, précédées d'un mémoire, accompagnées de variantes; par J.-H.-R. Prompsault, 1 vol. in-8°. 5 fr.

DERNIÈRES PAROLES, poésies, 1 vol. in-8°. 6 fr. 50 c.

SONNETS, par Emile Péchant, 1 vol. gr. in-18. 3 fr.

LES JEUNES FILLES, mystères, par P. Chevalier, 1 vol. gr. in-18. 3 fr.

SOUS PRESSE,

Pour paraître incessamment :

GÉOGRAPHIE

DES

GÉOGRAPHIES,

OU COURS COMPLET DE GÉOGRAPHIE

DES DIFFÉRENTS AGES;

PAR J. F. QUEYRAS.

4

DISCOURS

SUR

LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES DU MOYEN-AGE,

SUIVI

D'UN ERRATA

COMPRENANT PRÈS DE 2,000 CORRECTIONS OU RECTIFICATIONS A FAIRE DANS LA COLLECTION DES MONUMENTS DE L'HISTOIRE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇOISE PUBLIÉE PAR CRAPELET;

PAR L'ABBÉ

J.-H.-R. PROMPSAULT.

Tiré à un plus petit nombre d'exemplaires que la collection de M. Crapelet.

PARIS,

ÉBRARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES MATHURINS-ST.-JACQUES, 24.

SYLVESTRE, RUE DES BONS-ENFANTS, 30.

1835.

IMPRIMERIE DE MOQUET ET Cie., rue de la Harpe, 90.

DISCOURS

SUR

LES PUBLICATIONS LITTÉRAIRES

DU MOYEN-AGE.

Personne n'applaudit, avec une reconnoissance plus sincère que la mienne, au zèle des hommes laborieux qui ont le courage de dévorer la poussière des manuscrits où sont ensevelis les restes de notre vieille littérature, afin d'exhumer, en quelque sorte, ce qui mérite d'être connu et de nous en procurer la jouissance. Je sais qu'un pareil dévouement, lors même qu'il n'auroit pas un résultat aussi satisfaisant qu'on pourroit le désirer, mérite des éloges et des encouragements. Je le déclare ici, afin que le lecteur, sachant d'avance dans quel esprit sont faites les réflexions qui vont suivre, ne me prête pas des sentiments qui sont tout-à-fait en dehors de mes habitudes.

J'estime en particulier et je respecte tous ceux qui se livrent à des recherches paléographiques. Dans le nombre il en est plusieurs que je reconnois volontiers pour mes maîtres. Je crois qu'ils sont tous animés du désir de se rendre utiles, et je leur suppose à tous assez d'érudition, de patience et de goût pour le réaliser. Mais il pourroit se rencontrer que des jeunes gens, avides de célébrité, se jetassent inconsidérément dans la carrière, fissent de vains efforts pour arriver au but, et ne parvinssent, après des essais infructueux, qu'à embarrasser ceux qui voudroient courir avec eux ; c'est pour ceux-là que j'écris.

Ayant besoin de justifier mes réflexions par des exemples, et ne voulant nuire à aucune des entreprises qui se poursuivent, en ce moment, avec beaucoup d'activité, je me suis vu dans la nécessité de révéler quelques-uns des défauts que j'ai aperçus dans les ouvrages de ceux qui ne travaillent plus, et en particulier dans la *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue françoise*, tout récemment terminée.

M. Crapelet lui-même ne peut pas me savoir mauvais gré d'avoir lu trop attentivement un recueil qui, sous le rapport typographique, ne laisse rien à désirer. S'il arrivoit que trop sensible au désagrément de me voir signaler des défectuosités là où il lui étoit cependant bien permis de ne pas en soupçonner, il se crût obligé d'ouvrir la bouche et de

me maudire; pour toute réponse, je le prierois de vouloir bien consulter le volumineux *errata* dont ce discours est accompagné. Il verra sans peine que j'aurois pu dire des choses plus désobligeantes, et il me saura gré d'avoir fait, en ami, la critique d'une entreprise dont il n'aura peut-être pas voulu décliner la responsabilité, et qui, malgré ses défauts, lui a bien certainement acquis des droits à la reconnoissance de tous les gens de lettres.

Parmi les réflexions qui m'ont été suggérées par la lecture des manuscrits et des différentes publications que j'ai été dans le cas de lire ou de consulter, il en est qui regardent plus particulièrement le paléographe éditeur; j'ai cru devoir les réunir, et, comme elles sont de nature à faire connoître les qualités qu'il est indispensable d'acquérir lorsqu'on veut lire correctement les manuscrits françois, j'en ai formé la première partie de ce discours. Je m'occuperai, dans la seconde, des publications elles-mêmes qui, pour être utiles au public, ont besoin d'être faites avec discernement et accompagnées de quelques éclaircissements devenus indispensables de nos jours.

PREMIÈRE PARTIE.

—

Un paléographe ne doit se rendre éditeur d'un ouvrage françois, composé et écrit au moyen-âge, qu'autant qu'il est en état de lire avec intelligence les manuscrits qui nous l'ont conservé; car il faut qu'il soit en état ou de préparer lui-même son travail, ou de s'assurer, par ses propres yeux, qu'il a été préparé d'une manière convenable par ceux à qui il l'avoit confié : faute de quoi, il s'exposera inévitablement aux risques d'être accusé d'ignorance et convaincu d'infidélité (1). Ceux qui n'ont des manuscrits qu'une connoissance superficielle croiront peut-être que je demande peu de chose : ils auront tort.

(1) C'est à quoi se sont déjà exposés plusieurs éditeurs et entre autres celui du *roman du châtelain de Coucy et de la dame du Fayel.* Le manuscrit original est chargé de fautes qui appartiennent visiblement au copiste. Il renferme plusieurs lacunes. Deux chansons entières y ont été omises. L'éditeur ne s'est aperçu d'aucune de ces imperfections, et à juger de ses intentions par la manière dont il a fait son travail, on seroit autorisé à croire qu'il s'étoit proposé d'en augmenter le nombre et de rendre ainsi la lecture de ce roman plus désagréable.

Si de nombreux exemples n'étoient là, pour prouver, au besoin, que des hommes, fort habiles d'ailleurs (1), n'ont pas su lire les *Romans* (2) qu'ils faisoient imprimer, je lui montrerois tout de même, pourvu qu'il eût la complaisance de m'écouter, que, s'il est permis à toute personne intelligente d'entreprendre avec quelque succès la lecture des chartes et des manuscrits françois (3), il n'en est pas moins vrai qu'une longue habitude, jointe à l'intelligence

---

(1) Il est facile de s'apercevoir que nos vieux coutumiers, le coutumier général, le nouveau coutumier général, les ordonnances des rois de France, quoique publiés par des légistes fort estimables, sont chargés de mots mal lus et quelquefois entièrement défigurés.

L'histoire de saint Louis, à laquelle Mélot, l'abbé Sallier et Capperonnier ont travaillé, celle de l'empire de Constantinople donnée par Du Cange, et celle de saint Louis par le même, ne sont pas exemptes des mêmes défauts.

Le P. Mabillon n'a fait imprimer qu'un seul fragment des sermons françois de saint Bernard, et les dix premières lignes de cet extrait contiennent 17 fautes de lecture.

(2) On donnoit en France le nom de *roman* au latin corrompu que parloient alors plusieurs peuples de l'Europe. *Romancer* ou *enromancer*, c'étoit mettre du latin pur en *roman*. De là vient qu'on appela *roman* ces sortes de traductions, et ensuite les compositions mêmes qui étoient écrites en *roman*.

(3) Ce que nous disons des manuscrits françois convient à fort peu de chose près aux manuscrits latins. Si nous les mettons, en apparence, hors de nos observations, c'est parce que les paléographes étant, pour l'ordinaire, plus familiarisés avec le latin qu'avec le roman, ils se trouvent par là même moins exposés à commettre des erreurs en le lisant.

des mots et à des connoissances spéciales, peut seule procurer l'avantage de la faire correctement; et voici pourquoi.

L'alphabet, à l'époque dont nous parlons, représentoit, avec deux lettres de moins, le même nombre de voix et d'articulations qu'il représente aujourd'hui ; de telle sorte qu'on pourroit dire avec le peuple, que les *i* étoient alors des *j* et les *u* des *v* : l'aspiration que le lecteur donnoit à l'une ou à l'autre de ces lettres, selon le mot où il les rencontroit, changeoit leur articulation naturelle et formoit une prononciation équivalente à celle que nous avons attachée au *j* et au *v* (1).

D'un autre côté, pour gagner du temps et économiser du parchemin, les copistes avoient ajouté à leur alphabet un certain nombre de signes qui, placés soit au-dessus, soit au-dessous, soit à la fin du mot, annonçoient au lecteur ou la suppression d'une lettre, ou celle d'une syllabe entière.

Ces abréviations, dont l'usage avoit déterminé la

---

(1) Nous n'avons eu qu'à déterminer la valeur du *j* et du *v*. Ces deux lettres se rencontrent fréquemment dans les manuscrits les plus corrects et les mieux écrits du XIIe siècle comme variation arbitraire de l'*i* et de l'*u*.

Quand il se rencontroit, soit dans le corps, soit à la fin du mot, deux *i* de suite, on allongeoit assez ordinairement le dernier. De là est venu le double *i* françois qu'on a eu tort de confondre avec l'*i* grec, sa valeur étant tout-à-fait différente.

forme, n'admettoient d'autres variations que celles qui étoient occasionnées par l'inaptitude, ou par le peu de soin du copiste. Mais chacune d'elles avoit une valeur complexe; de manière qu'après avoir annoncé dans un endroit la suppression d'une lettre ou d'une voyelle, ou d'une syllabe, elle pouvoit fort bien désigner ailleurs une suppression toute différente. Son appréciation étoit laissée à la sagacité du lecteur qui du reste ne pouvoit nullement être mise en défaut, attendu que toutes les abréviations comprises sous un même signe, avoient entre elles des rapports sensibles de prononciation ou de resonnance, et que la connoissance qu'il avoit des mots ne lui permettoit pas de se méprendre dans le choix des lettres ou des syllabes dont il devoit les composer. Lorsque la suppression portoit sur l'un de ces mots qui, se reproduisant moins souvent, auroit pu ne lui être pas familier, le signe particulier de l'abréviation étoit ordinairement remplacé par la voyelle même qui caractérisoit la syllabe supprimée (1).

---

(1) Ce que nous disons ici des abréviations qui se rencontrent dans les manuscrits ordinaires, doit faire comprendre combien l'étude en seroit simple, si elle étoit bien dirigée.

Un archiviste plus patient qu'éclairé s'est donné autrefois la peine de recueillir dans un vol in-4° toutes les abréviations qu'il avoit rencontrées dans les chartes et dans les manuscrits qu'il avoit lus. Ce travail, qui n'est rien moins que complet, est,

Une autre espèce d'abréviation, fort commune dans l'écriture ronde, consistoit à faire servir le même trait de plume à la formation de deux lettres différentes, ce qui mettoit quelquefois le copiste dans la nécessité de donner à ses caractères une conformation vicieuse. Il le faisoit sans scrupule ; car, dans ces siècles reculés, les manuscrits n'étant guère lus que par ceux qui les écrivoient, ou par un petit nombre d'hommes lettrés dont l'œil exercé ne pouvoit être ni égaré, ni arrêté par de pareilles agglomérations, on trouvoit sans doute naturel ce qui nous paroît bizarre, et l'on étoit bien loin de soupçonner qu'on pût jamais être embarrassé dans une lecture qui se faisoit alors avec beaucoup de facilité.

C'est à cette disposition des lecteurs qu'il faut attribuer le peu de soin que les meilleurs copistes ont mis à distinguer les uns des autres quelques-uns de leurs caractères. Dans plusieurs manuscrits, qui d'ailleurs sont fort beaux, les *c* et les *t*, les *u* et les *n*, les *in* et les *m*, les *g* et les *q*, se présentent sous une forme tellement identique, que je ne crois pas qu'il ait jamais été possible de les reconnoître à leur conformation. Les éditions modernes, de même que les anciennes, sont remplies des erreurs

---

je crois, ce que l'on peut mettre de plus inutile entre les mains d'un jeune paléographe.

que cette confusion a occasionnées, et je ne serois nullement surpris qu'elle eût contribué, pour le moins autant que la prononciation, aux substitutions qui ont eu lieu dans les mots de notre langue où le *c* étymologique, religieusement conservé par nos premiers *romanciers*, a été remplacé par un *t*.

Il doit être bien entendu que les difficultés dont nous parlons deviennent plus ou moins embarrassantes, selon que le manuscrit a été écrit par une main plus ou moins exercée, et se trouve aujourd'hui dans un état de conservation plus ou moins parfait. Or, en supposant que le paléographe éditeur ait, comme cela se pratique, l'attention de choisir parmi les manuscrits où se rencontre le texte qu'il veut faire imprimer, non pas le plus correct, mais celui dont la lecture est plus commode, il faudra toujours qu'il sache substituer à propos des *j* et des *v* aux *i* et aux *u* aspirés, remplir les abréviations d'une manière convenable, distinguer les lettres doubles, et reconnoître celles dont la conformation est vicieuse. Comment remplira-t-il une tâche pareille ?

Si les mots dont se servoit le *romancier* n'avoient fait que vieillir, ou si chacun de ceux qui n'existent plus avoit, en se retirant, laissé des traces de son passage, si l'orthographe avoit toujours été constante et uniforme, si la prononciation n'avoit pas suivi la langue et partagé avec elle les différen-

tes modifications qui l'ont mise dans l'état où le siècle de Louis XIV nous l'a montrée, tout homme intelligent et laborieux pourroit, avec un peu d'attention et beaucoup de patience (1), lire correctement les plus anciens manuscrits françois. Mais il n'en est pas ainsi. La langue romane est, sous plusieurs rapports, une langue morte. Ses mots ont fait plus que de vieillir : un grand nombre d'entre eux n'existent plus et n'ont laissé aucune trace sensible de leur existence, soumise à des influences dont il est facile de reconnoître l'effet, leur forme a été plusieurs fois modifiée et l'ignorance des copistes lui a bien souvent donné un aspect rude et sauvage qu'elle ne devoit pas avoir. Leur prononciation, rapide et fort douce dans l'origine (2), a été soumise aux mêmes variations. On s'est si peu occupé de la connoître et elle me paroît tellement différente de ce qu'on la supposeroit au premier abord, que je crois pouvoir dire, sans blesser la vanité de personne, que le commun des paléographes l'ignore

---

(1) L'*Histoire de la Passion,* d'Olivier Maillard, prouve qu'il faudroit à un éditeur l'une et l'autre de ces qualités pour lire correctement et d'une manière uniforme le françois qui n'a fait que vieillir.

(2) On peut en juger par la formation des mots. D'*aperire*, on avoit fait : aüvréir ; de *sequi*, séüir ; de *seculum*, secle ; de *proximus*, proïsme ; de *facit*, faït ; de *fecit*, féist ; de *faciebat*, fesoiët, etc.

complètement, et que les plus érudits ne sont peut-être pas encore parvenus à en obtenir une connoissance parfaite. Comment sortira de ce labyrinthe obscur celui que l'expérience, la connoissance des mots et de nombreuses observations ne mettront pas sur la voie ?

Deux ou trois exemples feront ressortir l'embarras d'une pareille position.

Il rencontre le mot *aiue* dans un manuscrit françois. Ce mot a été lu et orthographié de trois manières différentes : *aiüe*, *aive*, *ajue*. De ces trois lectures il ne peut y en avoir qu'une seule de naturelle. Laquelle est-ce ? comment la reconnoîtra-t-il ? Voilà précisément où est la difficulté.

S'il est assuré que l'auteur dont il lit les œuvres faisoit venir ce mot d'*adjuvamen*, il faudra qu'il déclare vicieuses les trois lectures déjà reçues et qu'il en établisse une quatrième, *ajüe*. C'est en effet celle qui est indiquée dans plusieurs manuscrits.

Mais *aiue* peut quelquefois aussi avoir été employé dans le sens d'*adjutorium*. En ce cas, il lui sera loisible de lire *aive* ou *ajue*, mais jamais *aiüe*.

Dans le roman de Partonopeus, le poëte, parlant de l'impression que fit sur son héros la couleur du cheval qu'il rencontra à la porte du palais enchanté, dit :

Mais tant est noirs qu'il le *soscent*.
(V. 1611.)

L'éditeur, qui probablement ne connoissoit pas ce genre d'abréviation, a pris l'*i* suscrit pour une correction; il a lu *soscient*; mais de si bonne foi qu'il a composé un article tout exprès dans son glossaire, pour un verbe qu'il venoit lui-même de créer. Il falloit *soscrient*.

Il y a dans les poésies de Charles d'Orléans, imprimées à Grenoble :

> Les fais des amoureux sont tieux,
> Tousjours vont en *assoubeinant*.
> (P. 91. — V. 9.)

L'éditeur auroit dû lire *assoubtivant*.

Ces exemples, qu'il seroit facile de multiplier, suffisent pour faire comprendre combien les difficultés que présente par elle-même l'écriture du moyen-âge, rendent difficile la lecture des mots que l'éditeur ne connoît pas et dont quelquefois il ne soupçonne même pas l'existence.

Mais ces difficultés ne se présentent pas seules dans les manuscrits anciens. Celles dont je vais parler sont, à mon avis, beaucoup plus embarrassantes.

Prenez au hasard le premier livre moderne qui vous tombera sous la main; ôtez les points, les virgules, les apostrophes, les accents et tous les autres signes orthographiques auxquels nous sommes habitués; jetez çà et là avec profusion et

sans ordre les majuscules ; unissez la plupart des articles, des prépositions, des particules, aux mots qui les suivent, de manière à n'en former qu'un seul tout ; faites-en de même pour les pronoms et pour plusieurs adjectifs ; retranchez ailleurs la première ou la dernière syllabe d'un mot, soit pour l'écrire séparément, soit pour la joindre à un autre mot ; supprimez des expressions, des phrases, des paragraphes entiers ; ajoutez quelques mots ; défigurez-en d'autres ; et remettez le livre ainsi mutilé, ainsi défiguré, à un homme peu familiarisé avec la langue françoise ; pensez-vous qu'il lui soit jamais possible, avec le temps seul et la patience, quelque intelligent que nous le supposions, de vous en faire une copie correcte ? Tel est cependant l'état dans lequel le paléographe-éditeur rencontrera un nombre assez considérable de manuscrits.

L'orthographe connue au douzième siècle, ainsi que le prouve le précieux manuscrit des sermons françois de saint Bernard, parut sans doute trop assujettissante aux copistes qui jugèrent plus commode de ne pas s'en servir, et je conviens que leur marche fut, en effet, plus libre et par conséquent plus rapide que s'ils l'avoient traînée avec eux. D'ailleurs, pour orthographier un ouvrage, il sera toujours nécessaire de le comprendre, et parmi les copistes il y en avoit beaucoup qui manquoient d'instruction, et encore plus qui ne vouloient pas se donner la peine de réfléchir.

Leur plume alloit donc, à la garde de Dieu, jetant çà et là quelques points, sans ordre et quelquefois sans discernement, habillant les mots tantôt d'une façon et tantôt d'une autre (1), les unissant ou les séparant sans scrupule, et laissant au lecteur le soin de reconnoître et de mettre en ordre les phrases qu'elle reproduisoit. C'est ainsi qu'on lit dans le manuscrit du combat des *trente Bretons contre trente Anglois*, dont l'éditeur a eu soin de conserver tous les défauts :

> Je croy bien *amentente* que tu es défalu.
> (P. 18. — V. 4.)

> Ly un estoit *un* chesp et ly *aultre* ferré,
> Ly *autre* egresillons et ly *aultere* en célé.
> (P. 53. — V. 19.)

Entente, dans le premier vers, renferme trois mots : *à m'entente*. *Egresillons*, dans le troisième, en renferme deux : *es* et *gresillons*. *Autre*, répété trois fois en deux vers, est écrit de trois manières

---

(1) Dans la fable du Loup et de l'Agneau, qu'on trouve dans les *poésies* de Marie de France publiées par Roquefort, le nom de l'agneau se rencontre sous les sept orthographes suivantes : *aignel*, *aignaus*, *aïgnez*, *aigneles*, *aigneax*, *aingniel*, *engniel*. Celui du loup n'en a que cinq : *leu*, *lox*, *luz*, *lus*, *lous*. Dans celle du Corbeau et du Renard, le renard est appelé : *werpilz*, *vorpilx*, *gorpix*, *houpix*.

différentes dans le manuscrit. *Un* tient la place de la préposition *em* que le copiste avait mal lue.

Ce désordre dut par la suite occasionner des méprises d'autant plus nombreuses que, l'articulation des mots devenant de jour en jour plus rapide, il arriva enfin que la plupart de ceux où se rencontroient plusieurs voyelles placées immédiatement l'une à côté de l'autre, tels que : *reine, veue, beneie,* etc., qui se prononçoient : ré-i-ne, vé-u-e, bé-né-i-e, etc., comme l'exige la mesure des vers dans les plus anciennes poésies, et comme l'indiquent d'une manière positive plusieurs manuscrits, perdirent une de leurs syllabes par la contraction des voyelles qui avoient eu d'abord une prononciation distincte (1).

Je suis donc persuadé que pour retrouver la mesure dans un vers où se rencontroient des mots dont la prononciation avoit été abréviée, on prenoit quelquefois la liberté d'y introduire des syllabes surnuméraires ou d'y faire des substitutions de mots qui n'étoient pas toujours heureuses. Cependant la majeure partie des altérations, des substitutions et des lacunes doit être attribuée à l'ignorance du copiste, ou à l'infidélité de la mémoire

(1) Les imparfaits avoient d'abord conservé dans la prononciation les deux syllabes de la terminaison latine. On écrivoit *fesoient*, et on prononçoit *fes-oi-ent*.

qui le secondoit dans son travail. Car la mémoire étoit souvent la seule bibliothèque où on eût conservé le *fabel* ou le *roman* qu'il cherchoit. C'étoit à elle qu'il demandoit ce qu'il vouloit transcrire ; c'étoit sous son inspiration qu'il travailloit ; de là les nombreuses lacunes qui existent dans le seul manuscrit qui nous reste du *Roman du châtelain de Coucy*, dont deux entre autres comprennent chacune une chanson toute entière. De là les altérations innombrables dont est chargée la seule copie complète que nous ayons des poésies d'Eustache-des-Champs ; on pourra par la suivante apprécier le savoir du copiste et l'intelligence de l'éditeur.

Par *un livres* que l'on doit avoir chier
Dont nommez est Charles li jeunes roys, etc.

La véritable lecture ne peut être que celle-ci :

Par *sept lettres* que l'on doit avoir chier, etc.

Le nombre sept étoit probablement écrit en chiffres romains, *VII ;* le copiste, ayant lu *un*, se crut obligé de remplacer l'*i* et les deux *t* du mot suivant par un *e* et un *u* aspiré, et rendit de cette manière absurde le vers qu'il vouloit corriger.

Le moyen le plus simple et le plus sûr en même

temps de rendre à un texte ainsi altéré, corrompu, défiguré, sa véritable lecture, sa pureté originelle, ce seroit, quand on peut le trouver dans plusieurs manuscrits, de choisir celui qui paroît le plus correct et de s'aider des autres, pour reformer les vers ou les phrases défectueuses qu'il renferme. Il est rare de rencontrer deux copies où le même texte soit identiquement reproduit, et il est encore plus rare d'en trouver deux où il soit fautif au même endroit. Quand le manuscrit est unique, il faut alors que, à la connoissance des mots, l'éditeur joigne celle des choses. Il ne lui suffit plus d'être lecteur, il faut qu'il devienne lecteur intelligent : qualité qui suppose la connoissance des mœurs et des usages alors reçus, celle des différents genres de littérature connus, et celle des règles que suivoit la langue dans sa formation et dans ses développements.

L'éditeur du *Pas d'armes de la Bergère*, qui avoit l'avantage de faire imprimer un manuscrit aussi remarquable par sa correction que par la richesse de ses rimes, ne l'auroit pas rendu inintelligible dans le passage suivant, s'il avoit mieux connu les usages du temps où ce poème a été composé :

Et puis après Robert du Faÿ vint
Sur ung destrier grison, houssé de gris,
Déloqueté et *frappé*, *entre vingt*,
De blanc, etc. (V. 625.)

Pensant je ne sais à quoi, car il ne me paroît pas possible de donner la raison de ce qu'il a fait, il a écrit son troisième vers de cette manière :

De loquete et frappe entrevint.

Il n'auroit pas, en plusieurs endroits, corrompu la rime par une lecture vicieuse, s'il avoit su que, dans ce poëme, elle devoit nécessairement porter sur une résonnance parfaite.

L'éditeur des *poésies historiques et morales d'Eustache-des-Champs* se seroit aperçu qu'il manquoit des vers à quelques-unes des ballades, et il n'auroit pas confondu, comme il l'a fait, les *couples* régulières et uniformes dont se composoient alors les *lais*, s'il avoit mieux connu les règles auxquelles étoient assujetties les poésies qu'il avoit sous les yeux.

Celui du *roman du châtelain de Coucy* et celui du *roman de Partonopeus* auroient eu soin d'indiquer à leurs lecteurs les voyelles qu'il falloit articuler dans les syllabes où elles ne s'articulent plus, et le dernier n'auroit pas adopté un système d'orthographe qui est en opposition même avec les usages reçus, s'ils avoient mieux connu les règles de la prononciation et celles de la formation des particules et des mots composés (1).

---

(1) Voyez l'avis qui précède l'errata du roman de Partonopeus.

Celui du *combat des trente Bretons contre trente Anglois*, qui, laissant à ses lecteurs le soin de deviner toutes les abréviations qui étoient dans le manuscrit, a cru cependant devoir constamment en remplir une seule, auroit sans doute lu *messir'* au lieu de *messire*, s'il avoit mieux connu les règles de la mesure poétique, et le soin avec lequel on les observoit, même à cette époque.

Méon n'auroit peut-être vu, dans le *roman du Renard*, qu'un assemblage informe de plusieurs fabliaux composés par différents *trouvères*, et n'ayant entre eux d'autre rapport que celui d'être bizarrement mis à la suite les uns des autres par un copiste ignorant, s'il avoit pu s'apercevoir qu'il n'y avoit dans ce poème ni uniformité de style, ni unité d'action.

Il est donc nécessaire que le paléographe éditeur, dans la supposition même où il voudroit ne nous donner que des *textes*, possède des connoissances très-variées, d'abord afin qu'il puisse lire correctement le manuscrit qu'il a sous les yeux, et en second lieu afin qu'il puisse nous signaler les défectuosités qu'il y rencontre.

N'oubliez pas que je parle des productions littéraires du moyen-âge dont la plupart sont en vers, et dites-moi de quelle utilité peut réellement être une édition pareille à quelques-unes de celles que nous possédons ? Les romanciers métrifioient et rimoient pour l'ordinaire avec beaucoup de soin. Si la me-

sure dans leur vers est trop longue ou trop courte, si la rime est défectueuse, c'est une preuve que leur travail a perdu de sa régularité primitive en passant par les mains des copistes. Nous le donner dans cet état, ne point corriger, ne point signaler les altérations qui le défigurent, en accroître quelquefois le nombre, ce n'est certainement ni le moyen de nous faire connoître le poète, ni celui de nous donner une idée exacte de la littérature de son siècle. Et si, avec de pareilles éditions, on croit rendre aux lettres un service important, on se trompe.

Vous me présentez un poème mutilé, où je ne découvre ni rime, ni mesure, et vous me dites : voyez et jugez ; voilà un des chefs-d'œuvres de nos vieux siècles littéraires : vous abusez de ma confiance. Cette poésie que vous m'invitez à lire n'est pas plus celle du temps auquel vous la rapportez que celle du poète à qui vous l'attribuez. C'est tout simplement la vôtre (1). Présenté tel qu'il devroit être, ce poème n'auroit pas été plus intéressant peut-être, mais il auroit eu le mérite de caractériser une époque, celle où il a été composé, et de marquer avec précision les progrès de la langue et la marche de la littérature françoise ;

(1) Les manuscrits qu'on peut regarder comme originaux, c'est-à-dire écrits par l'auteur ou sous ses yeux, sont d'une correction et d'une pureté admirables. Tel est le *ms.* du *Pas d'armes de la Bergère.*

je l'aurois accepté avec reconnaissance. Tel qu'il est, il ne sert à rien, et sa médiocrité le rend difforme à mes yeux; je n'en veux pas.

Le tort que ces sortes de publications font à la littérature du moyen-âge est très-difficile à réparer. Ces longs et interminables récits, que je qualifierois peut-être mieux si je les appelois bavardage poétique, pouvoient être très-amusans pour nos pères dont la rustique simplicité étoit fort peu exigeante; mais à coup sûr ils seront toujours sinon ennuyeux, du moins insipides pour nous. Si les éditions qu'on en fait entrent dans toute autre bibliothèque que dans celle du savant, ce ne peut donc être qu'à titre de curiosité littéraire, d'où il résulte qu'une fois imprimés le plus grand nombre le seront pour long-temps, et quelques-uns, pour toujours.

La plus mauvaise excuse que puisse donner l'éditeur, c'est de dire qu'il s'est proposé de reproduire son manuscrit et rien de plus. Car ce n'est pas le texte de tel ou de tel manuscrit qu'il nous importe de connoître, c'est celui de l'auteur. Du reste, ce qui montre que les éditeurs dont je parle pensoient en ceci comme je pense moi-même, c'est qu'il n'en est aucun qui n'ait signalé quelques défauts, en très-petit nombre il est vrai; mais enfin ils en ont signalé : ils nous ont fait connoître ce qu'ils avoient remarqué de vicieux, et ce certificat de savoir qu'ils ont voulu se donner, devenu par le fait un certificat d'incapa-

cité, prouve qu'ils auroient corrigé le texte entier, s'ils avoient su le faire.

Avant de faire imprimer des manuscrits, que le paléographe, pour son honneur et pour notre utilité, se mette donc en état de les lire correctement. Quand il aura acquis les qualités nécessaires pour cela, il lui restera encore l'obligation de travailler avec discernement et de rendre ses éditions intelligibles pour le commun des lecteurs. Comme cette proposition ne me paroît pas de nature à être contestée, je m'occuperai de la développer plutôt que d'en fournir les preuves.

SECONDE PARTIE.

—

Il suffiroit au paléographe de faire imprimer des textes et de les faire imprimer correctement, pour remplir les devoirs qu'il s'est imposé en devenant éditeur, si tout ce qui a été écrit au moyen-âge étoit susceptible de voir le jour, si les mœurs et les usages de l'époque étoient bien connus des lecteurs ; si le langage de l'écrivain leur étoit familier ; mais si nous supposons au contraire qu'il y ait beaucoup d'inutilités dans les productions littéraires de cette époque, et que le commun des lecteurs ne puisse connoître ni les mœurs de ces temps reculés, ni un langage qui ne se parle plus, il faudra dès lors que toutes les publications de ce genre soient non seulement correctes, mais encore choisies, mais orthographiées et imprimées d'une manière convenable, mais accompagnées ou d'une version moderne, ou d'un glossaire, ou de notes, à quoi il faudra joindre, quand cela se pourra, un mémoire ou une dissertation. Je vais, dans cette seconde partie de mon discours, traiter de chacune de ces choses prises séparément.

Quoique la fécondité littéraire du moyen-âge n'ait rien eu de comparable avec celle de notre siècle, cependant comme les monuments qui nous en restent, comprennent tout ce qui, durant l'espace de cinq cents ans, avoit mérité d'être mis en écrit et soigneusement conservé dans les bibliothèques des particuliers, il en résulte que, malgré les pertes considérables occasionnées soit par les ravages des guerres civiles ou nationales, soit par le peu de cas que l'on faisoit d'un siècle à l'autre d'un manuscrit qu'on ne savoit plus lire et dont le style n'étoit plus reçu, le nombre en est encore considérable ; et nous pouvons dire avec vérité que nous sommes riches en ce genre de compositions. Vouloir faire tout imprimer seroit une entreprise qui rencontreroit des obstacles de plus d'une espèce, et qui d'ailleurs présenteroit dans ses résultats plus d'embarras que d'utilité.

La science à cette époque parloit encore latin. Elle se tenoit dans les cloîtres qui nous l'ont conservée et qui nous ont empêché ainsi de retomber dans la barbarie. La langue romane étoit la langue du vulgaire ignorant. Si les prédicateurs de l'évangile consentoient à la parler pour mettre les vérités de la religion à la portée de l'intelligence grossière de leurs auditeurs, ils consentoient rarement à l'écrire : au contraire, ils s'élevoient fortement contre les compositions en langue vulgaire et contre ceux qui en étoient les auteurs.

Frappés d'anathème, les *trouvères*, espèce de compositeurs ambulans qui alloient de château en château, amusant les châtelains oisifs, du récit ou du chant de leurs inventions trop souvent licencieuses (1), se vengeoient du clergé par des satires; mais ils ne purent jamais refaire leur réputation, et donner à leur profession un caractère honorable qu'elle ne pouvoit pas avoir. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et en se mettant au dessus des préjugés, que les *romanciers* proprement dits, après avoir commencé d'abord par *enromancer* les mauvais poèmes latins que le siècle de Charlemagne avoit laissés entre les mains de tout le monde, parvinrent enfin à composer eux-mêmes ce que nous appelons des *romans*, et à donner du crédit à notre langue méprisée, préparant de cette manière le siècle de François Ier.

Cet aperçu rapide étoit nécessaire. Il fera comprendre pourquoi jusqu'au XVe siècle les productions littéraires sont presque toutes marquées du même caractère de médiocrité; pourquoi, pendant trois ou quatre cents ans, elles portent l'empreinte de la première enfance de l'art avec son igno-

---

(1) Il est probable que le lecteur françois ne demandoit pas encore à *être respecté*; car non seulement on appeloit par leur nom les choses que la pudeur et l'honnêteté ont toujours défendu de nommer; mais on se permettoit encore de composer de petits poèmes dont elles faisoient elles seules le fond.

rance, moins sa naïve simplicité. Le goût demeuroit en quelque sorte stationnaire ; la langue seule marchoit. Les mots se corrompoient de jour en jour, et c'est à l'aide de cette corruption que le génie se préparoit lentement à former ce langage souple, coulant, clair, précis, que parlèrent les sublimes écrivains des siècles derniers, et que nous finirions bientôt par hurler, si leurs chefs-d'œuvres, qu'il est permis d'imiter, mais qui ne seront jamais surpassés, n'étoient là pour arrêter le débordement du mauvais goût.

La littérature *romane* n'est donc à proprement parler qu'un fumier, et encore un fumier trop aride pour fertiliser notre littérature. Il faut le remuer sans doute ; il faut y fouiller avec soin, car jusqu'à présent on s'est contenté de jeter un coup-d'œil dédaigneux sur sa superficie. On y trouvera des productions où sont comme perdus des faits précieux pour l'histoire. On y trouvera des romans historiques qui méritent peut-être autant de confiance que quelques-unes de nos chroniques. On y trouvera de temps à autre des productions qui, malgré leur barbarie apparente, portent l'empreinte visible du génie, et serviront à caractériser la littérature de l'époque. On y trouvera des productions qui feront connoître les mœurs, les usages, et les différents genres de littérature dont on charmoit les loisirs de nos bons aïeux. Voilà des monuments précieux qui méritent

d'être exhumés ; ceux-là sont, à mon avis, les seuls qu'on doive donner au public.

Sous le titre de *fabliaux et contes*, Barbazan, paléographe habile, a publié non pas un choix, mais un recueil de fabliaux. Trouvant qu'il étoit plus commode d'être piquant qu'utile, il n'a fait entrer dans cette collection que ce qui, à ses yeux, avoit une apparence de singularité, ou ce qui pouvoit attacher le lecteur par l'attrait dégoûtant d'une licence à qui tout alors étoit permis. Sous ce rapport, son ouvrage est essentiellement mauvais. Méon, après s'être donné la peine d'en publier une nouvelle édition corrigée, et augmentée, lui a joint deux volumes de supplément. Je ne vois pas pourquoi de nouveaux paléographes, en suivant le même plan, ne continueroient pas à grossir un recueil qui étoit déjà trop volumineux. Ce n'est certainement pas la matière qui manqueroit.

La collection que M. Crapelet a donnée au public sous le titre de *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la littérature françoise*, est, si l'on veut, composée d'ouvrages qui appartiennent tout à la fois à l'histoire et aux lettres ; mais elle n'est au fond ni une collection historique, ni une collection littéraire, ni une collection historique et littéraire. Il y a même quelque chose de fort singulier dans ce recueil : les deux monuments les plus précieux, l'un pour l'histoire, l'autre pour la littérature, je veux dire les œuvres d'Eustache-des-

Champs et les mémoires de Salmon, n'y figurent que par extrait.

Le travail que nous demandons paroît avoir été commencé par le libraire Coustelier, mais il n'a pas été continué. Il n'existe donc pas encore : il seroit nécessaire cependant : la tâche est honorable ; quel est le littérateur qui aura le courage de s'en charger ? quel est celui dont le nom, déjà avantageusement connu, procurera à une pareille entreprise la faveur du public ? qui pourra nous promettre de la conduire à sa fin ? Car, si je ne me trompe, il faudroit tout cela, et rien de moins pour en garantir le succès. Je sens que c'est trop demander à un homme seul. Aussi je voudrois que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les attributions de laquelle ces travaux me paroissent rentrer tout naturellement, fût chargée, par le gouvernement qui les encourage, de leur surveillance et de leur direction. Ils seroient faits avec plus d'intelligence ; on les accueilleroit avec plus d'empressement ; et ce corps illustre, qui n'a rien à gagner sous le rapport de l'estime et de la considération, acquerroit par là des droits nouveaux à la reconnoissance nationale.

Quoi qu'il en soit du vœu que nous venons d'exprimer, il sera toujours vrai pour quiconque connoît la littérature françoise du moyen-âge, qu'un paléographe ne doit pas publier indistinctement tout ce qui lui tombe sous la main. Il est nécessaire

qu'il fasse avec discernement le choix des ouvrages dont les hommes de lettres peuvent retirer quelque utilité. Dans ce nombre il y en aura vraisemblablement qui seront d'une longueur fastidieuse. Quelques-uns peut-être auront été indignement mutilés. Il doit nous les donner tels que l'auteur a su les composer ou tels que l'ignorance nous les a laissés, sans se permettre ni retranchement, ni interpolation.

Dans un ouvrage bon, tout, à mon avis, est susceptible d'être utilisé et mérite par conséquent d'être connu. Qui dira à l'éditeur que, avec des connoissances plus variées que les siennes, avec un œil plus exercé et un goût plus sûr, on ne mettroit pas à profit les choses qu'il jette au rebut ? D'ailleurs nous sommes méfiants, et l'on ne doit pas nous en savoir mauvais gré, car nous avons souvent de fort bonnes raisons pour l'être. Nous supposerons toujours, lorsqu'on nous présentera un extrait tel, par exemple, que celui du poème d'*Eustache-des-Champs*, qui fait suite à ses *poésies morales et historiques*, que les coupures ont été faites au hasard, et nous blâmerons celui qui aura cru pouvoir se les permettre : nous le blâmerons lors même qu'il auroit eu le soin de remplacer les passages supprimés par une courte analyse, ce qui nous donneroit au moins l'assurance qu'il a lu dans son entier l'ouvrage dont il ne nous offre que des lambeaux.

On manqueroit de goût plutôt que de discernement,

si l'on introduisoit dans le *texte* d'un manuscrit, pour en remplir les lacunes ou pour en régulariser les parties, des fragments plus ou moins considérables pris dans un autre manuscrit évidemment amplifié et d'un style tout-à-fait différent. Dès l'instant où des variantes utiles détruisent l'harmonie qui doit toujours régner entre les parties du même ouvrage, leur place est marquée : on ne peut les donner que sous la forme de notes. Si l'on veut juger du mauvais effet que des bigarrures semblables peuvent produire, qu'on lise sans interruption le *roman de Partonopeus*.

Que l'éditeur respecte donc le *texte* du manuscrit qu'il fait imprimer. Ce respect, qu'il conviendra quelquefois d'étendre jusqu'aux phrases vicieuses, jusqu'aux mots corrompus, ne peut cependant l'autoriser à nous le donner avec ses abréviations, comme on l'a fait pour celui du *Combat des Trente*, ou bien sous un système d'orthographe qui n'est ni celui du temps où nous vivons, ni celui du temps où vivoit l'auteur, comme cela a été pratiqué pour l'*Histoire de la Passion, d'Olivier Maillard*; ni en caractères gothiques, ce qui, sottement associé avec notre manière d'orthographier, offre de plus un anachronisme typographique dont un habile imprimeur ne devroit jamais se rendre coupable ; car il est aussi mal de multiplier sans raison les difficultés que la lecture de ces écrits et leur intelligence offrent au commun des lecteurs, que de

leur faire subir à demi des modifications auxquelles il est maintenant indispensable de les assujettir.

On me dira sans doute, pour ce qui regarde les éditions gothiques, qu'il faut lorsqu'on fait imprimer un livre, en assurer le débit, et que la singularité de la forme est employée ici pour faire passer le fond. Cette excuse seroit vraisemblablement celle que donneroit aussi M. Crapelet, si on lui faisoit le reproche d'avoir imprimé avec trop de luxe, et tiré à un trop petit nombre d'exemplaires les ouvrages dont sa collection est composée. Je reconnois volontiers au paléographe le droit d'user d'un artifice innocent pour assurer l'écoulement de ses publications, mais encore faut-il qu'il en use convenablement; et alors, bien convaincu que les livres de luxe sont presque toujours perdus pour la science, je regretterai que l'éditeur ne puisse pas assurer par son mérite personnel le succès de ses travaux, et qu'il ait besoin de les habiller ainsi pour fixer l'attention capricieuse d'un très petit nombre d'amateurs.

Au reste, quoi qu'il en soit du fond, de la forme et de la publicité, il ne me paroît pas qu'on puisse aujourd'hui faire imprimer un vieux manuscrit françois, sans l'accompagner de quelques éclaircissements. Le public les demande, et l'éditeur doit être en état de les fournir. Il peut, à cet effet, disposer de divers moyens dont le meilleur à ses yeux ne sauroit être douteux. Ce sera toujours celui qu'il croira le mieux fait pour répondre aux besoins des lec-

teurs, parce que c'est probablement celui dont il saura le mieux se servir pour aplanir les difficultés du *texte*.

Malgré cette latitude que je crois devoir laisser au paléographe, je ne puis m'empêcher de lui dire que l'usage où l'on est de réunir sous la forme de glossaire les mots qui ne sont plus reçus, favorise beaucoup l'ignorance et n'est assez souvent, pour le le lecteur, que d'une bien foible utilité.

Sûr de n'être pas pris en flagrant délit, le *glossateur* ne craint pas de se mettre à son aise. Il use largement de la faculté qu'il a de n'insérer dans ses compilations toujours faciles, que ce que d'autres ont laboricusement préparé. S'il rencontre des mots qui n'aient pas été expliqués par ses devanciers, ou bien il fait comme s'il ne les avoit pas vus (1), ou bien, s'il juge convenable de s'en occuper, tranchant les difficultés avec une hardiesse téméraire, il donne à tort et à travers des explications fausses, ridicules et même absurdes, ainsi que chacun va en juger par les articles suivants tirés du glossaire dont le *roman de Partonopeus* a été enrichi.

---

(1) Il en est peu qui, comme l'abbé Lenglet du Frenoy, dans son édition du roman de la Rose, aient la modestie de mettre dans leurs glossaires les mots dont ils ignorent la véritable signification, et de renvoyer le lecteur aux différents passages où ils les ont rencontrés, afin qu'il puisse s'en aider pour les comprendre lui-même.

Artos vient du latin *ars*, *artis*, et signifie littéralement habile dans les arts ; au figuré, bien élevé, poli, honnête ; ici, on le fait venir de *artus*, les membres du corps, et l'on explique *mal-artos* par *mau-joint*.

Brost est un substantif qui, dans le roman, sert à désigner la partie de l'arbuste nouvellement crue ; on dit ici que c'est l'action de *brouter*.

L'adjectif *campel* établit une différence entre les combats livrés en rase campagne, et ceux qui se faisoient en champ-clos ; on le rend ici par un substantif auquel on donne la signification de *duel*, *combat*, *bataille* ; de sorte que la *bataille-campel* dont il est parlé dans le roman seroit ou une *bataille-duel*, ou une *bataille-combat*, ou une *bataille-bataille*.

Oire, corruption de *erre*, voyage, est employé par le poëte pour désigner le pélérinage d'outre-mer ; les expressions *chies d'oire* et *chief d'oire* désignent la terre ou la ville sainte : ici on dit que l'*oire* est une rivière, que *chies d'oire* est l'*embouchure de l'oire* et que *chief d'oire* est la capitale du pays *d'oire*. On peut, après avoir lu ces explications lumineuses, trouver que l'auteur a raison de se demander : « Mais qu'est-ce que l'oire ? »

Le *Roncis* étoit un cheval de fatigue et l'on disoit *faire traire à roncis*, littéralement faire tirer avec des chevaux, pour faire écarteler ; ici on dit

que *à roncis* signifie par la force des armes (1).

Ne croyez pas que ce glossaire soit le seul où l'on rencontre des méprises pareilles. De tous ceux que j'ai vus il n'y a que ceux de Barbazan qui en soient peut-être exempts. Je dis peut-être parce que les définitions données par ce savant paléographe paroissent manquer quelquefois d'exactitude, et souvent de précision.

D'un autre côté, le lecteur qui aperçoit le sens d'une phrase, ou qui croit l'apercevoir, aime souvent mieux rester dans le doute, et ignorer la véritable signification du mot qui occasionne son embarras, que de suspendre sa lecture pour consulter le glossaire qu'on s'est donné la peine de lui composer. Or, comme cette indifférence tient à un sentiment d'impatience et de curiosité qui est naturel à tous les hommes, il faudra, pour ne leur laisser aucun prétexte, que l'éditeur, s'il se détermine à composer un glossaire, ait l'attention de le reproduire à la suite de chacun des volumes dont son ouvrage sera composé, afin qu'on puisse le consulter plus commodément. Il faudra qu'il en prépare les définitions de telle manière qu'elles puissent présenter, en fort peu de mots, un sens clair et précis, afin qu'on reste moins de temps à les consulter ; qu'il y mette tous les mots dont la signification est ou perdue, ou dou-

(1) Pour les autres vices de ce glossaire, consultez mon errata, article Partonopeus.

teuse, ou difficile à saisir, afin qu'on ne le consulte jamais en vain (1).

Un glossaire qui réunira ces qualités sera toujours bon, mais il ne sera pas toujours suffisant. Il est des *romans* dont le style est si peu en rapport avec le langage actuel, que le lecteur se trouvera peut-être autant embarrassé par la combinaison des mots, que par leur signification. Dans ce cas une version moderne est indispensable. Je dis une version, parce qu'on doit rarement se permettre de traduire ou de paraphraser un *texte* qui demande seulement à être rajeuni.

Ce travail, si nous en jugeons par les défauts qui se rencontrent dans celui dont M. de Roquefort a accompagné les *poésies de Marie de France*, doit être d'une exécution extrêmement difficile. Je prends les huit premiers vers du prologue, pour ne pas être accusé de choisir malicieusement ma citation :

Ki Deus a doné en science
De parler la bone éloquence,
Ne s'en deit taisir, ne céler,
Ainz se deit volunters mustrer.

---

(1) Si on met dans un glossaire tous les mots qui doivent y prendre place, il arrivera quelquefois qu'il sera plus volumineux que le texte, ainsi qu'on peut le voir dans les *stances sur la mort*. C'est un des inconvénients des glossaires. Il faut le subir ou prendre un autre moyen d'éclaircir le texte.

Quant uns granz biens est mult oïz,
Dunc a per mesmes est-il fluriz ;
E quant loez est de plusurs;
Dunc ad espandues ses flurs.

La version littérale seroit, je crois, celle-ci :

Celui à qui Dieu a donné le talent de parler *conformément aux règles* de la saine éloquence, ne doit ni taire ce qu'il sait, ni demeurer dans l'obscurité; il doit au contraire se montrer volontiers. Lorsqu'une belle action est beaucoup ouïe (divulguée), elle est par cela même *mise* en état de fleurir, et lorsqu'elle est louée de plusieurs, c'est alors qu'elle a répandu ses fleurs.

Voici maintenant la version de M. de Roquefort :

« Ceux à qui le Ciel a départi le talent oratoire, » loin de cacher leur science, doivent au contraire » révéler leur doctrine et la propager. L'homme qui » publie les bons exemples, est alors bien digne d'es- » time ; aussi est-il loué de tous dès l'instant où il » les met en pratique. »

Elle n'est, comme on voit, ni littérale, ni fidèle, ni même exacte. M. de Roquefort possède en paléographie des connaissances que je ne veux pas lui contester. Aussi je n'attribue qu'à la difficulté même de l'entreprise, les défectuosités qui rendent sa version au moins inutile, et je m'autorise de son exemple pour dire à ceux qui comme lui voudroient *moderniser*, (je demande grâce pour ce mot) le

style de nos vieux *romanciers* : prenez garde à ce que vous allez entreprendre ; éprouvez vos forces, et si vous croyez pouvoir vous charger d'un semblable travail, ayez soin de ne reteindre, de ne recouper, de ne changer l'étoffe que vous aurez entre les mains que lorsqu'il ne vous sera pas permis de faire différemment.

Les productions du XIIe siècle sont peut-être les seules qui aient besoin quelquefois d'être accompagnées d'une version moderne. Celles des siècles postérieurs, s'éloignant beaucoup moins du langage actuel, pourront toujours, si je ne me trompe, devenir intelligibles à l'aide de quelques notes marginales.

Ces notes seroient littérales ou historiques : littérales, quand elles donneroient le sens des phrases et des mots ; quand elles présenteroient des variantes ; quand elles signaleroient des incorrections ; historiques, quand elles auroient pour but de faire connoître des faits, de rappeler des usages, de communiquer au lecteur les connoissances dont il a besoin pour s'identifier en quelque sorte avec le compositeur, et lire son ouvrage avec profit.

Les premières supposent de la part du paléographe qui les fait l'intelligence des mots, les secondes exigent de plus une idée bien nette, une connoissance bien positive de l'histoire politique, morale et religieuse du temps et des lieux où vivoit l'auteur. Faute de quoi on s'exposeroit à prendre, comme l'éditeur du *Pas d'armes de la Bergère*, des

substantifs pour des verbes, des verbes pour des substantifs, une coiffure d'homme pour un caparaçon de cheval; erreurs qui déprécient nécessairement les travaux de l'homme le plus habile, et qui jettent par fois du ridicule sur sa personne.

Les unes et les autres doivent être courtes, claires, précises, placées avec discernement et avec uniformité, partout où leur présence est réclamée.

Du Cange étoit sans contredit un paléographe distingué. Nous avons de lui une édition *in-folio des Mémoires du sire de Joinville*, où à la suite de 130 pages de *texte* se trouvent 407 pages de notes. Quel est celui qui s'arrêtera à la fin ou au milieu d'une phrase pour lire une note qui, à elle seule, renferme une dissertation toute entière? Et si, rebuté par leur longueur, on continue la lecture du *texte* sans faire usage des notes qui l'accompagnent, quel est celui qui aura la patience de revenir sur ses pas et de reprendre par ordre, une série de réflexions détachées qui, étant destinées à lever les difficultés du *texte*, deviennent fort peu intéressantes lorsqu'elles en sont séparées? C'est pour obvier à ces inconvénients que je recommande la brièveté et la précision. Pour ce qui est de la clarté, on doit la trouver partout, mais ici elle doit paroître dans toute la pureté de son jour.

Je dis ensuite que les notes doivent être placées avec discernement et uniformité là où leur présence est réclamée. Je ne comprends pas la conduite

d'un éditeur qui jette çà et là au hasard quelques remarques insignifiantes, quelques corrections sans importance, dans un ouvrage plein d'incorrections et de phrases obscures. Je ne la comprends pas mieux lorsqu'il met des notes dans un endroit, et n'en met pas dans l'autre, ainsi que l'a fait celui des *poésies morales et historiques d'Eustache-des-Champs*. Dans l'un et dans l'autre cas, c'est, à mon avis, faire preuve d'ignorance et de maladresse. Il auroit été plus sage de donner le *texte* sans aucune espèce d'accompagnement, que d'autoriser le public à penser, ou que l'on n'a compris que ce que l'on explique, ou qu'on a dérobé en secret des observations qui apparoissent de temps à autre sans ordre, et quelquefois sans nécessité.

Je crois que les notes doivent être réunies au bas de chaque page et ne pas être disséminées sur la marge extérieure comme celles de l'*histoire de saint Louis* par Capperonnier. S'il arrivoit néanmoins qu'elles dussent occuper trop d'espace, ce qui ne peut avoir lieu que pour les variantes et les notes historiques, il conviendroit alors de les mettre à la suite du *texte*.

Les variantes font partie du texte et on ne doit jamais se dispenser de nous les faire connoître. J'ai acquis la certitude que l'auteur d'un ouvrage corrigeoit, refondoit souvent lui-même son travail, en le faisant recopier. Or, comme à cette époque il n'y avoit rien de stable dans la langue, et que d'un

autre côté la prononciation, l'orthographe, le style, tendoient avec une rapidité inconcevable à se détériorer pour se perfectionner, il est toujours présumable, je dirois presque certain, lorsqu'il s'agit d'un manuscrit contemporain à l'auteur, que les corrections, les amplifications et les autres variantes quelles qu'elles soient lui appartiennent(1). D'ailleurs, seroit-il prouvé que ces variantes sont dues à une main étrangère? comme celui qui les auroit faites vivoit dans un temps où il étoit possible de mieux apprécier que dans le nôtre le *texte* qu'il reformoit, il seroit toujours bon de nous faire connoître les rectifications qu'il avoit jugé convenable d'y introduire.

Les notes historiques ne peuvent être suppléées ni par un glossaire, ni par une version littérale. Il est quelquefois utile de les réunir, et d'en former une espèce de dissertation qui, en ce cas, pourra servir d'introduction au *texte* dont elle suppose un examen sévère et raisonné. On méprise les bavards ennuyeux qui, après avoir vu, pour ainsi dire à vol d'oiseau, un ouvrage qui demandoit une attention réfléchie, prennent la plume et composent, à l'aide de quelques lieux communs, des notices, des discours, des dissertations où ils mettent toute sorte

---

(1) On a tort de croire que le plus ancien manuscrit d'un ouvrage est toujours celui qui rend le mieux la pensée de l'auteur.

d'inutilités, faute de savoir y mettre ce qui devroit s'y trouver.

On n'aimera pas davantage celui qui accoleroit des superfluités, ou des hors-d'œuvres aux *romans* dont il se fait l'éditeur. Le joli poème du *Pas d'armes de la Bergère* est accompagné de la description du carrousel donné à Saumur en 1828, pièce fort médiocre, et digne tout au plus de figurer dans le feuilleton d'un journal sérieux. Chacun des ouvrages qui composent la *collection des anciens monuments de l'histoire et de la littérature françoise* est précédé d'une description fort circonstanciée du manuscrit que l'éditeur s'est donné la peine d'examiner, le pied à la main. Je ne sais quel a été son but en nous donnant la dimension exacte des couvertures dont ces vieux parchemins sont en ce moment revêtus, mais, pour mon compte, je n'ai pu lire ces espèces de notices sans me rappeler l'observation judicieuse du maire qui me délivra un passe-port pour venir à Paris : il avoit aperçu mes lunettes, il mit à l'article signes particuliers : « Portant des lunettes. » Il pouvoit ajouter : « et des pantalons noirs. »

Ici se terminent mes réflexions sur les publications littéraires du moyen-âge. Mon dessein étoit de ne rien écrire dans ce genre, avant d'avoir terminé le glossaire auquel je travaille constamment depuis plus de six ans. Cet aveu me tiendra lieu d'excuse auprès du lecteur si mes réflexions ne lui paroissent

pas assez mûries. Dans le cas où quelques-unes d'entre elles seroient utiles aux jeunes littérateurs que des encouragements distribués avec sagesse invitent à exploiter une mine ingrate et à cause de cela trop long-temps négligée, je les prierois d'adresser leurs remercîments à l'imprimeur qui a retardé involontairement, je pense, l'impression de mon *errata*. Ce n'est qu'en le retirant d'entre ses mains après 7 ou 8 mois d'attente, que je me suis enfin déterminé à le faire précéder d'un discours qui pût lui servir de préface.

CORRECTIONS

ET

RECTIFICATIONS

A FAIRE

DANS LA *COLLECTION* DES ANCIENS MONUMENTS

DE L'HISTOIRE ET DE LA LANGUE FRANÇOISE,

DE M. CRAPELET;

PAR J.-H.-R. PROMPSAULT.

HISTOIRE

DU CHATELAIN DE COUCY

ET DE LA DAME DE FAYEL.

Outre un grand nombre d'inexactitudes qui nuisent au sens ou à la quantité, nous avons remarqué qu'il manquoit à ce roman deux chansons fort intéressantes, à en juger par les circonstances où elles auroient été composées. Dans la première, dont la place est entre les vers 4968 et 4969, le châtelain, après avoir été surpris à l'un des rendez-vous que lui donnoit la dame de Fayel, se consoloit en pensant que cette triste mésaventure pourroit fort bien ne pas avoir toutes les suites fâcheuses qu'elle promettoit à son amour. La seconde, composée durant son retour de la Terre-Sainte, et quelques instants avant sa mort, devoit être une espèce de testament amoureux ; sa place est mar-

quée avec non moins de précision que la première entre les vers 7587 et 7588.

Nous avons fait des recherches inutiles pour remplir cette lacune. Aucune des chansons attribuées au châtelain de Coucy ne présente le caractère particulier à celles-ci.

Un pareil oubli de la part du copiste est assez difficile à expliquer ; je pense néanmoins , vu les inexactitudes nombreuses dont son travail est chargé, et les omissions qui paroissent avoir été faites en d'autres endroits, qu'on ne doit l'attribuer qu'à sa négligence et à son peu de savoir.

Les six autres chansons se trouvent dans le manuscrit chacune à leur place. L'éditeur a dû les y rencontrer, mais il ne s'est pas donné la peine de les lire, jugeant plus commode, peut-être, de se servir d'un travail déjà fait. La différence entre le manuscrit et le roman imprimé est ici tellement considérable, que nous sommes forcés de reproduire ces chansons à peu près intégralement ; on verra que la sixième , celle à la vérité qui s'éloigne le plus du texte, sur 52 vers, n'en a que cinq de conformes à ceux du manuscrit.

CHANSON I[1].

I.

Pour verdure, ne pour prée,
Ne pour fueille, ne pour flour,
Nulle chançon ne m'agrée,
Se ne vient de bonne amour.
Mais li faingnant priéour,
Dont ja dame n'iert amée,
Ne chantent fors en pascour ;
Dont se plaingnent sans dolour.

II.

Dame tieng à esgarée,
Qui oit (2) faus du ventéour :
Car honte à longue durée,
Qui avient par tel folour ;
Et joie n'a (3) point s'amour,
Qui en tel lieu est gastée.
Celle a tant à lui valour,
Qui chace sa deshonnour.

III.

(4) . . . . . .
. . . . . .
Ne jà s'amours n'iert célée
Que ne le sacent pluisour.

(1) Pag. 13, vers 364. — (2) Ms. ooit. — (3) Ms. joie a point. (4) Ces deux vers manquent dans le ms.

Mès a dame de valour,
Belle et bonne et acesmée,
Qui ne croit losengéour,
Doit on penser nuit et jour.

IV.

Bien m'a amours atournée
Douce paine, et dous labour.
Ne jà, pour riens qui soit née,
N'oublierai ceste honnour
D'amer toute la meillour
Qui par les bons soit louée:
Mès de tant sui en errour
C'onques n'amai sans paoür.

V.

Bien s'est amours afermée
En mon cuer, a lonc séjour ;
Car g'i ay haute pensée
Plus que cil autre améour.
Mès li autre enquéréour
Font euvre mal-éurée
Que *inde* (1) mainte coulour,
Pour tourner joie en tristour.

ENVOI.

Dame, celle part me tour
Que m'amour ne soit doublée,
Et mon desconfort greignour :

(1) Ce mot *inde*, ou *vide*, ou *nide*, car on peut lire l'un tout aussi bien que l'autre, ne présente pas de sens, et le vers est imparfait. Je pense qu'il faut lire *que indé*, ou mieux *qu' indué*, revêt.

Dont je mourai sans retour,
Se par vous ne sont ménour.

CHANSON II[1].

I.

La douce vois dou rousignol salvage,
Qu'oy nuit et jour quointoier et tentir,
Me radoucist le cuer, et rassouage :
Or ai talent que chant pour resbaudir.
Bien doi chanter, puisqu'il vient à plésir,
Celui que jai de cuer lié fait hommage.
Si doi avoir grant joie à mon corage
S'elle me veult à son oes retenir.

II.

Onques vers li n'oy faus cuer, ne volage :
Si m'en devroit par temps mius avenir.
(2) . . . . . .
. . . . . .
Car sa biautés m'a fait si esbahir
Que je ne say devant li nul langage,
Ne regarder n'os son simple visage,
Tant en redoubt mes iex à départir.

III.

Tant ai en li assis tout mon corage
Qu'aillours ne pens, et Diex m'en lest joïr ;

(1) Page 28, vers 820. — (2) Ces deux vers manquent dans le Ms.

C'onques Tristans qui but le buveraige
Si loiaument n'ama, sans repentir :
Car je y mas cuer et corps et désir,
Force et povoir, ne say se fas volage,
Encor me doubt qu'en trestout mon éage
Ne puisse assès li, ne s'amour servir.

IV.

Conforme au ms.

ENVOI.

Chançon, va-t-en pour faire mon message
Là où je n'os (1) trestourner, ne guencir ;
Car tant redoult la folle gent follage
Qui devisent, ains qu'il puist avenir,
Les biens d'amour ; Diex les puist maléir ;
A maint amant ont fait ire et domage ;
Mais j'ai de ce moult cruel avantage
Qui mi estoit seur mon gré avéoir.

CHANSON III[2].

Elle est conforme au ms., excepté le troisième vers qui est ainsi conçu :

Et les dous chans menus des oizillons.

(1) Ms. Je n'ose. — (2) Page 87, vers 2604.

CHANSON IV[1].

I.

Au renouvel de la douchour d'esté
Qui resclarchist la vois et la fonteinne,
Et que sont vert bois et vergiet et prés,
Et li rosiers florist en moi et grainne,
Lors chanterai ; car trop m'ara duré
Haïrs esmois qu'avoie au cuer procheinne.
Mès fine amour à tort m'achoisonnés,
Et moult (2) souvent de legier m'effraés.

II.

Bien voi qu'amours outre loi m'a mené ;
Mès moult m'est bel qu'à son voloir m'amainne.
Mès se Dieu plest, encor m'en sara gré
De mon travail, et de ma longue paine
Mès paoür ay que ne mait oublié
Par le conseil de la fausse vilainne,
Dont li corps est connéus et prouvés,
Qu'à paines sui sans morir eschapés.

III.

Douce dame (3) pour Dieu car m'otriés
Un douz regart de vous en la semaine.
Si atendrai en celle séurté
Joie et solas, se fins éurs l'amaine.

(1) Page 198, vers 5974. — (2) Ms. Est moult. — (3) Ms. E. douce dame.

Ne membres vous com laide cruauté
Fait, qui ocist son lige homme demaine.
Douce dame d'orguel vous deffendés ;
Ne traïssiés vos biens ne voz bontés.

IV.

Tant ai d'amours mon fin cuer esprové
Que jà sans lui n'auraie joie certaine,
Et si sui tous si à sa volenté
Que nulz travaus mon désir ne refraingne.
Quant plus me truis pensis et esgaré,
Mieus me confort es biens dont elle est pleinne :
Et vous, seigneurs, qui priés et amés,
Faites ainsi, se jouïr en voulès.

V.

Douche dame, trop m'ont oquoisonné
Faus losengiers, par lor parole vaine :
A mon dehait m'ont il desconforté !
Près ne m'ont mort : Diex lor doint malle estrainne
Mais maugré eulz vous ai mon (1) cuer gardé,
Près (2) d'un amour qui jà n'en ert lointaine :
Si finement s'est envers vous prouvés
Jà plus n'iert ne mès quis, ne trouvés.

ENVOI.

Le manuscrit n'en a point.

(1) Ms. Non cuer. — (2) Il faudroit peut-être : l'on pris amour, etc.

CHANSON V[1].

Conforme au ms. Elle n'est que de 7 2.

CHANSON VI[2].

I.

A vous avient mius qu'a nulle autre gent,
C'est bien raison que ma doulour complaingne ;
Car il m'estuet partir outréement,
Et desevrer de ma douce compagne.
Mès quant la perc n'est riens qui me remengne.
Mès sachiés bien amors séurement
Sans nul morir, avoir le cuer dolent.
Ja n'ert par moy que de mon cuer ne l'ains.

II.

Biau sire Diex, dont ce doit, et comment
Conviendra-il qu'en la fin congié prengne !
Ouil, par Dieu, ne peut estre autrement :
Aler m'estuet sans lui en terre estrange (3).

(1) Page 232, vers 7035. — (2) Page 244, vers 7383. — (3) Il faut lire *estrangne*.

Si ne quic nous qui (1) grant bien m'en soumeingne,
Car je n'ay mès confort n'aligement,
Ne de nulle autre avoir joie n'atent
Se de lui non, ne sai se c'iert jamais,

III.

Par Dieu, amours, grief m'est à conserer
Les dous soulas, et de la compaingnie
Qui me souloit si biel samblant moustrer.
Mès quant recors sa simple courtoisie,
Celle qui miert dame, compagne, amie,
Et les dous mos qui seult à moy parler,
Comment me puet li cuers el corps durer
Qu'il ne me part? Certes moult est mauvais.

IV.

Or voi-je bien qu'il m'estuet aceter
Tous les déduis qu'ay éu en ma vie :
Nel me volt diex pour noient pardonner.
S'ai grant paour ses louiers ne m'ocie.
Et sachiés bien, sains fist Diex vilonnie
Que vilains fait les ames desevrer.
Ne je ne puis de li mon cuer oster.
Si me convient que je ma dame lais.

V.

Or sont tout lié li fol losengéour,
Qui il pesoit des biens qu'éu avoie,
Que ja vers eulz bonne volenté aie
Si en puis bien perdre toute ma joie,
Que tant de mal m'ont fait li traïtour.

(1) Je pense qu'il faudroit lire *que* grant bien.

Se Diex voloit qu'il éuissent mal jour,
M'ame porroit carger plus pesant fais.

VI.

Je m'en vois, dame, à Dieu le créator
Vous comant je, en quel lieu que je soie.
Je ne sai se (1) venres en mon retour;
Aventure est que james vous revoie.
Mès je vous pri que ou que mes cuers traie,
Que mes couvens d'amours vous me teingniés.
Si prie Dieu qu'ausi m'envoit honnour
Com je vous ai esté amis et vrais.

ENVOI.

Conforme au ms.

CORRECTIONS.

V. 15. — Ainsi *gracioient* amours.

Gracioient est de quatre syllabes.

V. 25. — *Et* de ceus qui es roumans et dis.

Supprimez le premier *et* qui est de trop pour la mesure et pour le sens, ce vers se liant au 23e.

V. 46. — Les *faiseurs* et les diffament.

Lisez : *faïseurs*, trois syllabes.

(1) Ms. Se james.

V. 63. — *Omques* Gauwains ne Lancelos.

Lisez : *oncques*.

V. 76. — L'ot amours jà à son *œs* pris.

Lisez : *oès*, deux syllabes ; de même au vers 827.

V. 200. — *Vostre* manière vos nobletés.

Il y a dans le *ms* : *vostre maniere et vo nobletés*. Le *et* a eté gratè. Lisez : *vo manière et vo nobletés*.

V. 253. — Dist la dame *j'oy* conter.

Lisez : *j'oy*, deux syllabes, et marquez l'*y* d'un tréma. De même aux vers : 416, 567, 591, 1137, 1512, 2388, 2716, 3810, 4180, 4570, 5550, 6770, 7279. On trouve *oye* formant deux syllabes au vers 2754, et ailleurs *oy* monosyllabe ; il faudroit écrire *oy'*.

V. 263. — C'on face *le lit del* chastelain.

Il faudroit lire : *c'on face lit el chastelain*. C'est-à-dire : qu'on prépare un lit pour...

V. 349. — La dame souvent *ooit*.

Lisez : *oïoit*, comme au vers 354.

V. 283. — Que ne le sacent *plaisour*.

Lisez : *pluisour*.

V. 415. — Fu puis en maint *lieu* par li.

Lisez : *lieü*, deux syllabes.

V. 516. — Dame se par vous ne *l'ay*.

Lisez : *le ay*.

V. 523. — Venus en sui *jusque au* mourir.

Lisez : *jusqu'au*. Cette correction est nécessaire parce qu'il y a des endroits où l'élision ne doit pas

avoir lieu. Faites de même aux vers 1100, 1506, 1900, 2723, 3415, 4253, 4952, 5659, 6395, 6408, 6838, 8050.

V. 528. — Se muir vostre ame en *péechie*.

Ms. *epéechié* avec une abréviation sur le premier *e*. Lisez : *empéechie*.

V. 532. — *Oye* et vostre volenté.

Lisez : *oye*, trois syllabes.

V. 559. — Vous fait *gerres* à moi qu'en tient.

Le ms. porte en marge *griefs*. Cette correction est fort ancienne.

V. 577. — Ces deux raisons ont fait que fui
Vostres, dame, que serai et sui.

Lisez : *vo*.

V. 614. — Ha amours ! *qu'en* grant esmay.

Lisez : *que en*, comme dans le *ms*.

V. 619. — Si n'en say ou prendre *consail*.

Lisez : *conseil*.

V. 672. — Droit entre le *Fere* et Venduel.

Dans le ms. il y a *le ferre ;* on a gratéun *r* ici, et au vers 920.

V. 701. — Certes *ma dame* vous dites voir.

Lisez : *certes dame ;* supprimez *ma*.

V. 761. — Ainssi desespoirs *la conseille*.

Lisez : *l'aconseille*, un seul mot.

V. 768. — Tous jours serons en vostre *aye*.

Lisez : *aye*, trois syllabes.

V. 796. — Par quoy nulz *blamer vous ose.*

Lisez, je pense : *jà vous ose ;* ou *jà blamer.*

V. 845. — Et dessus *toutes* et amer et cremir.

Lisez : *toute.*

V. 860. — Quant *o fait* ledit chant.

Il manque deux pieds. Je pense qu'il faudroit lire: *quant éu parfait ledit chant.*

V. 884. — De tous lès venoit li *harnois.*

Lisez : *barnois* de préférence à harnois.

V. 915. — Qui moult gentement se *condindrent.*

Lisez : *contindrent.*

V. 919. — Qui fu *belle*, plaisant *et* honneste.

Supprimez la conjonction *et.*

V. 933. — Simplement sans mener orguel.

Mettez une virgule après *orguel* à la place du point.

V. 934. — Li quens Phelippes de Namur.

Ms. « *Li quens de Namur Phelippes de Namur.* ». Le premier *Namur* est en effet de trop.

V. 955. — Mesires Phelippes *de Jascelle.*

Lisez : *d'Iascelle.*

V. 958. — S'orent lors *femmes* et lor amies.

Lisez : *femme.*

V. 966.

Transportez le point qui est à la fin de ce vers après le mot *cloche* qui est dans le vers suivant.

V. 995. — *J'aime* loiaument.

Ms. *s'aimment loiaument.*

V. 997. — *Et* pour ce le di qu'il ont maintien gent.

Il faut supprimer la conjonction *et*.

V. 1029. — La dame dist *qu'elle* est faite.

Lisez : *que elle*.

V. 1061. — Qu'à merveilles *font* à ouïr.

Lisez : *sont*.

V. 1092. — Couvers de *geulles* à un liepars.

Lisez : *geulle*.

V. 1140. — *De celle cop* quant elles le virent.

Lisez : *de cel' cop*, comme au ms.

V. 1165. — *Mès* geffroi *de* Losengnon
A l'escu *brulet* au lion.

Lisez dans le premier : « *mesire Geffroi Losengnon.* » Dans le second vers, lisez : *burlet*.

V. 1198. — Ja ert en son chief son *heaumes*.

Lisez : *héaumes*, de même vers 1653.

V. 1286. — La manche *ridée* et déliée.

Lisez : *ride*.

V. 1465. — Cil de fere, et leur *pan* tenu.

Lisez : *pas*.

V. 1473. — A fere *refont*, grande joie.

Lisez : *revont*.

V. 1569. — En cel jour gaulas de *moy*.

Lisez : *moy*, de même au vers 1615.

V. 1673. — Et la dame de *Faiel*.

Lisez : *Faiël*, trois syllabes. De même aux vers 1042, 3915, 5832.

V. 1765. — Mainte dame *plorerent* forment.

Lisez : *plorent*.

V. 1769. — La *volour* la manière gente.

Il faudroit peut-être *valour*.

V. 1779. — Que voie je contant.

Manque deux pieds. Lisez peut-être : *mès que voie j'encor contant*, ou mieux *mès que voie j'adonc contant.* »

V. 1859. — Si comme d'un païs estoient.

Mettez un point après *estoient;* mettez-en un pareillement à la fin du vers 1863, et supprimez celui qui est au vers 1862.

V. 1866. — *A tous* comme seigneur de grant pooir.

Supprimez *a tous*.

V. 1909. — Si lor est et corps *empraintes*.

Lisez *empraïntes*, quatre syllabes.

V. 1963. — En seroie se Dieux m'*ayt*.

Lisez ; *m'ayt*, deux syllabes.

V. 1985. — Peussiez à privé *amy*.

Lisez : *à my*, c'est-à-dire, à moi.

V. 1997. — Dont vinrent *dames* et chevalier.

Lisez : *dame*.

V. 2003. — Seur tous li sires *de* Chauvegny.

Supprimez le *de*.

V. 2086. — Qui sera *par* maintes fois retrait.

Supprimez *par*.

V. 2088. — Par le renom de *vous* recort.

Lisez : *vo*.

V. 2113. — Sera la *jambe Duval*.

Lisez : *du val*, c'est-à-dire du valet. Il manque un

pied à la mesure de ce vers. Je pense qu'il faudroit lire *iambe* au lieu de jambe.

V. 2170. — De vo bras *s'ou* corps vo dure.

Lisez : *se ou*.

V. 2191. — Li chastelains moult *s'esjoy*.
De ces parolles qu'il *oy*.

Lisez : *esjoy* et *oy*.

V. 2214. — Ce vous *seroit* confors grans.

Lisez : *seroie*.

V. 2252. — De ly *n'aray* jà doutance.

Lisez : *ne aray*.

V. 2316. — Se li huis *n'ert* deffremés.

Lisez : *ne ert*, ou mieux *n'iert*.

V. 2361. — Car moult *m'esmerveill* par m'ame.

Lisez : *m'esmerveille*.

V. 2459. — *E ! mi* très douce dame *ami*.

Lisez : *emi !* très douce dame *à mi*.

V. 2692. — Hélas ! *je ne sais* conment.

Il faudroit lire : *Hélas ne sais mie comment*.

V. 2699. — *N'ert pour* moy ; viegne s'il veut.

Lisez : *ne ert par moi*.

V. 2757. — Espoir on nous a dit *mensonges*.

Lisez : *mensongnes*.

V. 2910. — Qu'à Chauvigni revint *en* arière.

Supprimez *en*.

V. 3070. — Ou mors sui *jel'*say de fy.

Lisez : *je le*.

V. 3099. — *Des or mais la confortere*s.

Lisez : *des-or-mais l'aconforterés.*

V. 3107. — Et vous *afait* deviserés.

Lisez : *à fait.*

V. 3126. — Dont plus sera *joiaus* et baus.

Lisez : *joians*. De même au v. 3388.

V. 3140. — En un *poy* de parchemin clos.

Lisez : *ploy*.

V. 3151. — *Cell* que amours abandonne.

Lisez : *celle*.

V. 3176. — Dont ne vous tiégne *nulle sonne*.

Lisez : *nul essonne*.

V. 3218. — Lors en destour se *assist*.

Lisez : s'*asséist*.

V. 3268. — Hyraus crioient, jà *lachiés*.

Lisez : *hyraus crioient jà l'achiés*, faisant de *l'achiès* un substantif et supprimant la virgule qui est après *crioient*.

V. 3274. — Cuer et volenté *de* Béance.

Mettez un *et* à la place de *de*.

V. 3310. — Mes nient plus *ne le* remouvoient.

Lisez : *nel*.

V. 3348. — Un autre tournoy crier *fisent*.

Lisez : *firent*.

V. 3382. —Mes autre fois *esté* y avoit.

Supprimez l'accent du mot *esté*, dont l'*e* doit s'élider pour la mesure du vers.

V. 3412. — Tant que dens *laissiet l'ait*.

Lisez : « Tant que dans l'*uïsset le ait.* » Jusqu'à ce qu'elle l'ait fait entrer.

V. 3515. — Car *tresdont* que premiers vo vi.

Lisez : *très-dont.*

V. 3552. — Pieça a que cuers *et* corps et ame.

Supprimez la première conjonction.

V. 3570. Travail ne sentent ne baschie :
En cest mont.

Mettez après le mot *mont* les deux points qui sont après le mot *haschie.*

V. 3800. — *Et* sage estoit et malicieuse.

Supprimez l'*et* qui commence le vers.

V. 3869. — Jaim bien *laiaument.*

Lisez : *Loiaument.*

V. 3877. — Quant ot *dite* ceste chancon cy.

Lisez : *dit.*

V. 3899. — De donner *robes* et garnemens.

Lisez : *robe.*

V. 3985. — Et li varlès *le suvi* adès.

Supprimez le pronon *le.*

V. 4006. — Le saiel *et* la lettre esgarda.

Remplacez la conjonction par une virgule.

V. 4036. — Mès de loing un po le *Suy.*

Lisez : *suy*, de même au v. 4039.

V. 4064. — *Di, va*, conte qu'as-tu trouvé?

Lisez : *diva*, un seul mot.

V. 4076. — *Et* cilz li dist qu'il n'en seroit plus.

Supprimez le *et* qui commence le vers.

V. 4087. — N'ot *menée* si privéement.

Lisez : *mene*.

V. 4216. — Ne faites chière *de* courouchies.

Supprimez le *de*, courouchies est adjectif.

V. 4266. — *Qu'il* a très-grande besoingne.

Lisez : *que il*.

V. 4321. — Car quel essoingne *qui li* aviegne.

Lisez : *qui* ou *qu'il* pour qui lui.

V. 4387. — Que par luy *ne seront* acusé.

Lisez : *n'estront* pour *n'esteront*.

V. 4530. — Venra li chastelains *yci*.

Lisez : *icy*.

V 4615. — Que ceste damoiselle.

Il manque deux pieds à ce vers qu'il faudroit, je crois, lire ainsi : *Que amer ceste damoiselle*.

V. 4647. — Qu'il me *mais* ci sus maintenant.

Lisez : *mes*, du verbe mettre.

V. 4650. — Pour moi *estes venu* et alé.

Lisez : Pour moi *venu este* et alé.

V. 4763. — Amours déduit ne *legerie*.

Lisez : *lecherie*.

V. 4890. — Et de parolles *a queillie*.

Lisez : *aqueilli*, de verbe *aqueillir*.

V. 4910. — Qu'endurée a pour *sone* amour.

Lisez : *soue*.

V. 5066. — Lors fist aprester *des manois*.

Lisez : *desmanois*.

V. 5092. — Ma dame *que estes* la riens née.

Lisez : *qu'estes*.

V. 5136. — *De* grosses pierres sont li bouton.

Supprimez le *de* pour rétablir la mesure.

V. 5178. — Se fier se poroit *nullement*.

Lisez : *nulment*.

V. 5205. — Ne *un*, *ne deulz ne* saroie nommer.

Lisez : *ne un d'eulz* saroie nommer.

V. 5242. — Car à nul *fue* ne l'ameroie.

Lisez : *fuer*.

V. 5275. — Et elle li a *fianté*.

Il faudroit peut-être lire *fiancé* ici et au vers 5304, ou tout au moins *fiauté*.

V. 5281. — *Qu'aveu* lui *a asses à parler*.

Ce vers devroit être lu de cette manière : *Que vers lui asses à parler*.

V. 5292. — *Ay!* Dame non par ma foy.

Lisez : *ay*.

V. 5305. — *Et* comment il pourchassera tour.

Supprimez la conjonction *et*.

V. 5360. — Certes j'en duch grant paine *en prendre*.

Lisez : *emprendre*.

V. 5379. — Que mes maris par nul *en sens*.

Lisez : *entens*.

V. 5389. — En un lieu ou nulz ne *s'embate*.

La rime demanderoit *embache*, conformément à celle qu'on trouve vers 6034 et 6035.

V. 5655. — Amis j'ai éu *denois*.

Lisez, je pense : *Demanois*.

V. 5765. — Nulz tant sache bien *eschuir*.

Lisez : *eschuïr*.

V. 6214. — *Moustre* par batre tant est sage.

Lisez : *moustrer*.

V. 6244. — Com faitement *elle* exploitera.

Supprimez le pronom *elle*.

V. 6285. — *Desire la* main et soir remonte.

Lisez : *desir l'a*.

V. 6312. — *Et* la dame Derraine y entra.

Supprimez la conjonction *et*.

V. 6456. — Tant a pensé *qu'il* l'avise.

Lisez : *que il*.

V. 6465. — Dame, *dist-il*, passé a longuement

Supprimez *dist-il*.

V. 6473. — *Moult* y ara grant chevalerie.

Supprimez *moult*.

V. 6483. — Non pourquant *ne failli* mie.

Lisez : *ne li failli*.

V. 6492. — Moult me moustrés grant amour.

Lisez comme au ms. : *Et si me moustrés grant amour*.

V. 6530. — *Adont* viegne en abit de mercier.

Je présume qu'il faut supprimer le mot *adont* pour retrouver la mesure.

V. 6563. — Ferai ce qu'en ce brief *a* escrit.
Supprimez *a*.

V. 6572. — Tant que li *sires s'en* fu alés.
Lisez : *sire en*.

V. 6586. — *Li sires revint* en sa maison.
Lisez : *Revint li sire en sa maison*.

V. 6607. — *Qu'elle* l'ot mandé quist *son tour*.
Lisez : *Quel'* l'ot mandé quist son *atour*.

V. 6647. — Le plus grant *aleure* qu'il pot.
Lisez : *aleure*, trois syllabes.

V. 6657. — *Lors* l'aproche et li a demandé.
Supprimez *lors*.

V. 6660. — Moult savés *ore* venir à point.
Lisez : *or*.

V. 6730. — *Car tout* enquis tire a tire.
Lisez : *car a tout*.

V. 6763. — Car un petit me *dient* li chies.
Lisez : *dieut*.

V. 6879. — *Que il* meisme se croisera.
Lisez : *qu'il* méisme.

V. 7006. — La Dame ossi en fus *joiaus*
Qui de ce estoit *desiraus*.
Lisez : *joians* et *desirans*.

V. 7012. — Sa pensée ne monstre *esperte*.
Lisez : *aperte*.

V. 7069. — Si nous en *couvient* consirer.
Lisez : *convient*, de même aux v. 7154, 7328, 7355, 7741.

V. 7255. — Li cuers *est vostres* car ne pouroie.
Lisez : *est vo.*

V. 7259. — Que de vous *joyrai* encore.
Lisez : *joyray*, trois syllabes.

V. 7268. — Que je vous jurerai fermement.
Supprimez *je*.

V. 7274. — Faire *ne le poroie* a nul fuer.
Supprimez le pronom *le*.

V. 7402. — *Car* vilaines fait boine amors desevrer.
Supprimez *car*.

V. 7456. — *Si les* reçurent à cuer joieulz.
Lisez : *sil'*.

V. 7459. — Mestier orent de leur *aye*.
Lisez: *aye*, trois syllabes.

V. 7456. — Pour ce ne *li fu pas* prouesce.
Lisez : *faut pas*.

V. 7473. — Treiches ouvrées de *fins* d'or.
Lisez : *fius d'or*, c'est-à-dire fils d'or.

V. 7516. — L'enchaus *lessierent*, si *l'emporterent*.
Lisez : *L'enchaus lessient si emporterent*.

V. 7530. — *Et dedens* vingt jours sera.
Lisez : *et que dedens*.

V. 7540. — Ses corps *desinist* tous et fon'.
Lisez, je pense : *desainist*.

V. 7557. — Ce commanda il si *aeure*.
Lisez : *à eure*, deux mots.

V. 7589. — Moult li estoit *adont* joie lontaine.

Supprimez *adont*.

V. 7653. — Pour ce que *je* ne puis ains ma mort.

Supprimez *je*.

V. 7663. — Et la *mindre* entre les millours.

Lisez : *miudre*.

V. 7680. — Que *quant elle* sera deviée.

Lisez : *quant el'*.

V. 7768. — Largesse, *courtoisie et* bonté.

Lisez : *courtoise et*.

V. 7795. — Qu' amours les prende *de sa* mesnie.

Lisez : *en sa*.

V. 7818. — Pour confesser car sans *demeur*.

Lisez : *demour*.

V. 8076. — Et *li* dist : dame crées sans faille.

Supprimez *li*.

V. 8164. — *Puissedi* tant com il dura.

Lisez : *puis se di*, ou mieux encore, *puis ce di*.

V. 8184. — *Belle* response biau saluer.

Lisez : *bel'*.

PARTONOPEUS

DE BLOIS.

L'éditeur de ce poëme-roman a adopté, pour certaines expressions abréviées, une orthographe qui est opposée au génie de la langue françoise. Il a eu le tort de ne pas la suivre constamment, et celui plus grand encore de lui substituer, dans son glossaire, l'orthographe ordinaire.

On disoit *sil*, pour si le; *sin*, pour si ne; *nes*, pour ne les, etc.; au lieu d'écrire *sil'*, *sin'*, *nes'*, etc, comme il a été en quelque sorte contraint de le faire dans plusieurs vers, ou *s'il*, *sin*, *nes*, etc., ainsi qu'il la fait dans son glossaire; il écrit ordinairement, *si"l*, *si"n*, *ne's*, etc., isolant la dernière lettre qui devient alors un signe muet, car notre langue ne reconnoît point aux consonnes la propriété de représenter à elles seules une idée quelconque.

D'ailleurs il en est de ces mots comme des parti-

cules *des*, *du*, *au*, *aux*, que personne n'aura jamais la fantaisie d'écrire ainsi : *d'es*, *d'u*, *a'ux*, *a'u*.

Il faut donc corriger les mots suivants dans les vers où nous les avons relevés et partout où on les rencontrera.

V. 6017. *ch'iestu*. Lisez : *chi-es-tu* ou *chies-tu*.

V. 7074. *ja'l*. Lisez : *jal'*.

V. 8546. *je'l*. Lisez : *jel'*. De même v. 8552.

V. 1652. *je's*. Lisez : *jes*. De même aux vers 6094, 7808.

V. 8499. *me'l*. Lisez : *mel'* ou *mel*.

V. 1748, *me's*. Lisez : *mes*.

V. 259. *ne's*. Lisez : *nes*. De même aux vers 621, 1336, 2250, 2710, 2938, 5163, 5969, 6474, 6815, 7105, 7185, 7655, 7992, 8452.

V. 7557. *que'l*. Lisez : *quel* ou *quel'*. De même aux vers 8282, 8500.

V. 1978. *qui'l*. Lisez : *quil'*. De même aux vers 5119, 5104, 5454, 8933.

V. 7137. *qui'n*. Lisez : *quin'* ou *quin*.

V. . *qui'st*. Lisez : *quist*.

V. 1004. *qui's*. Lisez : *quis*. De même aux vers 8393, 8774, 9374.

V. 3377. *se'l*. Lisez : *sel* ou *sel'*. De même 3379, 3561, 4245, 4264, 4357, 4414, 7620, 7947, 7957, 8131, 8215, 8267, 8295, 8322, 8809, 8938.

V. 461. *se's*. Lisez : *ses*. De même aux vers 622, 1990, 2010, 7397, 8058, 8177, 8413, 8771.

V. 128. *si'l.* Lisez: *sil* ou *sil'*. De même aux vers 915, 5798, 7790, 8046.

V. 4959. *si'n.* Lisez: *sin'* ou *sin.* De même aux vers 5010, 6000, 7111.

V. 279. *si's.* Lisez : *sis.* De même aux vers 1836, 2212, 7912, 10145.

CORRECTIONS.

PROLOGNE.

Lisez : *prologue.*

V. 5. — *Beneois* soit li buens Jhésus.

Lisez: *Bénéois.* De même au vers 7.

V. 23. — Le sien cant *eussons* moult chier.
Sele en *seust* faire dangier.

Lisez : *éussons* et *séust.*

V. 42. — L'on doit *pourveir* cointement.

Lisez : *pourvéir.*

V. 63. — Por la saison qui . . . . bele.

L'existence des lettres *tan....t* annonce qu'il faut lire ainsi : *por la saison qui tant est bele.*

V. 65. — Et je suis *jouenes* et engignos.

Lisez : *jouene.*

V. 116 — *Se ins* nel connoist en son pensé.

Il y a *s'eins* dans le ms., et c'est ainsi qu'il faut lire.

V. 178. — Fait justice de son *regne*.

Lisez : *regné*. De même au vers 258.

V. 206. — Por *Troiens* qu'il tant doutoit.

Lisez : *Troïens*. De même au vers 400.

V. 339. — Tot a *veue* l'ont traï..

Lisez : *véuë* comme au ms.

V. 321.

Il semble que ce vers devroit être le premier d'une nouvelle section.

V. 239. — Et el fu dusque la *seue*.
Mais ne fu pas *aconseue*.

Lisez : *séuë*, et *aconséuë*, comme au ms.

V. 359. — Et il la fist ardoir en *re*
Lonc la costume du *regne*.

Lisez : *ré*, et *regné*.

V. 362. — Tos les plus nobles *paissans*.

Lisez : *païssans*. De même vers 517.

V. 405. — Lor batailles et lor *juisses*.

Lisez : *juïsses*.

V. 422. — Qu'il ne li *meuscent* contens.

Lisez : *méuscent*.

V. 442. — Fu fors rois et *poeisteis*.

Lisez : *poëstéis*.

V. 458. — Qui puis *deust* de lui partir
Buens cevaliers d'autres *regnes*.

Lisez : *déust* et *regnés*.

V. 466. — *Et* deduis d'escu et de lance.

Lisez, je pense : *és*, etc.

V. 489. — Si mist pais et *crestienté*.

Lisez : *crestiënté*.

V. 542. — Qui tant *eust* en soi beautes.

Lisez : *éust*.

V. 565. — Bouce a *petite*, grosse levrete.

Il y a un pied de trop, je pense qu'il faut lire *petit'*, au lieu de petite.

V. 568. — Moult bien assis et bien *veus*.

Lisez : *véus*. De même aux vers 1580, 1651.

V. 575. — Et a longe la *forceure*.

Lisez : *forcéure*.

V. 690. — Del travail et del *geuner*.

Lisez : *géuner*.

V. 728. — N'en peut avoir nule *veue*.

Lisez : *véuë*, comme au ms. De même aux vers 864, 1441, 1390.

V. 754. — Et tot *la toivre* de la nef.

D'après le glossaire même, qui en cela est conforme au ms., lisez : *l'atoivre*.

V. 797. — La *veissiés* tant belle entaille.

Lisez : *véissiés*.

V. 821. — *De liois ;* est blanc com yvoire.

Je pense qu'il faut lire, *del joïs*, des Juifs, des ennemis de Dieu, et mettre après ce mot un point et une virgule.

V. 897. — Nus ni *mangue*, nus ni sert.

Lisez : *manguë*. De même aux vers 994, 995, 3837, 4491.

V. 899. — Ni a *empereors*, ne rois.

Lisez : *empéréors*.

V. 902. — Ne harpe *oie*, ne viele.

Lisez : *oië*, comme au ms.

V. 927. — *Que el* cief de tote la cité.

Ms. *qu'el;* c'est ainsi qu'il faut lire.

V. 985. — Quant *essuies* a ses mains.

Lisez : *essuïes*.

V. 1027. — Un *escarboncle* a el pumel.

Il seroit mieux de lire : *escarboucle*.

V. 1145. — Ico *que est* virgene Marie ?

Lisez : *qu'est*.

V. 1219. — Puis vos donrai *seur* conduit.

Lisez : *séur*. De même au vers 1555.

V. 1223. — U trais en serés à *roncis*.

Pour la rime il faudroit lire *roncins*, qui du reste est plus usité que *roncis*.

V. 1255. — Deus totes dames *bencie*.

Lisez : *benéië*, quatre syllabes, comme au ms.

V. 1370. — Si arivai droit al *troisports*.

Ms. *trois port*. Lisez : *trois-port*.

V. 1371. — C'est uns *havenes* de Normendie.

Lisez : *haveues*, deux syllabes.

V. 1376. — Et tos *si* écles vos i amoit.

Lisez : *siecles*, comme au ms., un seul mot, et de deux syllabes seulement.

V. 1389. — *Desdout* dusqu'or me sui tenue.

Lisez : *des-dont*, comme au ms.

V. 1401. — La vos *eusce* fait servir.

Lisez : *éusce*. De même aux vers 1706, 1734, 2585, 2611, 3148, *éu*, ainsi que porte le ms.

V. 1450. — *Murs* et cevals rices et beaus.
Fores *plenteives* rivieres.

Lisez : *muls*, et *plentéives*.

V. 1506. — Mais nature *tostans* fera.

Lisez : *tos-tans*. De même aux vers 1945, 4210, et ailleurs.

V. 1551.

Dans le ms. ce vers est le premier d'une section.

V. 1611. Mais tant est noir qu'il le *soscient*.

Ms. *soscent*. Cet *i* suscrit est ici l'abréviation de la syllabe *ri*. Lisez : *soscrient*, verbe composé de la préposition *sos*, et de *criendre*.

V. 1827. — S'en vont li chiens *as triestres* droit.

C'est ainsi qu'il faut lire, et non *astriestres*, comme on le trouve dans le glossaire.

V. 1869. — Et *Damel-Dex* qui ne menti.

Lisez : *dam-el-dex*. De même aux autres endroits du poème où le même mot se rencontre.

V. 2015. — De vos *caindre* premiers l'espée.

Lisez : *çaindre*.

V. 2071. — C'om li avoit fremés *noveals*.

Il faudroit pour la rime lire *noveaus*, changeant

l en *u*. La même rectification seroit à faire aux vers 3398, 7289, 9725..

V. 2257. — Partonopeus *trosqu'el* val.

Ms. *trosque el*. C'est ainsi qu'il faut lire.

V. 2286. — Trosqu'il *voit* son arier-ban.

Lisez : *voie*, comme au ms.

V. 2388. — Et lor force est sor nos *creue*.

Lisez : *créuë*, comme au ms.

V. 2453. — Ce doit estre *quanses* me die.

Lisez, je pense : *qu'anses*.

V. 2474. — Tant ert il plus *asseurés*.

Lisez : *asséurés*.

V. 2651. — Com a ma cort *mesconseille*.

Lisez : *mesconseillie*, ou *mes-conseillie*, comme au ms.

V. 2678. — Qu'il vos *feist* tels amisties.

Lisez : *féist*. De même au vers 5396.

V. 3012. — A lui violt joster *il* marcis.

Ms. *li*. C'est ainsi qu'il faut lire.

V. 3037. — Lieve sa main sel fiert en *li aume*.

Lisez : *l'iaume*, comme au ms., un seul mot de deux syllabes.

V. 3098. — Mais que de moi l'ait *couneu*.

Lisez : *connéu*.

V. 3278. — qu'il n'en puet avoir nule *aiue*.

Lisez : *ajuë*.

V. 3297. — *Or* est desus ore est desos.

Lisez : *ore*.

V. 3320. — Devant le *heut* l'espée brise.

Lisez : *heurt.*

V. 3835.

Ce vers, de même que le v. 4051, ne commencent point de sections, dans le ms.

V. 4063. — Qui en son cuer s'amor *recote.*

Lisez : *recete.*

V. 4438. — *Et moult* bien de lui parler.

Lisez : *et de moult.*

V. 4461. — *Qu'il* soit trop espoentés.

Lisez : *que il.*

V. 4538. — Dont est *regieres* al plorer.

Je pense qu'il faut lire : *rechieres*, retombant, récidivant.

V. 4549. — Mains me grevast de ma grant *perde.*

La rime veut qu'on lise : *perte.*

V. 4941. — *S'un* poi aviés de ma cure.

Lisez : *se un.*

V. 4944. — *Soef* conforte qui n'a mal.

Lisez : *soëf.*

V. 5000. — Que c'estui prendrés a *espous.*

La rime veut qu'on lise : *espos.*

V. 5058. Ceus qu'il *jà* porta li las.

Ms. *i a.* C'est ainsi qu'il faut lire.

V. 5259. — Et *qu'il* est bien nuiz oscure.

Lisez : *que il.*

V. 5262. — Par foi, fait il ni *entreraiz.*

Lisez : *entrerez.*

V. 5310.

De ce vers au v. 5320, il y en a quatorze au lieu de dix.

V. 5314. — Ne *pardoiez* si angoissox.

Lisez : *parsoiez*, ou mieux encore *par-soiez*.

V. 5390.

Au lieu de 5393 qu'on trouve en marge, lisez 5390.

V. 5424. — Ahi con ies (*contraliosse.*)

La rime voudroit qu'on lût : *contraliouse*.

V. 5489. — Ce sont clergastes *qui en* mesdient.

Ms. *quin*. C'est ainsi qu'il faut lire, ou mieux encore, *qu'en*, pour qui en.

V. 5554. — Ne cuide revenir *des mois*.

Lisez : *desmois*, un seul mot.

V. 5752. — *Guivres* et serpenz et de malfez.

Lisez : *guivre*.

V. 5803. — *Fuiz* s'en est trusqu'à la mer.

Lisez : *fuïz*. De même au vers 6126.

V. 6202. — Moult *l'en haitent* et aliegissent.

Lisez : *l'enhaitent*.

V. 6238. — *En frume* et fiere od *maleheré*.

Lisez : *enfrume*.

V. 6547. — De la *Penteste* en un an.

Lisez : *Pentecoste*.

V. 6653. — *Quanqu'il* ont soz ciel à vendre.

Lisez : *quanque il*.

V. 6983. — Le buen, le bel, *l'umele*, le pros.

Lisez : *l'umle*.

V. 7167. — Et puis m'aconta *vint trois*.

Le nombre est en chiffres dans le ms. Lisez : *vint et trois*.

V. 7522. Sil ains ot mal ore *a sordois*.

Je pense qu'il faut lire: *est sordois*, rêveur, sournois.

V. 7887. — Et Gondres li viols *lairos*.

Lisez : *laïros*.

V. 7928. — *Si en* fierent deux al encontrer.

Lisez : *s'en*.

V. 8658. — Et *bloi* Gaudin qui nel olblie.

Il me paroît établit par ce vers, que le mot blois qui accompagne le nom de Gaudin, est un simple adjectif, et non pas un surnom ; il faudroit en conséquence changer la majuscule partout où l'on rencontre l'épithète *li blois* ajoutée au nom de Gaudin.

V. 8734. — Bien l'a fait a ceste *rescouse*.

La rime exigeroit, *rescorse*.

V. 8973. — Ferant aloit le *margari*.

Lisez : *mar-gari*.

V. 9399. — Et quant *ele s'est* mesmarie.

Lisez : *ele est*.

V. 9401. — Et *sil l'en* sort desconvenue.

Lisez : *s'il en*.

V. 6960. — *Et* environ en ordene assis.

Supprimez *et*.

V. 9775. — La u li *magrais* gisoit.

Lisez : *mar-garis*.

V. 9811. Le brant *ensace* isnelement.

Lisez : *en sace*.

V. 1034. — Por moi *ahaitement* atraire.

Lisez : *à haitement*.

V. 10366. — *Parmi* percié a fil d'or mis.

Lisez : *par mi*.

V. 10657. — De trecheors fais *soutilement*.

Lisez : *soutilment*, comme au ms.

V. 10704. — Trestos d'un grant *aordene* assis.

Je pense qu'il faudroit lire *a ordene*, et comme le vers auroit un pied de trop, supprimer l'*a*.

V. 10711. — Or vont les dames a *le glise*.

Lisez : l'*eglise*. De même au vers 10795.

V. 19762. — Tot aordené paisiblement.

Ms. *tot a ordene*. Lisez : *tot a ordené paisiulment*.

GLOSSAIRE

DU ROMAN DE PARTONOPEUS.

ARTOS. « *Ce mot est-il synonyme de membru, » ou de joint, assemblé; mal-artos, maujoint?* »

Ce n'est ni l'un, ni l'autre. *Artos* signifioit ins-

truit dans les arts libéraux; savant, éclairé, poli, honnête. *Mal-artos* exprimoit des idées contraires.

BROST. *Le brouter, l'action de brouter.*

Ce mot, dans le vers 530, signifie la partie de l'arbuste nouvellement crue.

CAMPEL. *Combat, bataille, duel.*

Campel est un adjectif et non un substantif. *Bataille campel* signifie bataille aux champs, sur le terrain.

CHIEF D'OIRE. *Capitale de l'Oire.*

CHIES-D'OIRE. *Chûte ou embouchure de l'Oire.*

Ces deux expressions sont les mêmes, et signifient l'une et l'autre, si je ne me trompe, la capitale des lieux d'outre-mer, où l'on alloit en pélerinage.

COLIERE. *Coliete, croupière, partie de la croupière.*

Ce mot se trouve dans le vers 9646, et signifie l'armure du cou du cheval.

ENCHISER. *Frapper comme sur une enclume.*

Le sens du vers 3320, où l'on trouve ce verbe, est que l'arme de l'un coupe et brise l'arme de l'autre. C'est notre verbe inciser.

ENCROUTEMENT, *aliàs* ANGROTEMANT. *Être malade, tomber malade.*

Ce mot est un substantif et non un verbe. Il ne

se trouve, je crois, qu'une seule fois dans ce roman. Sa signification véritable est : suffocation produite par les croûtes qui glissent difficilement dans le gosier.

HUES. *Clameur, cris de chasse.*

Dans le premier vers cité par le glossaire :

Si's a tos al saingler hues.

C'est le verbe *huer* à la troisième personne du prétérit.

Dans le second :

C'este en ai a mon hues choisie.

C'est un substantif qui a même origine et même signification que le mot *oès* qu'on trouve ailleurs. Il vient de *votum*.

RÉ. « *En ré, en roi.* »

Dans les deux endroits où ce mot est employé, il l'est dans la signification de *rez, rézeau*. C'étoit une toile incombustible, dans laquelle on enveloppoit la personne de distinction que l'on vouloit brûler, afin de pouvoir conserver ses restes.

RONCIS. *Par la force des armes.*

U trais en serès a roncis. v. 1224.

Roncis est ici pour *roncins*, espèce de cheval. Le sens de ce vers est : ou bien vous serez écartelé.

RUIS. *Ruiser, de rensare, réussir.*

Mais ne ruis al gaaing partir.

Dans ce vers, *ruis* vient encore de *rogare*. *En-ruis* doit former deux mots dans le vers suivant:

Car tant ai mal que plus n'en ruis.

S'AÇOIS. *Si ançois.*

. . . . . *sire saçois*
Si fustes vos jà autre fois. v. 8705.

Lisez, comme dans le texte, *saçois*; sachez que.

S'AIRER. « *Faire serment, jurer, s'engager.* »
Ce mot est un de ceux qu'il ne me souvient pas d'avoir vu dans le roman. S'aïrer veut dire se mettre en colère, s'animer.

SIÈCLE ou SIECLES. *Tout le monde, les gens du pays, du temps, etc.*
C'est plutôt ce que nous appellerions aujourd'hui les séculiers; les hommes du monde par opposition aux personnes religieuses ou ecclésiastiques.

SOSCIENT.
Ce mot n'existe pas dans le roman. V. Corrections, v. 1611.

TOIVRE. « *Atoivre, appareil.* »
Il faut lire l'*atoivre* et non pas la toivre, dans le vers 754.

TRECHEORS, TRECHEURE.

Ces deux mots ne sont point du tout synonymes, Le second signifie un ajustement de tête, et le premier une partie de cet ajustement.

TRIES, ASTRIESTRES. *Derrière, en arrière.*

Ces deux mots ont une origine et une signification tout-à-fait différentes. Le premier, venant de *trans*, signifie jusqu'à, par delà, vers, etc.

Le second, qu'il faut lire en deux mots, *as* et triestres, est notre substantif tertre, écrit tel qu'on le prononçoit alors.

TRON. *Ce mot vient-il de terra rotunda?*

Non, il vient de *teg-run*, pour *tegumen rotundum*, la voûte des cieux.

VIOL ou VIOLS. *Vil, vilain.*

Ce mot, dans les endroits où je l'ai vu, signifie vieillard.

VOISOS. *Voyant, clairvoyant.*

Ce mot signifie prevoyant, prudent, sage.

POÉSIES

MORALES ET HISTORIQUES

D'EUSTACHE-DES-CHAMPS.

Le manuscrit original de ces poésies est rempli d'omissions et d'incorrections, que l'on ne peut attribuer qu'à l'ignorance du copiste.

Ces défauts ont été assez fidèlement reproduits par l'écrivain qui, dans le siècle dernier, fit la copie que possède aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal, où se rencontrent de plus quelques omissions nouvelles, et des fautes en très grand nombre.

Le manuscrit provenant de la bibliothèque de l'ancienne abbaye S. Germain, a été fait avec plus de soin. Nous y avons trouvé la pièce de vers intitulée : *d'un notable enseignement*, deux lay, et deux ou trois ballades. On verra, en examinant les notes qui ont rapport à cette partie de notre travail, combien il est à regretter que ce ms. ne soit pas complet.

Indépendamment des corrections du texte, nous

avons été dans la nécessité de rétablir la distribution de deux *virelay* et de deux *lay*.

Le poème intitulé *le miroir du mariage*, est accompagné de rubriques marginales, que l'éditeur n'a pas jugé convenable de reproduire, et que nous avons également négligé de relever, croyant qu'il suffisoit de signaler au lecteur ce défaut d'exactitude.

CORRECTIONS.

Eustache *Deschamps*.

Il faut lire : *des-champs*.

P. 1. bal. 1. v. 17. — Las ! ma terre est détruitte et *rayneuse*.

Lisez : *ruyneuse*.

V. 19. — *Fuir* m'en fault ma demeure est doubteuse.

Lisez : *fuïr*. De même ballade 29, p. 41, ballade 30, p. 43, ballade 32, p. 45, ballade 66, p, 116, ballade 84, p. 145, et p. 170 ; ailleurs monosyllabe.

V. 20. — *Je ne* sui d'aucun reconforté.

Lisez : *et je*.

P. 2. bal. 2. v. 3. — *C'est* un seul Dieu qui est souverain.

Lisez : *ce est*.

V. 10. — Qui ne le craint sert et aime en *reçoy*.

Lisez : *recoy*.

V. 20. — Leurs titres n'est qu'ainsi comme *larroy*.

Lisez : *la noy*.

P. 5. bal. 4.

Dans cette ballade et les autres, le mot *aage* est constamment de deux syllabes.

P. 6. bal. 5. v. 6. — Pour vivre non *dissemblablement*.

Lisez : *dissemblableement*, ou peut être *disseemblablement ;* faites une correction semblable au vers 12.

V. 14. — Souventes fois, *se font* mainte injure.

Il seroit peut-être mieux de lire : *et se font*.

P. 8. bal. 6. v. 6. — Et a mouvoir de chaude *sole*.

Lisez : *cole*, comme au ms.

V. 17. — Convent tenir est la hautesse
De *cuer*, *de homme* de vaillance.
Se va rendre en une *forteresse*
Prinsonnier.

Lisez : *le homme*, et remplacez la virgule qui est après *cuer* par un point et virgule. Au 19e vers lisez : *fortresse*.

V. 21. — *D'en* retourner et est *pour ce*.

Il faut, pour trouver la mesure, lire ou *de en*, ou *ice*.

P. 9. bal. 7. v. 29. — A tiers jours sabmedy saichent *tuit*.

Lisez : *tuït*, deux syllabes. De même ballade 32, p. 45, v. 23.

P. 11. b. 8. V. 16. — Fais ce que doiz et adviengne ce que puet.

Il faut supprimer le *et*.

P. 15. bal. 9. v. 1. — *Qui* tous les lieux plaisans et agréa-
[bles.

Il y a *eur* dans le ms., mais c'est une faute de copiste ; lisez : *sur*.

V. 26. — Aler partout sa leste liève et *dreste*.

Il y a *dresce* dans le ms. C'est ainsi qu'il faut lire.

P. 16. bal. 11. v. 31. — O curial tant *es court* d'envie.

Je pense qu'il faut lire : *es en court*.

P. 17. bal. 12. v. 27. — *De robes vestus*, pour ce ne le per-
[dras.

Il faut refaire ainsi ce vers qui est trop long, et qui n'a pas de sens : *Se robes vest, pour ce ne le perdras*.

P. 19. bal. 13. v. 9. — Jusqu'à *six ans* que notre enfance
[endure.

Lisez : *seize ans*.

V. 17. Lors *croist* et *s'enforce* li hom.

La mesure exige qu'on lise : *croist et se enforce*.

P. 20. bal. 14. v. 9. — Ainsi pour bien va mal *guerdonnant*.

Lisez : *gueredonnant*.

V. 12. — Car doctrine leur est trop *haineuse*.

Lisez : *haïneuse*.

V. 13. — Et aujourduy se seulent *enclinez*.

Il y a dans le ms. *encliner*. C'est ainsi qu'il faut lire.

V. 29. — *Or* prangne chascun ci chastiment.

Lisez : *ore*.

P. 21. bal. 15. v. 6. — A l'aide d'*oultrecuidance*.
Lisez : d'*oultrecuïdance*.

P. 22. bal. 16. v. 26. — Avarice dait haïr *mortelement*.
Lisez : *mortelment*.

P. 23. bal. 17. v. 3. — Par *un livres* que l'on doit avoir chier.
Dont nommez *est* Charles li jeunes
[roys.

Lisez de cette manière ces deux vers qui n'ont aucun sens :

Par sept lettres, que l'en doit avoir chier,
Dont nommez est Charles li jeunes roys.

P. 24. bal. 18. v. 14. — Vignes, *bois et* terres et *praeries*.
Lisez : *bois a*, comme au ms., et *praéries*.

P. 26. bal. 19. v. 20. — Que *vous soiez* indigent.
Lisez : *ne soiez*.

V. 21. — Et s'il *vous* vient aucun accident.
Supprimez *vous*.

V. 22. — Cas *pourveus* vous secourra.
Lisez : *pourvéus*.

V. 18. — Qui en eaue fut par plour convertie.
Il faut donner à *eaue* trois syllabes.

P. 28. bal. 21. v. 1. — Tant de périlz sont a *suir* la court.
Lisez : *suïr*. De même ballade 32, p. 45, lay p. 59, ballade 68, p. 119, vers 13.

P. 29. bal. 22. v. 12. — Visaige d'ange portez mais la pen-
[sée.

Il y a un pied de trop.

V. 20. — Ou temps jadis estoit *ci* Angleterre.

Lisez : *cy*.

P. 32. bal. 23. v. 9. — Chascuns doubte son *creatour*.

Lisez : *créatour*.

P. 35. bal. 25. v. 9. — Car tous ces poins *doit tous bons*
[princes scavoir.

Lisez : *doit bons*, en supprimant *tous*.

P. 37. bal. 26. v. 1. — Un *gouvernement* fut en une maison.

Lisez : *gouvernent*.

P. 38. bal. 27. v. 25. — Estre vaillans sa guerre *poursuir*.

Lisez : *poursuïr*. De même ballade 44, p. 76. v. 55; ballade 58, p. 104, v. 21, ballade 68, p. 119, v. 13, p. 171, v. 2.

P. 40. bal. 28. v. 26. — Les trois estas en bonnes meurs *re-*
[*pringne*.

Lisez : *repraingne*, comme au ms.

P. 41. bal. 29. v. 16. — Deux *mille* frans *et plus* lui a cousté.

Ce vers ayant trois pieds de trop, je pense qu'il faut lire *mil*, au lieu de mille, et supprimer *et plus*.

P. 43. bal. 30. v. 11. — A grans desrois *et* puis quant virent
[yssir.

Remplacez la conjonction *et* par une virgule.

V. 12. — Les gens Cesar *entreulx restrains*.

Lisez : *entr'eux furent restrains*.

P. 44. bal. 31. — Cognoissance, force, bonté *et* vertu;

Supprimez le *et*, et remplacez le point et virgule qui est après *vertu* par une virgule.

V. 15. — Bien doy estre deboutée et esbahie.

Je pense qu'il faut lire : *deboute*.

P. 45. bal. 32. v. 23. — Sanz *guerdon* qui si tient c'est folie.

Lisez : *gueredon*.

V. 4. — Noble et puissant *acreu* par vaillance.

Lisez : *acréu*.

P. 48. bal. 34. v. 25. — *Dames à qui je vueil* dire de chiere [lie.

Lisez : *dame à qui vueil*.

P. 51. bal. 36. v. 2. — *Arbre*, *n'esglantier*, tant ait dou- [ceur en lui.

Lisez : n'*arbre esglantier*.

P. 55. bal. 39. v. 10. — Pour *ce est* trop foulz qui en cuidier [se fonde.

Lisez : *pour c'est*.

P. 59. lay.

Page 61, au vers troisième, doit commencer une *couple*, ou double stance, dont la seconde partie commence avec le vers treizième.

Soies aux mauvais crueux.

Il n'est peut-être pas inutile de prévenir que le premiers vers de la page 60 est aussi le premier d'une stance ou demi-*couple*.

P. 60. v. 20. — De lui le soir *et le* main.

Lisez : *ne le*, comme au ms. S. G.

P. 60. v. 26. — N'aten pas *jusques au* demain.

Lisez : *jusque au*. Il y a *jusque a* dans le ms. S. G.

P. 61. v. 1. — *On* en parle *ne gronche*.

Lisez : *ou*, comme au ms., et *ne en gronche*.

La rime exige de plus que dans ce vers et le précédent on lise *frouche*, au lieu de *fronche*, et *grouche*, au lieu de *gronche*.

P. 62. v. 14. — Sans prandre *mal goulée*.

Lisez : *male goulée*, comme au ms.

P. 62. v. 12. — Sans prendre rien *en* la nue.

Lisez : à la nue, comme au ms. S. G.

P. 61. v. 21. — Et que les estas soient tienlx.

Ms. S. G. Et que ton estat soit tieulx.

P. 62. v. 21. — Sus *chascun sa* saison.

Lisez : *à sa*, comme au ms. S. G.

P. 62. v. 22. — Et puis en son hostel *ault*.

Lisez : *hault*, comme au ms. S. G.

P. 65. v. 10. — Se paix puet avoir *si* la quiere.

Supprimez le *si*, comme au ms. S. G.

P. 66. v. 10. — Tant que li grant *et* li menour.

Remplacez le *et* par une virgule.

P. 67. bal. 40. v. 9. — Et si leur doit toute *seurte* querre.

Lisez : *seureté*, comme au ms.

V. 11. Pour *bestail*, pour chevaulx et roncins.

Lisez : *bestial*.

V. 14. — Que la pluie ne puet *gaires* empeschier.

Lisez : *gaire.*

V. 22. — De l'autrui *son fait* et ses affins.

Ms. *soit fait.* Ce vers est incomplet et pour le sens et pour la mesure.

V. 32. — On ne treuve on *fourragier.*

Lisez : *fourragiër,* quatre syllabes.

P. 69. bal. 41. v. 28. — Que li *prodomme* ancien leur acqui-
[rent.

Lisez : *prodoms.*

P. 71. bal. 42. v. 19. — Maint l'ont *veu* et pour ce je tesmoi-
[gne.

Lisez : *véu.* De même ballade 45, p. 78, v. 1.

V. 23. — Car les François *et Anglois* enfin.

Lisez : *et les Anglois.*

V. 29. — Encor faulra *chascun sa* broingne.

Lisez : *chascun prendre sa.*

V. 49. — Tel paix a eulx qui voulra? Si *me* perdoin-
[gne.

Supprimez *me.*

P. 74. bal. 43. v. 40. — La *damoiselle* leur donra ce dit-on.

Lisez : *le damoisel.*

P. 76. bal. 44. v. 22. — Avecques *se* par assault acquerre.

Il faut répéter le mot *se ;* le premier servant de régime à la préposition avecques, et le second tenant lieu de *si.*

V. 37. Et de *tout* l'ost amer et cremir.

Lisez : *toute.*

V. 42. — Autrui profit ne vous chaille *d'acquérir.*

Supprimez le *d* qui est devant acquérir.

P. 78. bal. 45. — *Pourvuir* aux gens et non pas à l'office.

Ms. *pourvir* à chaque huitain, et à l'envoi *pourvuir.*

P. 81. bal. 47. v. 18. — Je vous *pry* que me faites secours.

Lisez : *prie*, ou *prye.*

P. 83. bal. 48. v. 24. — A mes *homs laiz* ma petite chevance.

Je présume qu'il faut lire *hoirs*, au lieu de *homs.*

P. 84. Virelay.

V. 17. — Puisque j'ay passé le lis, *etc.*

Mettez un point à la place de la virgule, et supprimez le *etc.* La stance finit avec ce vers.

V. 18. — Quant il pleut nulz *n'y* dance.

Lisez : *ne y.*

V. 26. — Trop mauvais *y* fait, quant g'y pense.

Supprimez le premier *y.*

V. 28. — Puisque j'ai passé le lis, *etc.*

Supprimez le *etc.*, et faites suivre ce vers de celui-ci seulement :

Je serai gais et jolis.

V. 30. — J'ai esté *entrepris.*

Je pense qu'il faut lire : *en terre pris.*

V. 33 et 34.

Au lieu de *prins, reprins*, lisez : *pris, repris.*

Vir. 2. p. 86.

On peut remarquer la composition régulière de ce virelay, renfermant six *couples* de deux quatrains chacune, le premier quatrain ayant pour refrain le premier vers de la réclame, et le second le dernier. D'après cela je pense que les *etc.* qui accompagnent le dernier vers de quelques quatrains, sont des fautes de copiste.

P. 92. bal. 49. v. 2. — Qui soit *prodoms* et saiges par le païs.

Je pense qu'il faut lire *prode*, au lieu de *prodoms*.

V. 7. — Mieulx que fait n'a *Jehannin* varlet Eustace.

Jehannin n'a que deux syllabes.

V. 13. — *Sa male aussi li face.*

Il manque quatre pieds à ce vers, dont le sens est incomplet.

V. 16 — Et bien sembloit *qu'il* fust desconfis.

Lisez : *que il.*

V. 17. — Quant Braquemont *de* ses gens avance.

Il manque un pied. Je proposerois de lire *avec*, au lieu de *de*.

P. 93. bal. 50. v. — Quant jeunes sont tout ruent *en tas.*

Lisez : *en ung tas.*

P. 94. bal. 51. v. 21. — Et li cahuant soir *et* main.

Lisez : *y main.*

P. 98. bal. 54. v. 12. — Mannette blanche *com* fleur de lis.

Lisez : *comme.*

Au lieu de « double chançon royal, » lisez : *envoy*.

P. 100. bal. 55. v. 26. — Beau sire dieux pourquoy me *ma-*
[*riage*.

Lisez : *mariai-ge*.

V. 34. — Ne qui *sceut* respondre à son langaige.

Lisez : *scéut*.

P. 101. bal. 56. v. 27. — *Jusqu'au* ventre chascun s'i embat.

Lisez : *jusque au*.

Le sixième vers de la troisième stance de cette ballade manque.

P. 104. bal 58. v. 13. — Cler engin a bien *versifié*.

Mettez une virgule après *a*, et lisez : *versifie*.

P. 107. bal. 60. v. 3. — De *haines*, de peuples mocion.

Lisez : *haïnes*.

V. 12. — C'est tout néant des choses de ce *onde*.

Lisez : *monde*.

P. 113. bal. 64. v. 3. — *Dix-sept* ans nourrie et gouvernée.

Lisez : *dix et sept*.

P. 114. bal. 65. v. 21. — Conquise l'a *et Bretons mis* à l'es-
[pée.

Je pense qu'il faudroit lire : *conquise l'a. Bretons mist à l'espée*.

P. 117. bal. 67. v. 5. — Des chevaliers qui print mainte
[*forteresce*.

Lisez : *fortresce*. De même ballade 72, p. 126.

V. 6. — Sur les Anglois jadis *mareschal* de France.

Lisez : *marchal.*

P. 124. bal. 71. v. 20.— Qui puis la *gardé* et gouvernance.
Lisez : *la garde.*

P. 129. bal. 74. v. 1. — Puis *qu'om impetre* mes offices par [mort.
Et *on les donne* sur tele qualité.

Pour retrouver la mesure de ces deux vers, il faut mettre les pronoms *om* et *on* après le verbe.

P. 130. bal. 75. v. 22. — Des biens empeschiez et *parceaulx.*
Ms. *par ceaulx.*

V. 25. —Soient non obstant appeaulx.
Lisez : *appéaulx.*

P. 132. bal. 76. v. 2. — Et d'espées de *Clermont.*
Lisez : *Cleremont.*

P. 135. bal. 78. v. 21. — Et senlis y ont a plain failli.
Supprimez *y.*

V. 34. — A Pontoise *qu'om* li rent.
Lisez : *que om.* De même aux vers suivants, et p. 159, v. 24.

P. 138. bal. 79. v. 16. —Faire *inimisté* et desraison.
Lisez : *inimiste.*

P. 142. bal. 82. v. 15. — Je vous *pry* que me faites secours.
Lisez : *supply,* comme au ms. S. G.

P. 144. bal. 83. v. 2. — *De homme* et femme en un lit cou- [chier.
Lisez : *d'homme.*

V. 4. — Fait mieulx ce me semble à *périsier.*

Lisez : *prisier*. De même au vers suivant.

V. 5 et 6.

Entre ces deux vers, il en manque un, dont le sens est : il doivent coucher.

V. 26. — En son lit *ains* font li saige.

Lisez : *ainsis*, comme au ms.

P. 147. bal. 85. v. 5. — Chacun *deust* son estat retenir.

Lisez : *déust*.

V. 19. — Le peuples ouvroit lors si comme je lui.

Lisez : *peuple*.

P. 150. bal. 87. v. 10. — Car nulz ne tent *qu'à* emplir sonc [sac.

Lisez : *que à*. De même, vers 20, 30 et 34.

P. 151. Lay.

Page 156. Les dix derniers vers doivent être écrits de suite, comme ne formant qu'une seule stance.

Page 158. Le second vers est le premier d'une stance à laquelle manque le premier ou le second vers.

Page 160. Le septième vers doit être le premier d'une stance.

Page 161. Le vers huitième doit commencer une stance.

Page 162. Il ne faut point d'intervalle entre les vers 20 et 21, cette stance devant être de 22 vers comme la précédente.

P. 152. v. 15. — Et en mer *mieulx* se gouvernoit.
Mieux qu'onques Dyonides.

Supprimez *mieulx* dans le premier vers, comme au ms. S. G., et marquez d'un accent grave la dernière syllabe de *Dyonides*, de même que celle d'*Achilles* dans le vers 12.

P. 155. v. 11. — Pour la *paresse*.

Lisez : *presse*, comme au ms. S. G.

P. 155. v. 22. — Fist prandre mainte *forteresse*.

Lisez : *fortresse*. De même p. 156, v. 13.

P. 156.

Au lieu de : *s'emprinse, prinse, pourprinse*, (car c'est ainsi qu'il faut lire, et non *pour prinse*), mettez : *s'emprise, prise, pourprise*.

P. 159. v. 19. —Mist-il. La chose est *sceue*.

Lisez : *scéuë*.

P. 159. v. 23.

Le mot qui manque dans ce vers est mal écrit dans les deux *mss*. On pourroit peut-être lire : *ajuie*.

P. 163. notable enseig. v. 9. — Ypocras, *clare* et garnache.

Lisez : *claré*.

P. 163. v. 17. — *Choux, pois* ne gros potaige.

Lisez : *ne choux, ne pois, ne*, etc.

P. 164. v. 1. — *Ne usez* car trop font mal et paine.

Lisez : *n'usez*.

P. 164. v. 5. — De douce eaue *eschvez* ceulx.

Lisez : *esch'vez*, ou *eschuez*.

P. 164. v. 14. — Qui *sante* un petit son levain,

Lisez : *sente*, comme au ms. S. G.

P. 165. v. 13. — *Ou* de genèvre faictes fumée.

Il faut supprimer *ou*.

P. 165. v. 14. — Par l'air gros en *vostre* cheminée.

Lisez : *vo*, comme au ms. S. G.

P. 165. v. 24. — Vous *faciez* tant y faciez petit.

Lisez : *vous vient*, comme au ms. S. G.

P. 165. v. 30. — User car je vous *n'y convent*.

Lisez : *ay convent*, comme au ms. S. G.

P. 166. v. 2. — Et s'après disner vous *prandre* some.

Lisez : *prand*, comme au ms.

P. 166. v. 7. — *Remue* fleume et maint autre mal.

Lisez : *remu'*.

P. 166. v. 26. — Qui soient *gras entassé*.

Lisez : *et entassé*, comme au ms. S. G.

P. 167. v. 13. — Plaiz, rogez *abries paroles*.

Lisez : *a briefs parolles*, comme au m. S. G.

P. 168. v. 6. — Que le cresson, pour les portés.

Lisez : *porées*, comme au ms. S. G.

P. 168. v 17. — Redoubte *qui santé* aime.

Lisez : *qui sa santé*, comme au ms. S. G.

P. 169. v. 11. — Maint sont mort *d'emplire leur sac*.

Lisez : *d'emplir trop leur sac*, comme au ms. S. G.

P. 171. Gieu de dez.

P. 173. v. 1. — Certes *si* huimais me demandez.

Ms. *se*. C'est le mot qui convient, et il faut lire *s'huimais*.

P. 173. v. 29. — Je n'ai perdu *ce* coup cy.

Lisez : *à ce*.

P. 174. v. 3. — Un compaignon si lui *estrie*.

Lisez : *escrie*, comme au ms.

P. 178. v. 14. — Tu me *demandes* or ! me faiz tu.

Lisez : *demande*.

P. 178. v. 21. — Jouez c'est *de* douze que *je* couche.

Il faut supprimer le *de* ou le *je*.

P. 180. v. . — Il *ne m'en devroit* pas bien venir.

Lisez : *il n'en*. Peut-être faudroit-il aussi lire *devoit*, au lieu de *devroit*.

P. 183. v. 18. — *Sept* euvres de miséricorde.

Lisez : *ces*.

P. 189. fabl. 3. v. 20 — Ne *forcuideur* que il soit trop puis-
[sant.

Lisez : *forcuider*.

P. 191. fabl. 4. v. 2. — L'un a fourmi *et* l'autre à ceraseron.

Supprimez le *et*.

V. 26. — Sont ceraseron *famelliens*, negligent.

Lisez : *famellieus*, comme au ms.

P. 193. fabl. 6. v. 18. — Que *feront mains* et bras au parler ?

Il faudroit lire, pour trouver la mesure : *que feront lors mains*, etc.

P. 198. fabl. 9. v. 8. — *Sa* de l'argent, ça de l'argent.

Lisez : *ça*, au lieu de *sa*. De même v. 16, 24, 32, 40 et 44.

V. 25. — La truie qui fut *desesperée*.

Lisez : *desperée*.

P. 200. fabl. 10. v. 20. — Garder l'ostel *femmes* et enfans.
Lisez : *femme*, comme au ms. S. G.

P. 201. fabl. 11. v. 4. — Et si gardoit *moult* diligement.
Supprimez *moult*.

EXTRAITS

DU MIROIR DE MARIAGE. (P. 205.)

P. 211. v. 4. — *Croches, hanes* car ce ne fust.
Lisez : *croches-haves*.

P. 211. v. 9. Estamine paelle *trouuée*.
Lisez : *trowée*. De même p. 212, v. 3.

P. 212. v. 11. Frommaige de *presse* et de Brie.
Il faudroit peut-être lire : *Bresse*, au lieu de *presse*.

P. 216. v. 28. — Ainsi *s'en va* leur chevance.
Lisez : *se en va*.

P. 217. v. 14. — Que les donner aux *menesterez*.
Lisez : *menestrez*.

P. 219. v. 2. — Et le *mettras* à l'essay.
Il faut lire, pour retrouver la mesure : *metteras*.

P. 219. v. 15. — Car sans *vir queuurent* leurs diffames.
Je présume qu'il faut lire : *car sans voir queuvrent*, etc.

P. 219. v. 17. — Quant au délit. Or *y* ert engrande.

Supprimez *y*.

P. 220. v. 29. Ly engendre mortel *haine*.

Lisez : *haïne*. De même p 225, v. 16.

P. 223. v. 8. — Et *cheue* quant elle desroche.

Lisez : *cheve*.

P. 225. v. 1. — Mais s'ainsis estroit suy *ferrée*.

Lisez : *serrée*.

P. 225. v. 15. — Plain de courroux et d'*atayne*.

Lisez : *d'ataÿne*.

P. 226. v. 18. — Et sa nourrice *amiable*.

Avant amiable, il y avoit dans le ms. un mot que l'on a graté. C'étoit, je présume, le mot *très*, qui étoit de trop pour la mesure.

P. 226. v. 23. — Et livrer *elle* ce qu'il *lui* fault.

Il y a un pied de trop dans ce vers. Il faudroit lire *el*; ou mieux encore supprimer *lui*.

P. 228. v. 21. — Que je n'achate et que *je* ne tiengne.

Supprimez le second *je*.

P. 230. v. 13. — Et dit qu'elle ne se mouvra.

Ms. *mourra*.

P. 230. v. 15. — Et *qu'il* ne fust despandus.

Lisez : *que il*. De même p. 238, v. 13.

P. 232. v. 1. — Pasmez *cheit* tous estendus.

Lisez : *chéit*.

P. 233. v. 13. — Le *mareschal* et bon combatable.

Lisez : *marchal*. De même p. 241, v. 16, et p. 244, v. 5.

P. 234. v. 1. — Et qui fu bon il le *sui*.
Lisez : *suï*. De même p. 239, v. 9.

P. 234. v. 13. — *Jusques à* tant que de prinson vint.
Lisez : *jusqu'à*. De même p. 224, v. 8.

P. 235. v. 3. — Adverses gens *ranconnées*.
Lisez : *raançonnées*, ou *raençonnées*.

P. 236. v. 11. — Messire Robert de *Cleremont*.
Lisez : *Clermont*.

P. 237. v. 5. — Qui *traitreusement* fut fet.
Lisez : *traïtreusement*.

P. 237. v. 15. — *Traitres* fut et desloyaulx.
Lisez : *traïtres*. De même p. 241, v. 30.

P. 240. v. 5. — Qu'ilz requierent estre *veues*.
Lisez : *véuës*.

P. 241. v. 21. — *Et* le jeudi ensuient ce fet.
Supprimez *et*.

P. 242. v. 21. — Et bien vingt cinq *hommes* armé.
Lisez : *homs*.

P. 242. v. 22. — Contre six mille qui *l'armé*.
Lisez : *larmé*.

P. 243. v. 2. — Chascuns qui puet prant là, pille.
Il y a un pied de trop.

P. 243. v. 6. — Qui ont à leur *poradre* failly.
Lisez : *por-adre*, ou mieux *por-ardre*.

P. 245. v. 8. — Deux cent *mille* flourins de pactis.
Lisez : *mil*.

P. 245. v. 8. — Qui la leur terre *raençonnerent*.
Lisez : *rançonnerent*.

P. 245. v. 21. — Aux tournelles *une* fortresse habile.
Supprimez *une*.

P. 246. v. 11. — Gaillons; et pas *n'ont* lessié.
Lisez : *ne ont*.

P. 247. v. 16. — Et le conte de *Warvy*.
Lisez : *Warvy*, quatre syllabes.

P. 249. v. 4. — *Jusqu'*environ tiers du jour.
Lisez : *jusque* environ.

P. 249. v. 13. — A Chartres, *eulx*, et leur route.
Il manque un pied. Peut-être faut-il lire *éulx*.

P. 254. v. 24. — Les boys, rivieres et *mares*.
Lisez : *marés*.

P. 255. v. 30. — A la *souveraineté* et demayne.
Lisez : *souvraineté*.

P. 256. v. 17. — *N'entreprand* pas la despence.
Lisez : *ne entreprand*.

P. 258. v. 7. — Le sires de *Préaulx*, Saint-Venent.
Lisez : *Preaulx*, monosyllabe.

P. 258. v. 16. — De Poncy fut prins a jeu.
Manque un pied.

LE PAS DE LA BERGIÈRE.

Le manuscrit du Pas d'armes de la Bergère a été fait avec beaucoup de soin et d'intelligence ; aussi n'avons-nous rencontré que deux fautes à corriger dans le texte original, provenant, l'une de l'oubli d'une abréviation, et l'autre de la substitution d'un *r* à la place d'un *e*.

CORRECTIONS.

V. 61. — Viendrent aussi empereurs d'*Alemaigne*.

Il y a dans le manuscrit *Alemaingne*, et il le faut pour rendre la rime léonime.

V. 23. — Ung traittié fait par ung petit *ditteur*.

Note. *Auteur*. Le ditteur, ou faiseur de dittiers,

étoit proprement alors un versificateur. — Corrigez une note pareille au vers 1078.

V. 64. — Par *Romarin.*

Le ms. porte *rommarin.*

V. 84. —La quelle ara, car bien lui afferra.

Ms. *asserra.*

V. 145. — En *heaumes* et en harnois de joustes.

Lisez : *héaumes;* on prononçoit ainsi, ce qui fait qu'on trouve souvent *hiaumes,* d'ailleurs la mesure le demande.

Il faut faire la même correction aux vers 221, 280, 320, 334, 368, 374, 399, 430, 448, 526, 574, 587, 633, 665, 693, 702, 710, 745, 769, 784.

V. 154. Au mais depuis une heure aprez *myiour.*

Dans ce vers, comme dans le 301e, il faut lire : *my-jour.* L'usage le veut, et la rime l'exige.

V. 176. — Mais cy aprez doit *ensuir* l'entrée.

Lisez : *eusuïr,* trois syllabes.

V. 203. — Et les brebis aloyent à sequestre.
Pour non elle trop forment eslongier.

L'annotateur ne paroît pas avoir compris le sens de ces deux vers. *Sequestre* est notre verbe sequestrer, renfermer ; eslongier, dont le sens propre est, à la vérité, *éloigner,* signifioit aussi retarder, retenir, empêcher d'approcher.

On conduisoit les brebis au parc, afin que leur surveillance n'empêchât point la bergère d'assister au *Pas.*

V. 226. — . . . . Et puis la multitude
Des serviteurs, qui n'aloit pas à pié, se
Aucun avoit a bien servir *s'estude*.

Note. *Son attention.* — *S'estude* est la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe réfléchi *s'estuder* ou *s'estudier*. De nombreux serviteurs qui étoient à cheval, s'appliquoient à bien servir tous ceux qui pouvoient en avoir besoin.

V. 243. — Et la *tousiours* en ce point attendi.

Dans ce vers, comme dans le 285e, lisez : *tousjours*.

V. 282. — Outre cela y avoit d'abondance,
Ung bel et grant *couvrechief* de plaisance
Sur la crupe de leurs destriers pendant.

Note. *Caparaçon.* — L'annotateur est ici d'autant moins excusable d'avoir pris une coiffure d'homme pour un caparaçon de cheval, qu'il trouvoit aux vers 320 et 450 de quoi le tirer de son erreur au sujet d'un ornement qui n'étoit point particulier aux chevaliers de la bergère.

Corrigez la même erreur dans la notice sur le Pas d'armes de la Bergère, p. 41.

V. 287. Et au premier encontre eulx *contedant*.

Lisez : *contendant*. Le copiste a oublié de placer une abréviation sur l'*e*.

V. 318. — Un get avoit de menu vair *autour*.

Lisez : *au-tour*. — Note. *Get, lien, bande, attache*. Le *get, giez, gect*, etc., d'une robe ou d'un

manteau, étoit sa bordure fourrée, venant de ce qu'on disoit *gecter* une robe, pour la fourrer.

V. 421. — En grant plaisir et très grant *alégrance.*

Il y a *alégrance* dans le ms., mais il faut lire *alégeance ;* le copiste a formé un *r* au lieu d'un *e.*

V. 422. — Ung escuier nommé *Guillaume* d'Yve.

Il y a dans le ms. *Guille,* avec une abréviation sur l'*e ;* il falloit lire : *Guilleme.*

V. 467. — Sans rompre lance, à luy tant *me fermay.*

Note. *Je m'affermis.* — Le sens de ce mot est : contre lui je me montrai si solide sur les étriers, qu'il etc.

V. 522. — De velut noir fu son destrier couvert
Et *loquete* tant de blanc que de vert.

Note. *Loquete,* peut-être *franges.* — Au lieu de *loquete,* lisez : *loqueté,* ayant des *loquetes.*

V. 544. — Encontre lui ne fit pas long *seiour.*

Lisez : *séjour.*

V. 561. — Mais au sixte monseigneur *assailli*
Le dit pastour. . . . .

Dans le ms. il y a *l'assailli.* On a cru mal à propos que c'étoit une faute, et, ce qui est moins pardonnable encore, on s'est permis de grater l' *l.*

V. 567. — Et l'envoya certes *le pas isnel*
A la bergiere.

Note. *Isnel, prompt, vif.* — *Le pas isnel,* est une phrase adverbiale qui signifie aussitôt, à l'instant.

V. 570. — Gaspard *Cossé* ung très gentil escuier.

Lisez : *Cosse*. De même au vers 709.

V. 572. — Sa houssure fu d'ung drap d'Angleterre
Tant estrange d'*eure* qu'il se puet querre.

Lisez : *evre*, pour œuvre.

V. 625. — Et puis aprez Robert du *Fay* vint
Sur ung destrier grison, houssé de gris,
De loquete et *frappe entrevint*
De blanc, si bien que mieulx avoir compris
Ne le povoit pour avoir los et pris.

Lisez : *Faÿ*, deux syllabes. De même au vers 642.

Cette phrase est tout-à-fait inintelligible ; cela vient de ce que, dans le troisième vers, on a pris deux verbes pour deux substantifs, et une préposition avec son régime, pour un verbe. Il faut lire de cette manière :

Déloqueté et frappé entre vint.

Leçon exactement conforme au ms., dont on a eu d'autant plus tort de s'écarter, qu'on le comprenoit moins.

V. 672. — Housse et escu qui ne furent *beiaunes*.

Lisez : *béjaunes*.

V. 676. — Philebert l'*un dessusdis* pasteurs.

Ms. *des dessusdis*, et c'est ainsi qu'il faut lire, pour la mesure et pour le sens.

V. 685. — Et *se au* tiers cop le pastour bien ouvra.

Lisez : *s'au*.

V. 697. — Et en lieu d'un couvrechief de plaisance,
L'*espoussette* portoit à son bras destre.

Note. *Espoussette*, sac.

L'espoussette, espoutete, espocete, etc., étoit un instrument servant à ôter la poussière des chevaux ; c'étoit aussi une pièce de toile servant à les en garantir.

V. 703. — Au premier cop et *Jehan Cossé* en l'escu.

Lisez : *Jehan Cosse*. Jehan, quoiqu'ainsi orthographié, est habituellement employé comme monosyllabe.

V. 799. — Parti en tiers comme il lui avoit pleu
Et *de frappé* etc.

Note. *Ruban*. — C'est une erreur, il faut lire *defrappé*, participe passé du verbe *defrapper*.

V. 829. — D'ung gent destrier grison bien se monta
Pour recevoir et donner des *hoques*,
Des grans estas au fort rien ne conta.
Fors qu'à donner ces beaux cops de *roques*.

Lisez : *hoqués* et *roqués*.

V. 848. — Jehan Bezelin le quel *cloit* le pas.

Lisez : *cloït*, deux syllabes.

V. 948. — Disans premier, cr *oïiez* par trois fois.

Ms. *ouez*.

V. 964. — Et la *royne*, ou se fera la dance.

Lisez : *roÿne*. De même au vers 1050.

V. 1059. — Les ungs disans de gracieus *fratras*.

A en juger par les *fratrasies d'Arras*, le fratras étoit ce que C. Marot a appelé depuis *coq-à-l'âne*.

V. 1068. — Des dis bien fais, rimez et léonimes.

Note. *Léonimes ; vers dont le milieu rime avec la fin.* — C'est une erreur, on appeloit alors léonime, ce que nous appelons aujourd'hui rime riche, rime par deux syllabes, et c'est en ce sens que le Pas d'armes de la Bergère est un *dit léonime.*

PROVERBES

ET

DICTONS POPULAIRES.

Les dictons que l'on trouve dans les manuscrits 1830 et 7218 de la bibliothèque royale doivent être considérés comme une espèce d'encyclopédie usuelle.

Ils se divisent naturellement en plusieurs séries, dans chacune desquelles sont contenues, sous la forme la plus simple, des notions utiles à cette époque et en quelque sorte indispensables dans le commerce de la vie.

Ces dictons ont été si maltraités par l'éditeur, que nous ne pouvons nous dispenser de les mettre en ordre et de les accompagner de quelques notes.

PREMIÈRE SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les différentes réunions d'hommes.

ON DISOIT :

1 Concile d'Apostoile.
2 Parlemenz de rois.
3 Assanblée de chevaliers.
4 Compaignie de clers.
5 Plait de mariage.
6 Buverie de borgois.
7 Foule de vilains.
8 Tourbes de garçons.
9 Noises de femmes.

1. Le nom d'*aspostoile* étoit l'équivalent de souverain pontife. Ce qu'on appeloit concile étoit alors, comme aujourd'hui, une réunion faite sous l'autorité pontificale.

2. *Assanblée* vient d'*assanbler*, en venir aux mains avec son adversaire. Les chevaliers ne se réunissoient que pour combattre, soit dans les tournois, soit à l'armée.

6. *Buverie*. Les bourgeois avoient l'habitude de se réunir à côté de la bouteille.

7. *Foule*. Dans les réunions populaires, il y a toujours presse. on y est *foulé*.

8. *Tourbes*. Les réunions des jeunes gens étoient alors encore plus tumultueuses qu'elles ne le sont aujourd'hui.

9. *Noises*. Les réunions de femmes étoient bruyantes; la confusion y régnoit, et quelquefois on s'y querelloit. Le mot noise exprime à lui seul ces différentes idées.

DEUXIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les sons.

ON DISOIT :

1 Abai de chiens.
2 Gratéiz de gélines.
3 Hurtéis de seinz.
4 Martéléiz de fevres.
5 Braieries de moulins.
6 Tresbuchéiz de charretes.
7 Belléis de brebis.
8 Pisséiz de gouttieres.
9 Rechanéiz d'asnes.
10 Assomméis de maçues.
11 Frappéis de bastons.
12 Cliquetéis de charbons.
13 Huléiz de lox.
14 Miauléis de chaz.
15 Pipéis d'oseaux.
16 Escrois de tonnerre.

1. Il y a *abaïs* dans le *ms*. 7218. C'est ainsi qu'il faut lire.

2. *Gratéiz* ne se trouve ni dans l'un, ni dans l'au-

tre des mss. Le ms. 7218 porte *graieléis* et celui qu'on a suivi porte *graléiz de gelinnes*.

Le *graléiz* ou *graiéléis* étoit le son que rendoit la poule en parlant. Je dis en parlant, parce qu'il s'agit ici du langage et non du chant de la poule.

6. Il y a dans le *ms.* 1830, *trébuchéiz*. C'est le son que rend une charrette qui va ordinairement en *trébuchant*.

7. Ce dicton manque dans le ms. 1830.

8. Il y a dans le ms. 1830, *goutières*. Le *pisséiz* étoit le bruit que faisoit l'eau en tombant des gouttières.

9. *Rechanéiz* vient de *recaner*, qu'on écrivoit *rechaner*, c'est le chant de l'âne. Il y a *rechaneries* dans le ms. 7218.

10. *Assommeis* vient de assommer, formé de *ad summum ire*, atteindre le sommet, la partie supérieure. Il exprimoit le son que rendoit le choc de la massue, portant sur l'armure du chevalier.

11. Ce dicton manque dans le ms. 1830. *Frappéis*, son rendu par une arme qui frappe.

13. Il y a dans le ms. 7218, *ulléis de leus*.

15. Il y a dans le ms. 1830, *pipéis d'oseax*, et dans le ms. 7218, *d'oisiaus*.

16. Lisez: *escrois*. Il y a dans le ms. 7218, *escroistre de tonoirre*.

TROISIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les passions portées au plus haut degré.

ON DISOIT :

1 Avarisce de provoire.
2 Convoitise de moines blancs.
3 Envie de moines ners.
4 Orgueil de templiers.
5 Boban d'ospitaliers.
6 Mellée de ribaus.
7 Descort de capitre.
8 Riote de jugléor.
9 Angoisse de lechéors.
10 Desloiauté de plaideor.
11 Mençonge de tainturier.
12 Envie d'escuier.
13 Dangers de norrice.
14 Gloutonie de chapions.
15 Famine de poures clercs.

1. Il y a dans le ms. 1830, *avarice de prouvoire*. Le *prouvoire* étoit alors le même ecclésiastique que nous appelons aujourd'hui curé.

2. Il y a dans le ms. 1830, *blans*.

4. Il y a dans le ms. 1830, *templier*. Nous faisons remarquer ces différences, toutes légères qu'elles paroissent, parce que le ms. 1830 est celui que l'éditeur a suivi.

5. Il y a dans le ms. 7218, *chetiveté d'ospitaliers*.

Je ne pense pas que *boban* ait jamais signifié *vanité* et *présomption*. L'idée propre du mot *boban* est celle de pompe, appareil.

6. Il y a dans le ms. 1830, *ribaut*.

9. Ce dicton manque dans le ms. 1830.

11. *Mençonge de tainturier* se disoit pour exprimer un mensonge parfait, une contre-vérité.

12. Il y a dans le ms. 7218, *envie d'escuiers*.

13. Il y a dans le ms. 1830, *dang'*. Il faut lire *danger*, ou *dangier*, dépendance où l'on est vis-à-vis de quelqu'un.

14. Il y a dans le ms. 7218, *gloutenie de champions*.

15. *Famine*, faim, besoin de manger.

QUATRIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les états, les professions et les habitudes de la France.

ON DISOIT :

1 Personnes de Rains.
2 Seignor de Loon.
3 Cervoise de Cambrai.
4 Buriers de Tornai.
5 Li privé de S. Denise.
6 Li esgaré de Teroanne.
7 Li garsilleor de Roam.
8 Li doneor de Lisiez.
9 Li jureor de Baiex.
10 Li sorcuidié de Coutances.
11 Li cloistrier de Sanz.

12 Li poure orgueillox de Tors.
13 Li gentil de Liège.
14 Li enfrun de Tol.
15 Li damoisel d'Amiens.
16 La bachelerie de Beauvez.
17 Li bordeors d'Arras.
18 La nience de Chaalons.
19 Li chanteors de Sens.
20 Li cler Nostre-Dame de Chartres.
21 Li chanoine de Paris.
22 La boule de Noyon.
23 La ribaudie de Soissons.
24 Li cheitif de Senlis.
25 Li borgois de Paris.
26 Li cointerel de Troies.
27 La crote de Mialz.
28 Li souffleur de Limoges.
29 Li perdriors de Nevers.
30 Li buvéor d'Aucerre.
31 Li maistre de Lions.
32 Li larron de Mascon.
33 Li musart de Verdun.
34 Li usuriez de Mez.
35 Li poissonnier de Nantes.
36 Li sonnéor d'Angers.
37 Li papelart du Mans.
38 Li mangeor de Poitiers.
39 Li licheor de Borges.
40 Li museur de Avranches.
41 La moquerie de Chasteau-Landun.
42 Camus d'Orliens.
43 Peletiers de Blois.
44 Li souffleur de Limoges.

1. Il y a dans le ms. 1830, *persones*.

3. Il faut lire *cervoisé*, ou mieux encore *cervoisier*, comme dans le ms. 7218.

4. Il y a dans le ms. 7218, *li burrier de Toenai*.

5. *Privé* se disoit par opposition à étranger. C'étoit l'homme en quelque sorte de la maison. *Privé* signifioit aussi particulier, individu ; l'homme consi-

déré en dehors des classes et des rangs qui partagent la société.

7. Il y a dans le ms. 7218, *li guerseilleurs de Roem en Normandie.*

8. Il y a dans le ms. 1830, *lisisies.*

13. Ce dicton manque dans le ms. 1830.

14. Des quatre explications recueillies par M. Crapelet, aucune ne me paroît convenir au mot *enfrun*, qui est ordinairement employé dans le sens de grossier, d'un abord rude, désagréable, ce qui me porte à croire qu'il vient de *infrons*, sans feuilles, sans extérieur, sans apparence.

15. Ms. 7218, *li damoisel du Mans.*

17. Ms. 1830, *li bordeor d'Arraz*, et ms. 7218, *li behordeur d'Arras.*

18. Ms. 7218, *li routier de Chaelons.*

24. Ms. 1830, *li cheitif de Senliz.*

25. Ce dicton manque dans le ms. 1830.

27. Dans un endroit du ms. 7218, il y a, *li troteur de miaus*, et dans un autre, *famine de Miaus.*

32. Il y a *Mascom* dans le ms. 1830.

37. Ms. 7218, *li esprengneur du Mans.*

39. Il y a dans le ms. 1830, *li chieor de Borges*, et dans le ms. 7218, *et lechieur de Bourgos.* Je présume qu'il faut lire dans ce dernier, *le chieur de Bourges.*

40. Ce dicton n'est pas dans le ms. 1830, et dans le ms. 7218, on lit : *Esvranches.*

41. M. 1830, *Cheteau-Landon.* Ce dicton ainsi

que les deux suivants se trouvoient à tort dans la septième série.

44. Ce dicton, qui est dans le ms. 7218, a été omis par M. Crapelet.

CINQUIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les mœurs des peuples, et des habitants de quelques provinces de France.

ON DISOIT :

1 Li plus sage homme sont en Lombardie.
2 Li plus sage marcheant sont en Tosquanne.
3 Li plus engigneor en Sarrazienesme.
4 Li plus trahitre en Hongrie.
5 Li plus traïteur sont en Gresce.
6 Li plus serf sont en Esclavonie.
7 Li plus ireux sont en Alemaingne.
8 Li plus apert home en France.
9 Li plus sot en Bretaingne.
10 Li plus enquerant en Normandie. Ou aliax ? que queriax ? dont veniax ?
11 Li plus belles femes sont en Flandres.
12 Li plus bel home en Alemaigne.
13 Li plus grant en Danemarche.
14 Li mieldre buveor en Engleterre.
15 Li plus truant en Escoce.
16 Li plus sauvage sont en Irlande.

17 Li plus ligier en Gales.
18 Li *meillor* lanceor *en* Navarre.
19 Li meillor sailleor en Poitou.
20 Li meillor archier en Anjou.
21 Li meillor prégator sont en Espaingne.
22 Li mieldre jugleor sont en Gascoigne.
23 Li plus courtois en Provence.
24 Li plus renoié en Bourgogne. Et reni Dieu, se ne di voir.
25 Li meilleur danseur sont en Loheraine.
26 Li meilleur mangeur de rabes en Auvergne.
27 Li plus roignoz en Limozin.
28 Chevalier de Champaigne.
29 Escuier de Borgogne.
30 Serjant de Hennaut.
31 Champion de Eu.
32 Vilain de Beauvoisin.
33 Usurier de Cahorse.
34 Mires de Salernes.

1. Ce dicton manque dans le ms. 1830.

2. M. 7218, *li meilleur marcheant sont en Toscane.*

3. Ms. 7218, *li plus engingneus en Sarrasinois.*

4. Ms. 7218, *li plus larron sont en Honguerie.*

5, 6 et 7. Ces trois dictons manquent dans le ms. 1830.

9. Ms. 1830, *en Bretaigne.*

10. Ms. 1830, *Normandie... que querieax*, etc.

Ms. 7218, *li plus enquerant en Normandie, quar Normand dient : qui estiaus ? ou aléaus ? dont veneaus ?*

11. Ms. 7218, *li plus legier sonten Flandres.*

13. Ms. 7218, *li plus grant homme sont en Danemarche.*

15. Ms. 7218, *li plus chetif homme sont en Escoce.*

16. Ne se trouve pas dans le ms. 1830.

18. Ms. 1830, *meilleor.*

19. Ms. 7218, *li meillor saussier en Poitou.*

21. Manque dans le ms. 1830.

23. Manque dans le ms. 1830, et dans le ms. 7218, il y a *cortois.*

24, 25 et 26. Manquent également dans le ms. 1830. Ms. 7218, on lit : *dansseur*, au lieu de danseur, dans le 25, et *mengeur* au lieu de mangeur.

29. Ms. 1830, *Borgoigne.*

32. Il y a *Beauvoisis* dans le ms. 7218.

33. Ms. 1830, *Chaorse*, ms. 7218, *useriers de Romme.*

SIXIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les étoffes.

ON DISOIT :

1 Galioz de mer.
2 Cendax de Luques.
3 Fustaine de Plaisance.
4 Camelos d'outre-mer.
5 Pailes de paine.
6 Soie d'Łumarie.
7 Penne d'Andresie.
8 Drap blanc de Nicole.
9 Esquarlate de Gant.
10 Estamine de Verdelai.
11 Pers de Provins.
12 Camelin de Cambrai.
13 Saie de Bruges.
14 Pers d'Ypre.
15 Bureax de Bernay.
16 Blou d'Abeville.
17 Dras d'Estanfort.
18 Bife de Paris.
19 Saie de S.-Denis.
20 Sarges de Boneval.
21 Tapiz de Rains.
22 Toile de Borgoigne.
23 Coiffes de Compigne.

1. Je n'oserois pas le garantir, mais il pourroit se faire que le mot *galioz* eût été employé pour désigner tout à la fois une espèce de chaussure, et une espèce de navire, ce qui auroit donné lieu à ce dicton, qui dans ce cas renfermeroit un jeu de mots.

Je préviens du reste qu'il y avoit dans cette série

deux dictons entièrement déplacés, on les trouvera à la fin de la dixième.

4. Ce dicton n'est pas dans le ms. 1830.

5. Lisez : *païne*, pour *paiennie*.

7. Ms. 7218 , *pennes d'indesac*.

18. Ce dicton se trouvoit dans la série suivante.

15 et 14. Ces deux dictons ne sont point dans le ms. 1830. Rapprochés du 11e et du 19e, ils paroissent de trop.

15. Ms. 1830, *barnei*.

16. Ms. 7218, *bleu d'Abevile*.

17. Ce dicton est tiré du ms. 7218, où l'on trouve également : *dras de Nicole*.

19. Ms. 1830, *soie de S.-Denis*. Suivoit un dicton d'autant plus déplacé qu'on le retrouve dans la 10e série, où il est le 17e.

SEPTIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier différents objets de service et métaux.

ON DISOIT :

1 Hennas de Pontaillé.
2 Coupes d'argent de Tors.
3 Couteax de Pierregort.
4 Espée de Collogne.
5 Haiche de Danemarche.

6 Rasoois de Guinguant.
7 Haubers de Chambelin.
8 Crucefix de Limoges.
9 Heaume de Poitiers.
10 Coivre de Dinant.
11 Fer de L'Aigle.
12 Bains de Borbon.
13 Voirre de Vendôme.

1. Ms. 1830, *Pont-allié*.

3. Après ce dicton, M. Crapelet en a mis deux que l'on ne trouve point dans le ms. 1830. Nous les avons placés à la fin de la 9e série.

6. Il y a *rasooir* dans le ms. 1830, et *rasoirs* dans le ms. 7218.

7. Manque dans le ms. 1830.

9. Après ce dicton venoit : *estamine de Verdelai*. c'est le 10e de la série précédente.

11. Les trois dictons qui suivoient celui-ci sont à la fin de la 4e série.

13. Ce dicton étoit dans la série suivante après le 5e.

HUITIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les fruits et les légumes.

ON DISOIT :

1 Chasteignes de Lombardie.
2 Porrée d'Arraz.
3 Fromage de Brie.

4 Vin d'Aucoirre.
5 Lin de Berisi.
6 Poires de S.-Riule.
7 Sablon d'Estampes.
8 Menuise de Dordon.
9 Fourment de Veuguessin.
10 Pois de Vermendois.
11 Aux de Gandeluz.
12 Oignons de Corbueil.
13 Raïz de Larchant.
14 Eschaloignes d'Estampes.
15 Moutarde de Digon.
16 Rabes d'Auvergne.

1. Ms. 1830, *Lonbardie*.
2. Ms. 1830, *porée*.

5, 7, 8, 9, 10, 16, etc. Ces dictons, au nombre de six, de même que trois autres absolument étrangers à cette série, et que nous avons mis, l'un à la fin de la série précédente, et les deux autres à la fin de la série suivante, ne sont point dans le ms. 1830.

NEUVIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les animaux les plus communs.

ON DISOIT :

1 Destriers de Castele.
2 Asnes de Navarre.
3 Roncins de Bretaigne.
4 Mulez d'Arragon.
5 Palefroiz norrois.
6 Chiens de Flandres.

7 Cuir d'Irlande.
8 Cordouan de Prouvence.
9 Oes de Biausse.
10 Chapons de Lodun.
11 Pertris de Nevers.
12 Lièvres de Vergelai.

8. Ms. 1830, *cordoan.*

9, 10, 11 et 12. Ces quatre dictons se trouvoient les deux premiers dans la 7e, et les deux derniers dans la 8e série. Nous avons déjà dit qu'ils ne se rencontroient point dans le ms. 1830.

DIXIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les poissons.

ON DISOIT :

1 Aloses de Bordiax.
2 Balaine de Baione.
3 Barbiaus de Saine.
4 Seches de Coustanches.
5 Harent de Fesquant.
6 Lamproies de Nantes.
7 Morue de Tarantes.
8 Loches de Barsene.
9 Saumons de Loire.
10 Pinperniax d'Eure.
11 Auguilles de Marne.
12 Borbottes de Saint-Florentin.
13 Escreveices de Bar sur-Aube.
14 Luz de Chaalons.
15 Troites d'Andelis.
16 Ventoises d'Aise.
17 Estujons de Blaives.
18 Congre de La Rochele.

2 et 3. Ne sont point dans le ms. 1830.

5. Ms. 1830, *harant*, et ms. 7218, *harens de Feschamp*.

7. N'est point dans le ms. 1830.

8. Ms. 7218, *de Baserne*.

10. Ms. 7218, *piperniaus d'Eure*.

11. M. 1830, *anguiles*, et ms. 7218, *angiulles de Marle*.

13. Ms. 1830, *de Bar*, simplement, et ms. 7218, *crevices de Bar-seur-Aube*.

16. Ms. 1830, *vendoises*.

17. N'est point ici dans le ms. 1830, mais on le trouve dans la 6e série.

18. Ce dicton, qu'on trouve parmi ceux de la 6e série dans le ms. 1830, est placé dans celle-ci par le ms. 7218.

ONZIÈME SÉRIE.

Dictons servant à qualifier les pâtisseries.

ON DISOIT :

1 Tartes de Dollens.
2 Flaons de Chartres.
3 Siminiaus de Blangi.
4 Pastés de Paris.
5 Tripes de S. Denis.

4. Ms. 1180, *pastez*.
5. Ms. 1130, *seint*.

DOUZIÈME SÉRIE.

ON DISOIT :

1 Ribauz de Troies.
2 Putains de Provins.
3 C.n d'Angleterre.
4 V.t d'Espaingne.
5 C...lles de Loheraingne.

2. Ms. 1130, *Prouvins*.
5. Ms. 1130, Lorraigne.

TREIZIÈME SÉRIE.

Li quaresme cunchie l'an;
Et li vendredis la semaine;
Et li chapitres l'ordre;
Et li chaillos le fumier;
Et li fumiers la vingne; (1)
Et la taupe le pré;
Et li las l'oisel;
Et li roisel le cosnin;
Et la sui la meson;
Et les lentes le chief;
Et la menoison les braies;
Et le fars la putain.

(1) Cette ligne est dans le manuscrit.

Et le grant fais le vilain ;
Et le peresce l'asne;
Et le pechié l'ame ;
Et la pénitance le deable ;
Et la mort honist tout le monde.

Explicit concile d'Apostoile.

LES CRIERIES DE PARIS.

Pag. 127. — Blans et noirs de chaudière.

Note 5. Noirs de chaudière *bon teint.*

Le noir de chaudière étoit le noir artificiel, qu'on distinguoit ainsi du noir naturel.

P. 131. — Et de baterie.

Note. *Batterie* de cuisine.

Batterie signifioit chaudronnerie.

P. 131. — Filache... *peloterie.*

Note. *Laine filée, pelleterie.*

Je pense que *filache* désignoit le fil en échevaux, et *peloterie,* le fil en pelotes, ou mieux encore les balles pour jouer à la paume.

P. 132. — Et pelles et vairs et gris.

Note. *Pelleterie.*

Li pelles ou pailles étoit une étoffe qu'on tiroit d'Orient.

P. 137. v. 12. — Oiez *con* crié au point du jor.

Lisez : *c'on.*

P. 139. v. 23. — Or i a *oès*, or aus poriaus.

Lisez : *oes*, monosyllabe.

P. 141. v. 2. — Aus freres des *pies* demandent.

Lisez : *piës*, deux syllabes.

P. 142. v. 6. — J'ai *rais* de l'archant, *rais*

Lisez : *raïs*.

P. 144. v. 8. — Cornilles *meures*, cornilles.

Lisez : *méures*. De même au vers 21.

P. 145. v. 7. — *Aide* diex de *maiste*.

Lisez : *aïde* diex de *maïsté*.

D'UN MERCIER.

P. 149. v. 13. — J'ai *chainetes* de fer beles.
J'ai bones cordes a *vieles*.

Lisez : *chaïnetes* et *viëles*.

P. 149. v. 18. — Mais quant les voi presque *ne* muir.

Lisez : *me*.

P. 149. v. 20. — Trop m'ont *descreu* mon chetel.

Lisez : *descréu*.

P. 150. v. 5. — J'ai les tres cointes *aguillées*
J'ai gratuites à *peletées*.

Lisez : *aguiliers*, et *peletiers*, comme au ms.

P. 150. v. 11. — J'ai canpancles de *mostier*.

Note. *de couvens*. Mostier signifie ici église.

P. 150. v. 15. — J'ai lacez a lacier lor manges.

Mettez un point à la fin de ce vers, et supprimez celui qui est à la fin du vers précédent.

P. 150. v. 17. — J'ai bons cornez a *trécoers*.

Lisez: *trecoers*.

Au dernier vers de cette page, on lit dans le ms. j'ai de *be beax* etc. C'est une faute du copiste, *be* est de trop.

P. 151. v. 1. — Et coiffes *laceites* beles.

Lisez: *lacéites*.

P. 151. v. 22. — *J'ai* fers d'alenes as vors

Lisez: *je ai*.

P. 152. v. 20. —Si ai boistes de mostier maintes.

Note. *Boites faites dans le couvents*.

Boites de mostier signifie boite à l'usage des églises, servant à mettre le pain à chanter.

P. 153. v. 8. — *Rasoers*, forces *guignoëres*.

Je pense qu'il faut faire trois syllabes de *rasoers*, et trois seulement au lieu de quatre, de *guignoeres*.

P. 153. v. 11. — *Traineax*, pignes, miréors.

Lisez: *traïneax*.

P. 153. v. 21. — A faire jaunes lor *toeles*.

Lisez: *toëles*.

P. 154. v. 19. — Caboz tornéiz et pelotes.

Note. *Caboz tornéis* signifie *bourse*.

Caboz est ici pour sabot, espèce de toupie, et *caboz tornéis* signifie sabot qu'on fait tourner.

LE DIT DES MARCHEANS.

Lisez : *marchéans*. De même dans toute la pièce, ainsi que *marchéandie, marchéander*.

P. 160. v. 15. — Et couvreors et charpentiers.

Lisez : *couvréors*.

P. 160. v. 23. — L'uns tabore, l'autre *viele*.

Lisez : *viële* , trois syllabes.

P. 164. v. 6. —De sui, d'oint, de miel, de *sain*.

Lisez : *saïn*.

PROVERBES

AU CONTE DE BRETAIGNE

Ces proverbes sont précédés d'une espèce de glose ou commentaire, formant régulièrement six vers de six pieds.

Le proverbe renfermé dans un distique de mesure inégale avec le refrain : « Ce dit le vilains. » complète la stance qui doit être de neuf vers.

S. 2. — Qui dechiet, mal li chiet.

Lisez : *Qui déchiet.*
Mali chiet.

S. 3. — Ce dit li *vileins*.

Lisez : *vilains.*

S. 6. — Plus grevez *nesserois.*

Lisez : *n'esserois.*

S. 8. — Ainz fait d'un domaige deus.

Je pense qu'il faudroit lire :
Ainz de un fait (ou *fé*)
Deus domagé.

S. 9.

Il manque trois vers à la glose de cette stance, dont le sens est incomplet.

S. 10. — Metre doit qui prenre velt.

Je pense qu'il faut lire :
Cil metre doit, ou *mettere doit,*
Qui penre velt, ou *voit.*

S. 12. — Qui n'aime son mestier.
Ne son mestier *lui.*

Au lieu de *lui,* je pense qu'il faut lire :
« Ne lui son mestier. »

S. 15. — Soi meisme déçoit.

Lisez : *méisme.*

S. 17. — Bontez *est une*
Beautez *est autre.*

Lisez : Bontez *une est*
Beautez *autre est.*

S. 19. —Qui tant set *fort est*
A engignier.

Lisez : *Qui tant fort set*
Engigniere est.

S. 2. — *Sa dete paie fox*
Quant fait folie.

Lisez : *Sa dete fox pait* (pour *paie*)
Quant folie fait.

S. 24. — Tiex à son *desir*
Qui a son encombrier.

Lisez : *desirier,* etc.

S. 25. — Bien vaut yvre desvé.

Lisez : *Bien* (*vaut* peut-être *de fé*)
Yvre desvé.

S. 26. — Musart *qu'*espreuver.

Lisez: *que,* comme au ms.

S. 27. — De tel fait, tel retrait.

Lisez : *De tel fait*
Tel retrait.

S. 30. — Nus n'est si *posteis*.

Lisez : *postéis.*

Qui plait si a
Qui ne plaist *rien* n'a.

Supprimez le mot *rien.*

S. 31. — *Poi* crient qui n'en sovient.

Lisez : *Poi crient,* ou *cil poi crient*
Qui n'en sovient.

S. 37. — Qui au deable doit aler.
Il n'a que demorer.

Lisez : *il ne a.*

S. 40. — Li fait jugent l'ome.

Peut-être faudroit-il lire :

Nous jugeome
Par li fait l'ome.

S. 41. — Onbre et defaut d'ome
Est tout un.

Je pense qu'il faut lire :

Ombre et defaut
D'ome est tout faux.

S. 42. — Assez dort qui riens ne fait.

Je pense qu'il faut lire :

Dort assez, ou *dois assez*
Qui rien fet, ou *qui rien fez.*

S. 44. — Mauves *est* hom à tuer.

Lisez : *Mauves ert*
Hom à tuer.

S. 46. — Qui amende et empire
Selonc les *oirs.*

Lisez : *oire* ou bien *empir* et *oir.*

S. 47. — Aése qui nuist.

Lisez : *aese,* deux syllabes seulement.

S. 48. — Li finiz qui ne *meure.*

Lisez : *méure.*

S. 49. — Qui plus *empruntera*
Plus *paiera.*

Lisez, je pense : *Qui plus empruntra*
Cil plus paiera.

S. 50. — Se diex nu *beneie.*

Lisez : *bénéië.*

S. 51. — Tuit voir ne sont a savoir.

Lisez : *Ne tuït voir*
Sont à savoir.

S. 54. — *Quanque el* cors.

Lisez : *quanqu'est el cors.*

PROVERBES

DE MARCOUL ET DE SALEMONS.

Il faudroit lire partout : *Marcoul li respons,* ou *Marcol li respons.*

S. 5. — O soi *quanqu'il a.*

Lisez : *quanque il a,* comme au ms.

S. 6. — Et ventre *engroisser*
Fait cainture *alascher.*

Lisez : *engroissier* et *alachier,* comme au ms.

S. 11. — Morz mielz *qu'assoagie.*
Vorroient tex *saigie*

Lisez : *assoagié* et *saigié.*

S. 14. — Quant dame est *déceue*
C'est sans *desconneue.*

Lisez : *décéuë* et *desconnéuë.*

S. 15. — Povre hom *soffroiteus*.
Sont sovent *covoiteux*.

Lisez : *soffroitos* et *covoitos*.

S. 21. — Fox *giet* pierre dure

Lisez : *giët*. De même st. 22, *giëte*.

S. 22. — Parmi les plains granz *sanz*.

Lisez : *sax*.

S. 23. — N'a viel *envoiseure*.

Lisez : *envoiséure*.

CÉRÉMONIES

DES GAGES DE BATAILLE,

FAITS PAR QUERELLE.

La première ligne de ce volume renferme deux inexactitudes que l'on pourra facilement corriger en jetant les yeux sur le fac-simile qui est en regard.

Les notes qui sont au bas des pages 4, 5 et 11, donneroient lieu de penser que du Cange, de Laurière, et les autres dont il est fait mention, n'ont pas su lire le manuscrit qu'on reproduit ici. Il auroit été peut-être plus conforme à la vérité de dire que ces savants paléographes avoient eu sous les yeux des mss. incorrects, car celui-ci est écrit d'une manière si lisible, qu'il est impossible à l'homme le moins exercé, d'y prendre un mot pour un autre.

Dans l'ordonnance attribuée à saint Louis, on rencontre en plusieurs endroits des *i* pour des *j*, et des *u* pour des *v*; ce qui est doublement mauvais, d'abord, parce que l'éditeur n'a pas suivi constamment cette orthographe, et ensuite parce qu'elle ne

pourroit être tolérable que dans le cas où l'on se proposeroit d'offrir au public un exemple de la manière dont on orthographioit alors.

CORRECTIONS.

P. 3. — Nous avons nostre deffense dessus-dicte *attrempée.*

Note. *Réglée, disposée.*

Ce n'est ni l'un, ni l'autre. *Attremper* signifioit proprement modérer, adoucir. Le roi dit qu'il a adouci, modéré la sévérité de l'ordonnance, par laquelle il défendoit toute espèce de *gages de bataille,* en permettant ceux faits par *querelle.*

P. 7. — Doit... faire sa retenue *de conseil d'armes,* de chevaulx et de toute autre chose nécessaire etc.

Ici, et à la page 9, il faut mettre une virgule entre *de conseil*, et *d'armes.* Le conseil des champions étoit ce que nous appelons aujourd'hui les témoins. L'ordonnance dit que le champion fera choix du conseil qui doit l'assister, des armes dont il doit se servir, etc.

P. 9. — Sur la peine d'estre reputé pour *récréant.*

Note. *S'avouer vaincu.*

Être récreant, c'étoit proprement retirer sa

créance. Avant le combat, chaque champion faisoit une allégation qu'il s'engageoit, non seulement à soutenir, mais même à faire adopter pour vraie, ce qui ne pouvoit avoir lieu qu'autant que l'adversaire, poussé à bout, renonçoit à la sienne, et avouoit qu'il lui avoit faussement donné sa *créance*.

P. 9. — Bons et souffisans *pleges*.

Note. *Gage, caution.*

Le *plège* étoit ce que nous appellerions aujourd'hui un répondant, un homme qui s'obligeoit solidairement à en reproduire un autre à jour fixe et déterminé.

P. 18. — Par mauvais art et *briefz charroiz*, etc.

Note 1. *Brefs, brevets.* — Note 2. *Chariot pour charmes, enchantemens, par allusion au chariot du roi Artus, qui, selon les récits populaires, traversoit les airs pendant la nuit.*

Le *brief* étoit, si je ne me trompe, une formule magique, que l'on pouvoit porter avec soi; et le *charroiz*, mot qui, je crois, vient de *carmina*, étoit une opération magique.

P. 23.— *A tout* les gantelez.

Note. *Avec.*

A tout, littéralement *avec* tout, c'est-à-dire, les mains armées de leurs gantelets.

P. 49. — Quant un chevalier ou escuier est *saige* et *froit*.

Lisez : *saige et droit.*

P. 54. — Une petite *esquerre*.

Ici, à la page 59 et à la page 61, il faut lire *esquelle*, qui s'écrivoit quelquefois pour *eschelle*.

P. 58. — *Misdrent* aux honneurs.

Note. *Mirent, envoyèrent de misir*.

Misdrent est la troisième personne d'un des prétérits du verbe mettre. On disoit : je mis, tu mis, il mist, nous mismes, vous mistes, ils *mistrent ;* quelques copistes écrivoient *misdrent*.

P. 72. — Il se *touve*.

Lisez : *trouve*.

LE COMBAT
DE TRENTE BRETONS
CONTRE TRENTE ANGLOIS.

Pour ne pas multiplier nos corrections, nous nous bornerons à faire remarquer ici que l'éditeur a fréquemment substitué des *s* aux *z* qui sont dans le *ms.*, et que, quoiqu'il ait rempli quelques-unes des abréviations, il a constamment reproduit les autres.

On rencontre dans ce *ms.* plusieurs corrections qui semblent avoir été faites par le copiste lui-même.

Il n'est peut-être pas inutile de dire que la forme des caractères gothiques employés par l'éditeur, n'a aucun rapport avec l'écriture du *ms.*

CORRECTIONS.

§ 1. v. 7. — Listoire en est vraie, et les *dix* en sont bons.

Note. *Discours, sentences. Dix* est le pluriel de *dit*, qui signifioit vers, et pièce de vers.

§ 1. v. 11. — Sy sesbatront *souuent* gentilz hons et *clarions*.

Lisez : souvent, et clarjons.

§ 2. v. 1. — Bons dix quant ilz sont bons et de *bonne* cen-
[tence.

Ms. Boune.

§ 2. v. 3. — Pour *ouir* et escouter y maitent leur entente.

Il faut, pour la mesure, faire d'*ouir* un monosyllabe.

§ 3. v. 6. — Que *menues* gens de ville ceulx qui gaingnent
[li ble.

Menues, deux syllabes.

§ 3. v. 19. — Ly un estoit *un* chesp et ly aultre ferre.

Lisez : em chesp.

§ 3. v. 20. — Ly autre *egressillons* et ly *aultre* en cele.

Il faut lire *es* gressillons. Ms. aultere, c'est une faute de copiste.

§ 5. v. 5.—Le fait et l'entreprinse *maistrey* ny a celee.

Lisez : maistre y.

§ 6. v. 8. — *Ases* em parlera on en roiaulme de France.

Lisez : ase.

§ 6. v. 10. — Beauner ont dit les nobilles barons.

Ms. Béaumaner ont dit lez.

§ 6. v. 12. — Dient a Biaumaner *nous y* yrons volontiers.

Ms. Dient a Béaumaner nous nous y yrons vo-
[lentiers.

On a supprimé un *nous*, il falloit aussi supprimer *y*.

§ 7. v. 4. — Guill'e de la Marche sera mon compaignon.

Ms. Guille, pour Guillem. Faites la même correction partout où de besoin.

§ 7. v. 5. — Et Robin Raguenel en non de saint hon.

Note. Ms. *en non*, au lieu de *huon*. Il y a dans le ms. : en non de saint yon.

§ 7. v. 7. — Messire Guiffrai de Bones qui est de grant re-
[non.

Il y a un pied de trop. Il faudroit lire : *messir*. De même au vers suivant, et § 12, v. 5; § 24, v. 9; § 28, v. 8; § 26, v. 12; § 32, v. 11, et ailleurs si la mesure l'exige.

§ 9. v. 2. — Guiffrai *Poulart morisce* de Trisquidy.

Il manque un pied. Mettre un *et* entre Poulart et Morisce.

§ 11. v. 1. — *Or* a choisy *Beaumanoir* tout son nombre.

Lire : ore a choisy Béaumanoir etc., sans élision.

§ 11. v. 3. — Et à leurs anemis *avoit* Dieu tele encontre.

« Note. Envoie. » *Avoit* vient du verbe *avoier*; conduire, diriger.

§ 12. v. 1. — *Mons* Robert Bomcbourc a *choisy* d'aultre [part.

Ms. choysy. Lire: *messir'*, au lieu de *mons*.

§ 12. v. 18. — Et Gaule *lalmant* huebnie le vilart.

Lisez: l'allemant.

§ 12. v. 26. — Et Ruoulet daspremont dardaine fu le quart.

Lisez: Raoulet, deux syllabes.

§ 15. v. 7. — Moult en ara grant joie de France le *bernage*.

Note. *Assemblée de barons*. *Bernage*, noblesse.

§ 16. v. 11. — Et chascun jure Dieu qui hons fist *ensimage*.

Lisez: *en s'image*; à son image.

§ 17. v. 3. — Lui et sez compaignons pie *ny en* demourra [vis.

Lire: n'*en*, ou faire de *ny en* une seule syllabe.

§ 18. v. 3. — Je croy bien *amentente* que tu es defalu.

Lisez: à m'entente.

§ 19. v. 2. — Remuons *ceste* journee et soit ariere mis.

Un pied de trop. Lire: *Remvons*. De même lire: *Remver*, au § 21, v. 4.

§ 23. v. 9. — Chacun jure *Dieu* le filz sainte Marie.

Lire: *Diëu*, deux syllabes.

§ 24. v. 5. — A la premiere fu grant le desconfort.

Manque un pied.

§ 25. v. 2. — Caron de *Bosdegas* fu du martel confondu.

Pour la mesure lire: Bosd'gas.

§ 26. v. 1. — Grande fu la bataille en my la *prarie*.

Je crois qu'il faut lire: *praërie*, quatre syllabes.

§ 26. v. 14. — *Que* Englois *la compereront* ains loeure de [complie.

Lire: qu'Englois l'acomperont.

§ 26. v. 36. — Jusques en la cervele *lui a le* fer embatu.

Supprimer *lui* ou *le*, ou syncoper, faisant de *lui* et *a* une seule syllabe.

§ 27. v. 8. — Il gist gueule bee mort et enverses.

Manque un monosyllabe avant mort.

§ 27. v. 17. — Toux trois estoient *prisonniers* à Bomcbourc [le devez.

Lisez: prisons.

§ 27. v. 40.— Et le fiert d'une lance sy qu'il la *aconcheu*.

« Note. Rejoint. » Aconcheoir ou acconcheuir signifioit atteindre.

§ 28. v. 4. — Après demoura dam crucart lalemant.

Manque un pied.

§ 28. v. 11. — Et *dient venions* Bomcbourc ure loial amant.

Dient, monosyllabe. Lisez: venjons.

§ 28. v. 16.— La comencha un chapple moult *cruel* et moult [dolent.

Lisez: cruel, monosyllabe.

§ 28. v. 20. — Et dardaine *da* derains ly couuelt soudoiant.

Da pourroit être une faute du copiste.

§ 29. v. 3. — Ce fu a un *semmedy* que le soleil roya.

Lisez: *semm'dy*.

§ 30. v. 2. — My voie de Josselin et *du* chasteau da Pelmel.
Un pied de trop. Supprimez *du*.

§ 30. v. 10. — Jamais ne mengera de miche ne *de* gastel.
Supprimez *de*.

§ 32. v. 24. — De la *bataille* des trente qui fu *fete* sans per.
Lire : bataill'. Ms. faicte.

LES DEMANDES

DU ROI CHARLES VI,

ET LES RÉPONSES DE SALMON.

Il se rencontre dans cette publication quelques incorrections, telles que : *toustemps*, pour tous-temps, *mesdictes*, pour mes dictes; *c'estassavoir*, pour c'est assavoir, etc. Le lecteur pouvant lui-même en faire le relevé, nous n'avons pas jugé à propos d'en former un *errata*, qui du reste auroit été fort court.

HISTOIRE

DE LA PASSION DE J.-C.

PAR OLIVIER MAILLARD.

L'orthographe que l'on a adoptée pour cette publication a cela de particulier, qu'elle n'est conforme ni à celle du temps où écrivoit l'auteur, ni à celle des plus anciennes éditions, ni à celle qu'il convient d'employer en ce moment. Sous ce rapport, l'Histoire de la Passion auroit besoin d'être entièrement revue et corrigée.

VERS SUR LA MORT,

PAR THIBAUT DE MARLY.

Cette publication, comme toutes celles qui ont été préparées par Méon, est exactement conforme au *ms.* qui, étant lui-même fort correct, ne nous a guère offert que deux ou trois fautes que nous signalons ici.

P. 9. — Plus *l'empuet* mesavenir.
Lisez : *l'em puet.*

Dam riens ne *quic* meffaire.
Lisez : *quid'.*

Se por vous *plaig* et sospir.
Lisez : *plaing.*

LETTRES

DE HENRI VIII

A ANNE BOLEYN.

On trouve, dans l'histoire en vers d'Anne Boleyn, quelques *c* employés pour des *t*, deux ou trois fautes d'impression, et cinq ou six vers défectueux que nous n'avons pas jugé à propos de collationner avec le *ms.*, mais que nous croyons devoir indiquer.

V. 175. Un pied de trop, lire peut-être : *ordon'*.
V. 186. *Et qui*, lire : et il.
V. 186. *Esbagis*, lire : esbahis.
V. 189. *Scituation*, lire : situation.
V. 193. *S'absoulz*, lire : se absoulz.
V. 205. Un pied de trop, lire : *fair'*, ou bien supprimer le mot *grand*.

Il ne nous a pas été possible de nous procurer le *Tableau de mœurs au* 9e *siècle*, ou *la cour du roy Howel-le-bon*.

TABLE.

	Pages.
Discours sur les publications littéraires du moyen-âge.	1
Le roman du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel.	45
Partonopéus de Blois.	70
Poésies morales et historiques d'Eustache-des-Champs.	86
Le Pas de la Bergère.	107
Proverbes et dictons populaires.	114
Cérémonies des gages de bataille, faits par querelle.	141
Le combat de trente Bretons contre trente Anglois.	145
Les demandes du roi Charles VI, et les réponses de Salmon.	151
Histoire de la Passion de J.-C., etc.	152
Vers sur la mort, par Thibaud de Marly.	153
Lettres de Henri VIII à Anne Boleyn.	154

FIN DE LA TABLE.

PQ
2383
P76A68
1835

Prompsault, Jean Henri Romain
Lettre à Monsier Crapelet

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY